

5

AUX SOURCES DE L'ESPRIT MISSIONNAIRE DE JEAN-JACQUES OLIER

1. QUELQUES CONFIDENCES PERSONNELLES DE JEAN-JACQUES OLIER

A plusieurs reprises, dans ses notes personnelles et sa correspondance, Olier a levé un coin du voile sur les origines de sa vocation missionnaire et de la véritable passion apostolique qui l'animait⁶⁰.

« **Il faut que tu sois** *lumen ad revelationem gentium* »

Tel fut, semble-t-il, le premier appel à la mission auprès des infidèles intérieurement perçu par Jean-Jacques Olier, le 2 février 1636, en la fête de « la Purification de la très Sainte Vierge ». Pendant son « oraison du matin », ces paroles retentissent en lui sans qu'il soit encore en mesure d'en saisir la véritable portée. Sollicité, à cette époque, par Sébastien Zamet, évêque de Langres, de devenir « son successeur », il ne comprend pas bien : le « diocèse » qui lui est ainsi proposé n'est-il pas « parmi les chrétiens » ? C'est seulement « quelques années après » qu'Olier est amené à découvrir le « bonheur » qu'un tel appel intérieur lui « prophétisait ». Sans doute en 1635, au château de Meudon, il a fait la rencontre – apparemment fortuite, en réalité providentielle – de Jérôme le Royer de la Dauversière et s'est aussitôt associé d'enthousiasme au projet de celui-ci pour l'évangélisation de la Nouvelle France : n'était-ce point à servir ces « peuples Gentils » du Canada que l'appelait la voix intérieure entendue en 1636 ? Il le note en 1642, dans les premiers cahiers de ses Mémoires.

« ... Il faut que tu sois *lumen ad revelationem gentium*. » Paroles que je n'entendais point, car je <me> disais que ce diocèse était parmi les chrétiens... et <je> ne m'en suis aperçu que quelques années après.

Etant instruit des biens qui se font en Canada <parmi les> peuples Gentils, et me trouvant lié de société comme miraculeuse à celui à qui Notre Seigneur a inspiré le mouvement et commis le dessein et <l'> entreprise de la Ville-Marie – ville qui se va bâtir en Canada, dans l'île de Montréal –, je me suis senti toujours porté d'aller finir mes jours en ces quartiers, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon Maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît : je continuerai tous les jours de ma vie de l'en solliciter. Qu'il soit béni à tout jamais ! »

(Mémoires Ms 1 ; p. 17)

Le même appel se renouvelle le 2 février 1643 tandis qu'Olier préside la célébration de « la Chandeleur » au séminaire de Saint-Sulpice : plein d'espérance dans le succès de l'expédition missionnaire au Canada pour laquelle il fait déjà des projets, il se voit confirmé intérieurement dans son « désir passionné » de voir ainsi « la lumière de l'Évangile » se répandre sur les « peuples étrangers ». Et c'est dans cette perspective de la mission universelle qu'il se rend à Notre-Dame de Paris pour y « renouveler » son « vœu de servitude à Notre Seigneur ».

« A la gloire de Dieu, le saint jour de la Chandeleur, <en> donnant les cierges à notre jeunesse, je sentis un esprit qui me poussait doucement et fortement à dire à <un> chacun : « Dieu vous donne sa lumière et son Divin Esprit »... Et, comme

⁶⁰ Pour les notes personnelles d'Olier – *Mémoires et Divers écrits* – les références renvoient à la nomenclature des manuscrits autographes conservés aux Archives centrales de la Compagnie. Pour la correspondance, le chiffre se réfère à la numérotation adoptée par M. Levesque dans son édition des *Lettres de M. Olier* (1935).

l'on allait pour chanter l'évangile, ... tout aussitôt j'entrai dans ce même esprit que (*sic*) j'avais été tout ce jour et le matin, à savoir de désirer la lumière de Dieu pour tout le monde, la désirant pour les Gentils, comme l'Eglise <le> chante : *Lumen ad revelationem gentium*...

Etant donc dans ce désir qu'il plût à Dieu de donner la lumière de l'Evangile aux peuples étrangers, alors la Majesté divine, <en> voyant mon pauvre état et le désir passionné que j'avais de la servir à cela, comme autrefois Il (*sic*) me l'avait fait espérer en pareil jour <en> me disant « Je veux que tu sois *lumen ad revelatinem gentium* : je veux que tu sois la lumière pour la révélation des Gentils ». Il me dit intérieurement, sans articulation mais plus clairement et distinctement que si c'eût été dans (*sic*) une voix formée : « Me veux-tu servir ? » Et alors je disais : « Ah ! mon Maître, cent mille vies pour vous servir ! Pourquoi me dites-vous cela ? Hélas, que veux-je <d'autre> que vous servir ? »

Et je demeurai tout ce saint jour recueilli, et <je> voyais **des** personnes qui serviraient au Canada pour y porter l'Eglise, entre autres Mr de la Haye qui me semblait devoir porter en ce pays l'usage des cérémonies de l'Eglise. Ah ! mon Dieu, que veux-je au monde <d'autre> que servir à cela ? Je ne puis rien vouloir que cela !

Et, le soir, allant renouveler à Notre-Dame mon vœu de servitude à Notre Seigneur, comme lui-même l'avait fait à son Père en ce jour-même dans le temple de Jérusalem, je sentais le fonds de mon âme si purifié, si dégagé de tout, que je ne ressentais en moi qu'une pure tendance à Dieu, <ce> qui est proprement le mouvement du Saint-Esprit... ».

(Mémoires Ms 4, p. 243-244)

« Demander pour moi fortement et souvent l'esprit apostolique »

Cette ouverture universelle est inséparable de « l'esprit apostolique », cette « grâce » à laquelle « de puissants désirs » le font aspirer dès les premières années de son ministère de prêtre, tandis qu'Olier se consacre, avec quelques compagnons, à prêcher des missions populaires dans les campagnes françaises. Ainsi, en mai 1639, alors qu'il se prépare, avec Messieurs de Foix et du Ferrier, à aller missionner à Montdidier, dans le diocèse d'Amiens, à l'invitation de l'évêque, il s'en ouvre à deux de ses dirigés et confidentes spirituelles, auxquelles il écrit à l'approche de la fête de la Pentecôte.

Dans une lettre à la Mère de Bressand, supérieure du monastère de la Visitation de Nantes, évoquant « les miséricordes » déjà reçues « de Dieu » qui lui « font espérer ce pour quoi » il voudrait « avoir tout donné », Olier précise sa pensée.

« ... C'est l'Esprit de notre amour, l'Esprit ou une parcelle de ce qu'il versa sur les apôtres à cette Pentecôte. Ma très chère Fille, faites dire pour moi quelques *Veni Creator* pour obtenir cette grâce, ce don divin. Vous le ferez de bon cœur, comme je pense, et toute la chère communauté, puisqu'il y va de sanctifier une âme et <de> la remplir du don nécessaire pour embaumer les autres.

Ma très chère Fille, que Dieu est bon, et bon sur nous (*sic*), ses miséricordes sont sans fin et je vois bien qu'il les veut exercer libéralement sur son pauvre chétif esclave, cette petite créature, basse, faible, impuissante et néant. Très chère Fille, il m'aime et <il> me veut encore plus aimer. Il faut s'y disposer et lui répondre. Je ne le puis (très chère Fille que le ciel a destinée pour mon salut particulier), je ne le puis tout seul ; employez-y vos puissances, agissez pour moi, répondez pour moi, donnez à Dieu des cautions de ma fidélité : notre toute-belle, la Sainte Vierge, et

saint Joseph, notre bienheureux père ; enfin, intéressez toute la cour céleste qui réponde pour moi que je ne recevrai <pas> en vain et cet Esprit adorable de Jésus, Esprit apostolique qu'il versa sur les apôtres pour aller sanctifier le monde. Je fais dire des neuvaines pour cela ; faites-en de votre côté... ».

(Lettre 51)

De manière plus explicite et plus pressante encore, ce même jour, 19 mai 1639, Olier écrit à la Sœur de Vauldray, religieuse au prieuré fontevriste de la Regrippière, au pays nantais :

« Ma très chère Fille,

Je vous écris ce mot sur mon départ pour une mission où l'on m'envoie. Je vous conjure de demander pour moi, fortement et souvent, l'Esprit apostolique ; car le ciel me donne de puissants désirs pour cette grâce. Je vous regarde comme la personne qui est destinée à prier sans cesse pour tous mes besoins. Celui que je vous expose ici est mon plus grand, car, si j'obtiens cette faveur, je ne demande plus rien à Notre Seigneur que de le conserver.

Quels biens ne serons-nous pas capables de faire avec cet Esprit ! Que de cœurs seront convertis, que d'âmes reviendront à Dieu, que de bénédictions partout où nous irons ! Il faut employer toutes nos forces pour obtenir ce don. Voici la fête qui approche où cette grâce se distribue... »

(Lettre 51)

« Donner ma vie et mon sang pour le salut de ces pauvres Gentils »

Après plus de trente ans passés dans les missions du Tonkin et de la Cochinchine, le Père Alexandre de Rhodes, le « grand apôtre » jésuite de l'Extrême-Orient revient en Europe pour chercher de l'aide. Au lendemain de la fête de « la Purification de la Sainte Vierge », dont la liturgie vient de lui rappeler à nouveau ses « anciennes espérances » de vocation missionnaire, en février 1653, Olier s'ouvre à Jérôme de La Dauversière, avec lequel il n'a cessé de collaborer depuis 1635 à l'œuvre de l'évangélisation de la Nouvelle France, de son désir d'offrir ses services pour la mission en Asie.

« Monsieur,

Il faut que je vous fasse part de la consolation et de la joie que je reçois, le jour de la Purification de la Sainte Vierge, <en> entendant le récit de ce qui se passe dans la Chine, dans le Tonkin et dans la Cochinchine. Il me semblait que ce récit était l'accomplissement de la prophétie de saint Siméon et d'Anne la prophétesse, dont Dieu se servit pour relever l'humiliation de Jésus-Christ et de sa sainte Mère ; et il me venait en l'esprit que ce que l'on nous disait du christianisme parmi ces royaumes Gentils, qui font confusion à nos chrétiens et aux plus spirituels de ce royaume, nous donnait lieu de nous écrier : *Lumen ad revelationem gentium : quod parasti ante faciem omnium populorum.*

Mais ce qui me faisait soupirer est la disette d'ouvriers en ces lieux où, dans un royaume entier, il n'y en a que neuf pour trois cent mille personnes. Il y en a un autre où quatre cent mille âmes n'ont pas un prêtre ni un évêque ! On vient chercher en France des ouvriers, et je me sentirais bien porté à secourir ces pauvres mais riches Etats en Jésus et Marie (*sic*), selon les anciennes espérances que j'en ai toujours eues ; mais je n'ai que des larmes de douleur pour cette affaire, craignant que l'indignité et l'infidélité à la grâce de Jésus et <de> Marie ne me rendent indigne de ce bonheur ; et, si l'on met obstacle à ces sentiments de miséricorde et de grâce, je ne serai pas consolable de toute ma vie.

Je vous dirai, quand j'aurai le bien de vous voir, depuis quel temps j'aspire à cette grâce et à l'honneur d'aller donner ma vie et mon sang pour le salut de ces pauvres Gentils. Je me souviens que vous me mandiez autrefois que vous étiez tellement disposé à tous les saints ordres de Dieu que vous consentiriez de bon cœur de me voir aller au bout du monde, pourvu

que l'Esprit-Saint de Jésus-Christ conservât l'union de nos âmes. C'est ce que tout le monde ensemble ne saurait altérer et ce que les grands sacrifices peuvent beaucoup augmenter. Demandons-lui que sa très sainte volonté et tous ses adorables desseins sur nous s'accomplissent en toute la manière qu'il le désire. »

(Lettre 279)

Peu après, Olier confirme à son correspondant son propos de rencontrer prochainement le Père de Rhodes, de passage en France, avec lequel il estime avoir déjà « acquis société intérieure », afin d'étudier avec lui les éventuelles collaborations à lui proposer.

Monsieur,

J'aurai le bien, au premier jour, de conférer seul à seul avec ce grand apôtre dont je vous ai écrit, afin de voir ce qui se pourra faire pour la Gloire de Dieu en ces royaumes éloignés...

Je consulterai avec lui <pour étudier> si quelques-uns de nos sujets lui pourraient être utiles, supposé que je sois trop indigne pour y aller moi-même.

J'ai un grand respect pour la grâce apostolique qui réside en ce saint personnage. J'espère que vous le verrez bientôt, parce qu'il fait état de passer par vos quartiers en allant en Bretagne pour s'embarquer. J'ai acquis société intérieure avec lui par cette sainte rencontre et j'en ai déjà ressenti les effets en l'oraison...

Je l'ai prié de nous donner part, et à vous et à moi, à sa vie et à son esprit pour dilater son zèle, lui offrant même nos corps pour multiplier son martyre. Je lui ai aussi demandé qu'il nous obtînt par Notre Seigneur cette grâce que nous fussions présents en esprit à tous ces saints ouvriers qui travaillent en ces royaumes avec tant de charité, et qu'il nous obtînt société et part à leur grâce et à leur amour, pour servir Dieu en tout et par tout. »

(Lettre 280)

La semaine suivante, Olier fait part à Jérôme de La Dauversière du résultat de son entrevue avec le Père de Rhodes : celui-ci, constatant la mauvaise santé de son interlocuteur et conscient de son rôle déterminant pour l'avenir de l'œuvre des séminaires en France, a décliné son offre de collaboration. Malgré sa déception, le fondateur de Saint-Sulpice s'incline humblement dans la foi devant ce refus. Mais il ne s'avoue pas vaincu : à défaut d'aller missionner en Extrême-Orient, du moins se propose-t-il d'orienter son zèle apostolique vers la conversion de l'Angleterre à laquelle lui donnent lieu de travailler ses contacts en cours avec le roi Charles II, alors réfugié à Paris. Et cette croix acceptée sera sa manière, en s'associant spirituellement à la mission lointaine, d'être « fidèle » à sa « vocation » de vivre « martyr de Jésus en l'Eglise ».

« Monsieur,

Il y a huit jours que je vous fis paraître la superbe de mon cœur <en> vous témoignant le désir que j'avais de suivre le grand apôtre du Tonkin et de la Cochinchine ; mais, après lui avoir parlé à fond de ce dessein, ou plutôt de ce projet, ce saint homme – ou Notre Seigneur en lui – m'a jugé indigne de cette grâce. Aussi, je me vois obligé de demeurer ici dans mon néant, attaché à l'emploi que la divine Majesté m'a donné, où, rempli de la vue de ma misère et de mon indignité, je gémirai et soupirerai toute ma vie, pour m'être rendu par mes infidélités si indigne de cet honneur.

Si, dans le néant où la grâce me retire et me renferme, j'osais encore aspirer et regarder quelque chose de la solide gloire qu'on peut trouver dans le service du divin Maître en donnant sa vie et répandant son sang pour lui, je regarderais l'Angleterre comme mon espérance. Et comme ce grand apôtre, dont je vous parle, me dit que toutes ses intentions avaient toujours été, dès sa jeunesse, d'aller ou du côté de la Chine, ou, s'il ne pouvait l'obtenir, d'aller au moins en Angleterre, je

m'offris à lui pour accompagner son zèle en ce royaume par tous les services que je pourrais lui procurer et à toute l'Eglise, <en> priant que, de son côté, il nous associât à ses travaux et me portât en esprit en tous ces lieux éloignés où l'Eglise est si magnifique en dons, en grâces et en richesses du Saint-Esprit.

Mais, après tout, je vois qu'il faut nous tenir dans notre néant, recevant avec amour et avec joie les croix et les souffrances qui se rencontrent dans le service du Seigneur. La charité crucifiée est la plus sûre. Toutes choses, en ces lieux de langueur, s'opposent à la charité et à la splendeur de l'Eglise ; mais il faut gémir en secret et faire pénitence en notre cœur, <en> vivant martyrs de Jésus en l'Eglise. Cette vie cachée a quelque chose qui me tient davantage en mon centre, qui est la petitesse d'esprit et le néant... Demandez à notre Seigneur qu'il me rende fidèle à ma vocation. »

(Lettre 281)

2. QUELQUES ORIENTATIONS DE JEAN-JACQUES OLIER POUR SES DISCIPLES

Si telle est, pour Olier personnellement, la manière providentielle de réaliser, dans la « vie cachée », sa vocation missionnaire, il a une vive conscience du caractère apostolique de la Compagnie qu'il a reçu charge de fonder dans l'Eglise. Plusieurs de ses notes inédites en portent le témoignage.

« Je veux que tu t'occupes à former une Compagnie apostolique »

En mai 1643, dans l'octave de la Pentecôte, Olier reçoit intérieurement les premières orientations à donner à « la Compagnie de Saint-Sulpice » que le Christ lui suggère d'établir « pour le service de son Eglise » : un groupe « apostolique » à l'image de celui des premiers « disciples » de l'Evangile.

« 1643, 28 mai.

A la gloire de Dieu, ce la Pentecôte, <en> me présentant à Notre Seigneur pour dire la sainte messe et ayant été tout occupé le matin dans les desseins que sa bonté divine m'avait ouverts pour le service de son Eglise, il lui a plu <de> me dire « Je veux que tu t'occupes à former une Compagnie apostolique. Je vivrai en toi comme je faisais avec mes disciples ».

Par là je voyais la Compagnie de Saint-Sulpice, dont les particuliers devraient avoir l'esprit apostolique pour aller après fonder des Eglises pour Dieu. Et je voyais qu'il ne fallait point nous amuser à établir des maisons çà et là <en> nous multipliant en diverses fondations comme les collèges et autres choses <semblables>, mais seulement à bien former les sujets qui sont entre nos mains, qui serviraient après à fonder et établir ailleurs des maisons. De plus, même, qu'il ne nous fallait pas appliquer tant aux peuples, mais que ces sujets par après s'y appliqueraient utilement et feraient merveille pour Dieu. »

(Mémoires Ms 5, p. 107)

La disponibilité et les progrès auxquels sont ainsi appelés les « membres » que son « Seigneur et Maître » se propose de lui « donner pour son œuvre », Olier comprend qu'ils devront être comme les fruits de son propre charisme apostolique.

« Ce matin, samedi de la Pentecôte, après avoir été tout occupé et possédé intérieurement par mon Seigneur et Maître, après la messe il lui a plu <de> me montrer la dépendance et union qui m'avaient de moi tous les membres qu'il lui a plu <de> me donner pour son œuvre ; <eux> qui tous agissent en Esprit pour Dieu ; et de moi ses ordres et mouvements se répandent sur eux pour agir selon Dieu en

son œuvre. Et cela provient de cette sainte demeure de mon Seigneur en moi, <lui> qui meut, qui régit tous les membres qu'il m'adjoint et me montre qu'il ne faut pas que son œuvre et ses membres en demeurent là, mais qu'il veut qu'ils croissent et se multiplient bien plus loin, et que ces membres si courts se doivent rallonger, ces branches se doivent plus étendre, et les sujets se multiplier ; qu'il fait cela en moi pour m'apprendre comme il est chef de son Eglise, qui précède, qui inspire, qui influe, qui meut et qui gouverne tout... Il me fait voir que c'est là la vraie union et société qu'il désire que nous ayons (par) ensemble. Il ne veut point que l'invention humaine nous associe mais son Esprit et la charité qui me liera tous ses membres...

Ce même Seigneur m'a dit « Suis-moi, fidèle ! », me disant par là que j'adhérasse à ses conseils, à ses saints mouvements et <à sa> divine conduite, suivant en ceci la manière dont il s'était servi sur la terre pour l'établissement de l'Eglise avec ses apôtres, sans user d'autres inventions ni moyens de prudence humaine et séculière. »

(Mémoires Ms 5, pp. 108-109).

« Le cœur du prêtre doit être aussi large que l'Eglise »

En juillet 1644, « au retour du pèlerinage » qu'il est allé faire « à Montmartre » avec quatre de ses disciples, afin de consacrer avec eux « à Dieu pour être serviteurs de son Eglise », Olier se voit invité intérieurement à « écrire les desseins de Dieu » concernant la « Compagnie » qu'il était ainsi « chargé » de former. La mission qui lui est confiée, le fondateur en a maintenant la certitude, sera, à travers, l'œuvre des séminaires, « de répandre l'esprit de Prêtre dans l'Eglise ». Or ce qui doit caractériser avant tout un tel « esprit » il s'en rend de mieux en mieux compte et le souligne fortement dans son Journal, c'est sa dimension largement ecclésiale et donc apostolique.

« L'esprit du Prêtre est un esprit tout autre que celui d'un particulier des chrétiens : c'est l'esprit de toute l'Eglise ensemble, renfermée dans le Prêtre tout seul. Le Prêtre est celui qui prend les intérêts de l'Eglise et paraît comme tel devant Dieu. Il est le serviteur de l'Eglise... ».

(Mémoires Ms 7, p. 27)

Ceci, qui doit marquer « l'esprit de pénitence » des prêtres, est appelé à s'exprimer davantage encore dans « l'esprit de prière et de religion » dont ils ont à faire preuve dans leur ministère. Leur « grâce », leur « vocation », est essentiellement « apostolique ».

« Pour l'esprit de prière et de religion, il doit être universel et général, tel que l'esprit de pénitence. En sorte qu'il faut que le Prêtre prie pour tous et qu'il ait un cœur large et ouvert comme tous. En sorte que l'Esprit de Dieu en lui s'explique et se dilate autant et plus qu'il <le> ferait dans l'Eglise ensemble, et <en> tous les peuples au nom desquels il est supposé de Dieu (*sic*) pour le prier, pour le louer et l'honorer⁶¹.

Le cœur du Prêtre doit être aussi large que l'Eglise. Il est obligé de prier pour toute l'Eglise ensemble et autant que toute l'Eglise ensemble, non seulement en assiduité, <en> priant plus assidument qu'aucun particulier de l'Eglise, mais encore plus affectueusement, plus ardemment, plus purement, plus humblement et plus confidemment (*sic*) que toute l'Eglise ensemble en ses particuliers.

O âme du Prêtre, quelle es-tu ? Où est-ce qu'on trouvera une étendue et une dilatation telle que tu la dois avoir en toi ? O qu'il y a peu de <vrais> prêtres ! et

⁶¹ Comprendre : « tous les peuples auxquels Dieu le substitue pour qu'en leur nom il le prie, le loue et l'honore ».

que je suis confus de voir ce que j'en fais, étant si misérable, si impur, si éloigné de l'état où je vois que la sainte et divine Prêtrise nous appelle !

O prêtre apostolique, qui que tu sois, si ta grâce est grande et étendue, que ta souffrance et ta pénitence doit être rigoureuse et véhémence !

Si ta grâce et ta vocation est apostolique, donc tu regardes tout le monde. Que si tu es limité comme pasteur, sache qu'en particulier, tu es limité et rétréci d'obligation à un peuple que tu regardes comme tien. Et pour cela même, saint Paul met la dignité et la grâce de pasteur au nombre des dernières, <en> mettant la grâce apostolique et celle de Prêtre qui se sent appelé à l'amour et au service de toute l'Eglise au rang des premières grâces et dignités, <au rang> de celle de Jésus-Christ en terre, qu'il distribue différemment aux hommes.

Jésus-Christ comme Pasteur (il) est Docteur universel et embrasse d'obligation les péchés et les devoirs de tous les peuples. Et après, en particulier, il réside dans les pasteurs particuliers sous lesquels il se charge encore des devoirs et obligations des peuples particuliers sous lesquels il se charge encore des devoirs et obligations des peuples particuliers, ne chargeant toutefois le pasteur que de ce qu'il administre et dont il a reçu commission particulière. Il est ainsi Pasteur général et particulier de l'Eglise et il continue de l'être en tous les particuliers qui se succèdent les uns aux autres... ».

(Mémoires Ms 7, pp. 31 à 34)

« Un collège apostolique... assemblé sous la protection des saints Apôtres »

Lorsque, dans ses notes personnelles, Olier esquisse, plus précisément les règles qui présideront à la vie du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice qu'il a fondés, l'accent demeure toujours placé sur cette perspective apostolique. Ainsi précise-t-il le « dessein du Séminaire » tel que « Dieu » le lui « a fait voir » dans la prière.

« Et dans la messe la bonté de Dieu m'a fait voir le dessein qu'il avait (*sic*) sur cette maison et comme il désignait que ce fût une maison apostolique en laquelle il y eût des personnes que je pusse envoyer avec des évêques pour y fonder et établir les séminaires où ils formeraient des sujets sur les lieux mêmes et après les laisseraient pour diriger les maisons ; après quoi ils retourneraient à la maison ou seraient envoyés ailleurs pour le bien de l'Eglise, étant ainsi sans maison et sans prétention de faire des établissements qui aient correspondance pour prétendre faire un corps. La liaison et l'unité sera (*sic*) dans l'Esprit que les disciples et les apôtres porteront partout où ils iront. »

(Divers écrits I, Ms 14, p. 61)

De même en va-t-il dans les notes manuscrites où Olier développe sa pensée sur le « dessein de la Maison de Saint-Sulpice », dont le séminaire « uni en esprit à la paroisse » parisienne sera « l'unique » fondation, d'où les membres de « la société qui s'y forme » rayonneront dans les différents diocèses où les appelleront les évêques.

« Le Séminaire de Saint-Sulpice... s'est consacré et dédié à Jésus-Christ Notre Seigneur pour l'honorer, non seulement comme le Souverain Prêtre et le Grand Apôtre de son Père, mais encore pour le respecter dans le Collège de ses Apôtres, se destinant pour entrer dans l'imitation de la conduite de leur vie, invoquant tous les jours l'Esprit apostolique sur soi et sur toute l'Eglise pour renouveler en elle l'amour de Jésus-Christ et sa religion vers son Père, surtout dans le clergé comme « étant » la source de la sainteté qui se doit répandre en la terre après, par lui, sur la masse des peuples.

Cette maison et la Société qui s'y forme désire (sic), à l'honneur du saint Collège des Apôtres, être unique sans penser à se multiplier jamais et <à> s'établir en plusieurs diocèses, ayant bien la pensée d'être au service des évêchés et de Messeigneurs les Prélats dont ils (sic) prétendent être les serviteurs par vocation et avoir obligation expresse de les aller servir quand ils voudront leur faire l'honneur de les y appeler.

Leur pensée est de suivre en cela la sainte conduite du Fils de Dieu sur ses Apôtres, qu'il tenait toujours libres de tout engagement en la terre, <de tout> établissement et <de toute> liaison aux lieux particuliers où il les envoyait travailler. *Ego elegi vos ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat* : je vous ai choisis pour aller, non pas pour vous lier ni vous établir. *Et fructum afferatis* : afin que vous portiez du fruit où vous allez, et non pas afin que vous en receviez et que vous preniez rien du fruit de la terre. *Et fructus vester maneat* : que vous y établissiez des fruits solides de l'Esprit et de la Grâce qui y demeurent, et que non seulement vous y jetiez la semence du Bien, et même que vous y formiez des sujets qui en puissent porter, et que vous y plantiez des arbres sur le courant des eaux des saints évêques... »

(Divers écrits I, Ms 14, pp. 67-68)

Quand il s'agit, enfin, de traiter des « mœurs de la Maison » - autrement dit de caractériser les exigences spirituelles requises des membres de la Compagnie, éducateurs au séminaire Saint-Sulpice – c'est toujours sur la vie « à la manière des Apôtres » qu'Olier insiste.

« Le Séminaire de Saint-Sulpice sera considéré par tous ceux qui y entrent comme un Collège Apostolique où l'on est assemblé sous la protection des saints Apôtres pour y étudier leurs maximes, pour invoquer leur Esprit, pour imiter leurs mœurs et vivre conformément à l'Evangile qu'ils nous ont annoncé.

Par conséquent ceux qui y vivront se considéreront comme des écoliers et des petits disciples de ces grands maîtres, qui viennent pour profiter en leur école et s'établir en leur science, vivant en la plus grande pureté de l'esprit et des vertus évangéliques.

Personne ne sera admis au corps de la Maison qui ne fasse profession des vertus apostoliques... Les vrais disciples du Collège feront profession de vivre sous la croix et <de> la porter continuellement. – *Tolla crucem suam*. Ils la regarderont comme la règle et <le> fondement de la vie apostolique... »

(Divers écrits I, Ms, p. 281)

[BSS 17 (1991), 18-30]

THE SOURCES OF THE MISSIONARY SPIRIT OF JEAN-JACQUES OLIER

SUMMARY

The article is divided into two parts. First, the author examines the personal notes and correspondence of Olier for any indications regarding the origins of his missionary vocation and for what might almost be called an apostolic passion that animated him. It appears that

Olier hears his first call to the missions to non-Christians on February 2, 1636: "It is necessary that you be a light for the revelation of the Gentiles." This call was renewed on February 2, 1643.

This opening to the larger world is, for Olier, inseparable from that "apostolic spirit", for which he feels he must vigorously and frequently ask for himself. He would like "to give his life and blood for the salvation of these poor Gentiles". However, his poor health and his present role of providing for the future of the seminary movement in France keep him from this project. His service to the Lord will take the form of a "crucified charity", whose essence is that he remain faithful to his present calling.

The second part of the article treats of the orientation by Olier for his disciples. In May 1643, on the octave of Pentecost, he hears the invitation: "I want you to set about forming an apostolic Company". His disciples will develop an apostolic spirit, a universality of the heart, for "the heart of the priest ought to be as large as the church".

For the disciples, Olier will always insist on a life "in the manner of the apostles", and the Seminary of Saint Sulpice will be considered, by all those who enter it, "as an Apostolic College".

LAS FUENTES DEL ESPÍRITU MISIONERO DE JUAN JACOBO OLIER

RESUMEN

El artículo se divide en dos partes. Primero, el autor examina las notas personales y la correspondencia de Olier en busca de indicios sobre los orígenes de su vocación misionera y de lo que casi podría llamarse una pasión apostólica que lo animaba. Parece que Olier escucha su primer llamado a las misiones a los no cristianos el 2 de febrero de 1636: "Es necesario que seas una luz para la revelación de los gentiles". Esta convocatoria fue renovada el 2 de febrero de 1643.

Esta apertura al mundo más amplio es, para Olier, inseparable de ese "espíritu apostólico", que siente que debe pedir con vigor y frecuencia para sí mismo. Quisiera "dar su vida y su sangre por la salvación de estos pobres gentiles". Sin embargo, su mala salud y su papel actual de proveer para el futuro del movimiento de los seminarios en Francia le impiden este proyecto. Su servicio al Señor tomará la forma de una "caridad crucificada", cuya esencia es que permanezca fiel a su presente vocación.

La segunda parte del artículo trata de la orientación de Olier a sus discípulos. En mayo de 1643, en la octava de Pentecostés, escucha la invitación: "Quiero que os dispongáis a formar una Compañía apostólica". Sus discípulos desarrollarán un espíritu apostólico, una universalidad de corazón, porque "el corazón del sacerdote debe ser tan grande como la iglesia".

Para los discípulos, Olier insistirá siempre en una vida "a la manera de los apóstoles", y el Seminario de San Sulpicio será considerado, por todos los que entren en él, "como un Colegio Apostólico".

◀ FIN ▶

6

LES VŒUX DE SERVITUDE DANS L'ITINÉRAIRE SPIRITUEL DE JEAN-JACQUES OLIER

INTRODUCTION

Au mois de mars 1642, Jean-Jacques Olier commence à rédiger ses *Mémoires*, le Journal spirituel que vient de lui demander le R. P. Bataille, bénédictin de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, en acceptant *de se charger de la conduite* de son âme⁶². Il est significatif que, tout de suite, il y fasse mention de *la qualité de serviteur que j'ai vouée*, écrit-il, *à notre bon Seigneur et Maître*⁶³. Une pratique qu'il présente comme faisant partie du précieux héritage légué par celui de ses deux précédents directeurs qui l'a le plus profondément marqué.

Sans oublier que, *dans l'emploi extérieur des missions*, Dieu l'a d'abord conduit par les mains de Mr. Vincent, il s'attarde surtout à faire mémoire de la manière dont la bonté divine a voulu l'éclairer [...] par la voie du défunt Père de Condren, l'homme peut-être de l'Eglise des plus illuminés, dont il estime avoir reçu [...] mille ouvertures⁶⁴. Il rappelle que le maître oratorien avait fait trois vœux : l'un, vœu d'hostie à Dieu, l'autre, vœu de servitude à Jésus-Christ Notre Seigneur, et l'autre, vœu de servitude à son Eglise. Se comptant personnellement au nombre des deux ou trois [...] héritiers de son esprit, auxquels Condren donnait le plus qu'il pouvait part à ses dévotions⁶⁵, et tâchait en particulier de leur donner beaucoup l'esprit de vrais serviteurs et disciples de Jésus-Christ⁶⁶, Olier situe dans cette perspective la servitude que lui-même vient de vouer à Jésus.

Olier s'inscrit donc sur ce point dans la mouvance de la spiritualité de son temps, bérullienne en particulier. Au XVII^e siècle, en effet, où la dévotion d'esclavage était en vogue, Bérulle, on le sait, avait fait de la servitude la clé de voûte de sa doctrine spirituelle⁶⁷. Tel qu'il le comprenait, bien loin d'être je ne sais quelle dévotion nouvelle, le vœu de servitude à Jésus n'était que la pleine ratification de la consécration baptismale du chrétien⁶⁸. On pourrait chercher si les diverses pratiques d'esclavage spirituel dont Olier nous a laissé le témoignage manifestent une originalité par rapport à celles de ses maîtres oratoriens. On s'en tiendra à recueillir ici sous la plume d'Olier ce que lui-même nous livre du rôle joué dans son propre cheminement spirituel et apostolique par la pratique des divers vœux de servitude.

Ce qu'il en laissait seulement entrevoir dès les premiers cahiers de son Journal, en mars 1642, Olier, en effet, a été conduit à l'explicitier et l'enrichir par la suite, au fur et à mesure des avancées de son cheminement et de sa réflexion. Il y revient à diverses reprises au cours de la rédaction ultérieure des *Mémoires*, l'une ou l'autre de ses Lettres y fait allusion et il s'en explique assez longuement dans plusieurs de ses Notes autographes. Ces témoignages permettent d'abord de préciser les circonstances dans lesquelles le disciple de Condren s'est engagé intérieurement à faire, tour à tour, les vœux de servitude à la très Sainte Vierge, à Jésus et à l'Eglise, ainsi que finalement le vœu d'hostie à Dieu. Ils manifestent surtout comment dans

⁶² Cf. Ms. 2186, 65 passim (copie de l'autographe, perdu, de l'un des premiers cahiers des *Mémoires*). Les manuscrits cités proviennent des Archives de Saint-Sulpice (Paris). Toutes les citations empruntées aux Ms. 1 à 8 sont tirées de ces *Mémoires*, le Journal personnel tenu par Olier, de 1642 à 1652 à l'intention de son dernier directeur, dom Bataille.

⁶³ Cf. Ms. 1, 150 (23 mars 1642).

⁶⁴ Cf. Ms. 2186, 64 passim.

⁶⁵ Cf. Ms. 2186, 66 passim.

⁶⁶ Cf. Ms. 2186, 67 passim.

⁶⁷ Selon R. Cadoux : *Bérulle et la question de l'homme*, Cerf 2005, p. 79.

⁶⁸ Selon P. Cochois : *Bérulle et l'Ecole Française*, Seuil 1963, p. 103.

ces engagements successifs, étroitement liés les uns aux autres, Olier lui-même a reconnu autant d'étapes importantes dans la progression de son itinéraire de chrétien et de prêtre, et quelle signification spirituelle il leur a donnée.

1. LE VŒU DE SERVITUDE À LA TRÈS SAINTE VIERGE

C'est, en fait, à la Vierge Marie que Jean-Jacques Olier a commencé par se vouer intérieurement en qualité d'esclave. Et cela, bien avant de prendre Condren comme directeur. L'événement, en effet, remonte sans aucun doute à 1633 : lorsque lui-même en évoque le souvenir au printemps 1642, il note d'abord que c'était *il y a plus de huit ans* et précise plus loin *il y a neuf ans entiers*⁶⁹. Quant à la date exacte, dont il ne parle pas, faut-il la fixer au 26 mars, jour de l'ordination au diaconat, comme on le fait habituellement ? ou la situer plutôt dès le 12 mars, au moment du sous-diaconat, qui marquait alors l'engagement définitif du futur prêtre ? Rien ne permet de trancher. On peut seulement penser que la démarche d'Olier, à proximité de la fête de l'Annonciation, n'a pas été, sans lien avec la reconnaissance qu'il gardait à Marie de lui avoir obtenu la grâce de sa récente conversion de 1630 à Lorette.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'à partir de 1633 Olier prend l'habitude de manifester concrètement sa *qualité d'esclave de sa bénite Mère* par un certain nombre de pratiques extérieures. Ainsi, en mars 1642⁷⁰, confie-t-il à son nouveau directeur :

[...] je marquerai ici une chose (elle paraît ridicule ou au moins enfantine, mais pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer), c'est que je n'ai jamais su me servir d'aucune chose que je porte, comme d'habits, de chapeaux, bref de vêtements, que je ne lui en consacre tout le premier usage. Je pense qu'il y a plus de 9 ou 10 ans que j'ai toujours eu cette pratique ; et autrefois je faisais plus, car je n'osais rien faire faire pour moi que je ne lui allasse demander la permission de le commander, en qualité d'esclave qui n'a rien et d'enfant qui demande tout à sa mère. J'allais pour cela à son église / si bien que je n'usais de rien sans cette dépendance. Et j'ai toujours observé de lui en consacrer le premier usage, en m'allant présenter à elle à Notre-Dame avec mes nouveaux habits, comme un enfant fait à sa mère, la priant qu'elle ne souffre pas que pendant l'usage de cet habit j'offense jamais son Fils. [...]

Mais, mieux que de cette manifestation tout enfantine, Olier fait état de deux pratiques spirituelles de dévotion mariale qu'il présente visiblement comme en lien avec son vœu de 1633.

Ainsi, dûment approuvé par son directeur d'alors, Condren, il consacrait tous les samedis à honorer la Sainte Vierge.

*[...] il faut, que je dise encore une pratique que mon défunt directeur m'a permise et laquelle j'ai gardée inviolablement. C'est d'honorer tous les jours de samedi comme des jours de fête en mon particulier, ne faisant rien moi-même ni ne voulant rien commander à autrui dans ces jours que je ne voudrais faire faire dedans un jour de fête [...]*⁷¹.

Un peu plus loin, en mars 1642, Olier est plus explicite. Alors qu'assez longtemps auparavant – c'était en 1635, il le note en marge – pensant avoir été invité par sa *bonne Maîtresse* à être son *chapelain*, il n'avait pas saisi le sens de cette *proposition*⁷², il rappelle comment tout s'est éclairé quelques années plus tard, sans doute en 1638. En pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame de Toute-Joie, voisine de l'un de ses prieurés, à Clisson, tandis qu'il se préparait à célébrer l'Eucharistie, *j'entendis*, raconte-t-il :

cette Sainte Dame qui me disait : Fais vœu de me dire une messe tous les samedis pour remercier Dieu de m'avoir choisie pour la Mère de son Fils. Or, comme je ne lui ai jamais rien

⁶⁹ Cf. Ms. 1, 71 et 161.

⁷⁰ Cf. Ms. 1, 50-51.

⁷¹ Cf. Ms. 1, 52.

⁷² Cf. Ms. 1, 72 passim.

su refuser [...] sur l'heure je lui ai promis et ai tâché d'y satisfaire (du) depuis sans y manquer [...].

Et il fait état de l'origine bérullienne d'une telle pratique, qui lui a été confirmée par son directeur précédent :

*Le défunt Père Général de l'Oratoire, le R. Père de Condren, (me dit) lorsque je lui disais l'obligation que j'avais de servir la Sainte Vierge en qualité de chapelain et que j'étais obligé par vœu à lui réciter une messe à son intention les samedis, (il) me dit [...] que défunt Monseigneur le Cardinal de Bérulle était obligé par vœu à la même chose, à savoir de dire une messe par semaine dans les intentions de la Très Sainte Vierge [...]*⁷³.

La seconde pratique, plus classique, l'engagement à prier quotidiennement le chapelet, Olier, toujours en mars 1642, la présente aussi comme une expression de sa *servitude* envers Marie. Et il explique à son nouveau directeur les circonstances qui l'ont amené à en faire l'objet d'un vœu. Au milieu des *peines* de sa grande épreuve des années 1639-1641 où, s'imaginant *ne jamais l'avoir reçu* et en être *entièrement privé [...]* pour tout jamais, il implorait *perpétuellement* le don du Saint-Esprit, à bout d'inventions et comme en dernier recours il s'était, en octobre 1640, tourné vers la Vierge Marie :

Enfin je fis un vœu, un dimanche où l'Eglise demande à Dieu son saint Amour ; c'est, je pense en octobre. Je lui promis, à notre divine Maîtresse, que je lui [dirais] un an durant le chapelet si elle me voulait obtenir le Saint-Esprit.

Et Olier de témoigner :

*Je vous promets qu'au bout de l'an je l'ai bien ressenti et n'en puis non plus douter que du soleil, et encore moins !*⁷⁴

Moyennant quoi, ajoute-t-il quelques pages plus loin, en octobre 1641, il était décidé à recommencer encore pour un an, afin, cette fois, de remercier Marie de l'avoir de la sorte si bien exaucé. A sa grande surprise, sa *Sainte Dame* lui ayant alors demandé : *Que veux-tu pour récompense de ce que tu as fait pour moi ?*⁷⁵ Il se souvient d'avoir répondu aussitôt :

[...] Sainte Princesse, je n'ai rien fait pour vous qui mérite récompense. Et puis, je suis votre pauvre esclave, donnez-moi ce que vous voulez, ce n'est pas à moi à demander.

Et de conclure :

*Alors je me trouvai intérieurement disposé par l'Esprit, que je pense qui habite en moi, à renouveler le vœu pour dire mon chapelet pendant un an, et je me voyais toujours aux pieds de ma Maîtresse, la face contre terre, tout plein de larmes, en suite des opérations de l'Esprit [...] / [...] Et ce divin Esprit, (du) depuis, m'a tellement aidé à dire le chapelet que, très souvent et le plus ordinairement, je n'ai qu'à me prêter et je sens ces prières qui se font comme d'elles-mêmes et par un autre que moi [...]*⁷⁶.

A cette pratique quasiment mystique, expression de sa dévotion d'esclave de la Sainte Vierge, Olier devait demeurer toujours fidèle en en renouvelant d'année en année le vœu. Ainsi dans son Journal de 1645 il signalera que le *premier dimanche d'octobre il est allé aux Jacobins renouveler le vœu qu'il plaît à Dieu*, écrira-t-il, *que je fasse tous les ans d'avoir l'honneur de dire tous les jours le chapelet à la gloire de la Sainte Vierge*⁷⁷.

S'en remettre, dans l'eucharistie de chaque samedi, aux *intentions de la très Sainte Vierge* et lui rendre gloire par le chapelet quotidien, telle est donc pour Olier la manière concrète de traduire sa *servitude* mariale. Mais le plus significatif de son témoignage à ce sujet c'est le jugement qu'il porte sur l'orientation christologique de son vœu de 1633. Dès les débuts de son Journal de mars 1642, évoquant celui de *servitude* à Notre Seigneur Jésus qu'il a tout

⁷³ Cf. Ms. 1, 71 et 72 passim.

⁷⁴ Cf. Ms. 1, 130 passim et 131.

⁷⁵ Cf. Ms. 1, 137 et 138 passim.

⁷⁶ Cf. Ms. 1, 140 et 141 passim.

⁷⁷ Cf. Ms. 7, 287 passim.

récemment fait, il le met d'emblée en relation avec son vœu à la Très Sainte Vierge. Rappelant d'abord la grâce si particulière dont il fut l'objet l'année précédente – le 9 janvier 1641, précise-t-il – où Notre Seigneur Jésus lui avait dit intérieurement *Fais-moi vœu de servitude*, en lui indiquant *Il faut qu'un serviteur fasse tout dans les intentions de son maître*, Olier fait part de l'acceptation empressée donnée alors : *le cœur tout transporté d'amour, je répondis : Je le veux, Seigneur, je le veux si vous le voulez*. Il ajoute cependant qu'il entend bien s'acquitter de ce nouveau vœu *sans rien diminuer du droit de la Très Sainte Vierge et de l'usage des services qu'il a coutume de lui rendre*⁷⁸ : il ne saurait y avoir, bien évidemment, concurrence entre la servitude vouée à Marie dès 1633 et celle désormais vécue à l'égard de Jésus. Mais, mieux encore, Olier découvre alors que la première était bel et bien orientée vers la seconde.

Il le laisse entendre une première fois, où, faisant à nouveau allusion à son récent vœu de servitude à Jésus-Christ Notre Seigneur, il le qualifie au passage de grâce et de bonheur que Marie lui a obtenu *il y a 12 mois en suite*, précise-t-il, de *celui d'esclave que je lui avais fait il y a plus de 8 ans*⁷⁹. Quelques semaines après, vers la fin de mars 1642, il se fait beaucoup plus explicite. Au terme d'un assez long passage où il précise les circonstances qui l'ont conduit à se vouer à Jésus en qualité de serviteur, Olier souligne clairement la liaison de ces deux servitudes :

*Et il faut beaucoup ici remarquer la fidélité de Jésus-Christ pour son Père. Car, comme la Sainte Vierge gagne d'abord le monde à soi par ses divins charmes pour le(s) donner à son Fils, je tiens le bonheur et la gloire de ma servitude à Jésus de celle que j'avais vouée à la Très Sainte Vierge il y a neuf ans entiers. D'où vient même que Notre Seigneur, un jour dans Notre-Dame après l'action de grâces, me dit : Je veux / que tu sois mon esclave, et, en témoignage de cela, tu me diras tous les jours [...] Jésus – Maria ! Où vous voyez la liaison de ces deux servitudes. Or, de même que la Sainte Vierge attire tout le monde d'abord à son amour et son divin service pour le(s) porter après à Jésus-Christ Notre Seigneur – la grande étude de cette divine Mère regarde la gloire et [l']honneur de son cher Fils ; ce qui est exprimé par les paroles qu'elle dit au festin des noces de Cana [...] Quidquid dixerit vobis facite -, de même l'étude de Notre Seigneur, son cher Fils, est de porter tout le monde à l'amour et la gloire de son Père [...]*⁸⁰.

N'hésitant pas à comparer à celui du Fils de Dieu vis-à-vis de son Père le rôle médiateur de la Sainte Vierge vis-à-vis de Jésus, Olier affirme ainsi sa conviction de la portée et de l'efficacité christologiques de la servitude mariale qu'il avait vouée dès 1633.

Une conviction sur laquelle il reviendra à la fin de janvier 1643. Ce dont il a personnellement fait l'expérience, à savoir d'être ainsi amené par Marie à se consacrer à Jésus, Olier remarque alors, au passage, que telle est la conduite habituelle de la providence divine à l'égard de toutes les bonnes âmes appelées à l'union de Dieu et à son Fils. Evoquant la très Sainte Vierge présente aux côtés de Jésus-Christ, il écrit :

*C'est elle dont la douceur attire à Jésus-Christ les âmes et [elle] est comme cette Samaritaine qui attira les peuples de Samarie à Jésus-Christ, après quoi, lorsqu'ils l'eurent entendu, ils crurent en lui [...]. Et c'est pourquoi il faut remarquer que toutes les bonnes âmes qui s'unissent à Dieu et à son Fils Notre Seigneur (elles) ont auparavant aimé la Sainte Vierge avec grande tendresse et semblent commencer toute leur piété par elle [...]. Je voyais ces jours-ci que la Sainte Vierge avait été toujours honorée, par la providence de Dieu, devant que [=avant] son Fils pour attirer après les cœurs à Jésus-Christ quand elle les posséderait [...]*⁸¹.

⁷⁸ Cf. Ms. 1, 49 et 50 passim.

⁷⁹ Cf. Ms. 1, 71 passim.

⁸⁰ Cf. Ms. 1, 161-162 (Olier cite Jo 2, 5). Le terme « étude » signifie « application ». En affirmant que Marie est toujours honorée avant son Fils, Olier généralise naïvement sa propre expérience !

⁸¹ Cf. Ms. 4, 237 et 238-239 passim.

2. LE VŒU DE SERVITUDE À JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR

Fruit spirituel de l'esclavage marial vécu depuis 1633, *le vœu de servitude à Jésus-Christ Notre Seigneur*, que Jean-Jacques Olier a fait intérieurement en janvier 1642, tient une place importante dans ses écrits personnels. Ce qu'il en évoque dans sa correspondance avec deux de ses dirigées et confidentes, la Mère de Bressand et Marie Rousseau, et, surtout les explications qu'il en donne à son nouveau directeur, dom Bataille, en 1642 et 1643, permettent de découvrir à la fois la genèse de cette servitude décisive dans son cheminement intérieur et la signification spirituelle qu'elle revêt à ses yeux.

C'est le 11 janvier 1642 qu'Olier s'est engagé intérieurement par vœu *au nombre des serviteurs de son divin Maître et Seigneur Jésus-Christ*. A l'approche de cette date importante, il l'annonce à Marie Rousseau en se recommandant à sa prière :

*Madame, [...] Je vous prie de trouver bon que j'aie le bien d'aller chez vous vendredi à midi [...]. Je serai bien aise que vous m'y fissiez la charité d'y pouvoir faire la collation, à cause que ce jour-là est la vigile d'un des plus grands jours de ma vie, étant celui dans lequel je propose de faire mon vœu de servitude à notre divin Maître et Seigneur Jésus-Christ, dont je vous parlerai et à quoi je vous prierai de m'aider. En attendant que je vous en dise le particulier, je vous prie de demander à Notre Seigneur qu'il me fasse la miséricorde de m'accepter au nombre de ses serviteurs et, qu'il lui plaise de m'en donner l'esprit pour le servir dessus la terre et le glorifier tout l'éternité [...]*⁸².

Cet engagement allait, en fait, intervenir au terme d'un assez long cheminement intérieur dont, à diverses reprises et de plusieurs manières, Olier lui-même s'est essayé à retracer les étapes. Le point de départ, fort probablement, remonte à la fin de 1640. Dans une lettre du 18 décembre de cette année-là à la Mère de Bressand, avec laquelle il renoue après plusieurs mois de silence, il se recommande tout de nouveau à sa prière dans ces jours, écrit-il, *que je suis obligé d'honorer si particulièrement*, et, se présentant comme le *pauvre petit esclave et serviteur de Notre Seigneur et Maître*, il confie :

*[...] je voudrais être dans les mains de tous ses bons serviteurs et servantes, afin qu'il me pût agréer et accepter pour sien, pour son pauvre petit serviteur, ce que je souhaite plus que tout ce qui peut être imaginé. Avec cela, j'ai tout ce que je désire et, après cela, je ne veux rien. Serviteur de Jésus et de l'Enfant Jésus, c'est tout [...]*⁸³.

Olier laisse deviner à sa confidente qu'en ces jours de décembre un événement a dû intervenir dans sa vie intérieure pour y susciter un tel désir, mais il ne le lui précise pas.

Il s'en explique, en revanche, lorsque dans son Journal de 1642, il informe dom Bataille, son nouveau directeur, de l'histoire de son cheminement antérieur. Après avoir rappelé⁸⁴ que l'appel de Notre Seigneur Jésus à lui faire vœu de servitude lui a été adressé *il y a près de 14 mois*, plus précisément dans l'octave des Rois, donc en janvier 1641, Olier précise :

*Trois semaines auparavant, le Père éternel, dans l'action de grâces après la messe, me dit : Va t'offrir à mon Fils pour le servir*⁸⁵.

Autrement dit, il indique là en clair ce qu'il avait laissé entendre le 18 décembre 1640 à la Mère de Bressand.

Mais cette suggestion intérieure n'avait pas été sans l'embarrasser. *L'accent*, explique-t-il, lui en avait paru *un peu rude*, en effet, comme l'aurait été celui d'une *personne fâchée et mécontente* de lui. Aussi en était-il *bien affligé, s'imaginant* que Dieu ne voulait point de lui et refusait son service, en l'envoyant à un autre. Et Olier de raconter :

⁸² L 85 : Cf. *Lettres de M. Olier*, édit. L. Lévesque, Paris 1935, t. I, p. 184-185.

⁸³ L 74 : Cf. *Lettres de M. Olier*, id. supra, t. I, p. 157-158 passim.

⁸⁴ Cf. Ms. 1, 49-50 (voir supra note 17) où Olier l'a déjà signalé, en donnant la date du 9 janvier 1641.

⁸⁵ Ms. 1, 156 (à propos de l'appel de 1641, par erreur Olier note *ce fut le 8 février*).

*Je m'en vais donc d'abord devant Notre Seigneur au très Saint-Sacrement m'offrir à Notre-Seigneur, pour voir s'il voudrait bien, de moi, au refus de son Père. Vois, disais-je en moi-même, qu'est ceci ? Pourtant je ne désisterai point, je me présenterai tous les jours. Je continuerai l'espace de trois semaines, tous les matins dedans mon oraison où, au moins pour l'ordinaire, je heurtai en esprit à la porte de la maison de notre Maître. Parfois on [n]'ouvrait point, parfois on ouvrait mais sans tenir grand compte de moi. Or je demandais si on [n]'avait point affaire d'un pauvre serviteur et si le Seigneur de la maison voudrait bien me recevoir et que je ferais le mieux que je pourrais. Parfois Notre Seigneur venait lui-même à la porte, et tout cela se passait en mon esprit sans force. Et alors ce Seigneur, se présentant, (il) me disait, d'un ton austère et fort : Il faut qu'un serviteur quitte tout. Parfois : Il faut que mon serviteur renonce à soi-même. Parfois : Il faut qu'il porte la croix Et ce fut en ce temps qu'il me montra une si grande et si pesante croix, à la vue de laquelle je lui dis, tout étonné de son poids et de sa grandeur : Seigneur, je ne puis la porter ; mais dedans notre force je la porterai bien. Trois semaines se passent toujours ainsi et mon père directeur vient à mourir [...]*⁸⁶.

Ces trois semaines où, malgré l'insuccès apparent de sa démarche, il n'a cessé, dans l'oraison quotidienne, de se proposer pour être le pauvre serviteur du Seigneur de la maison, n'ont pas été inutiles, Olier le comprend maintenant. Non seulement le Fils de Dieu lui a fait découvrir progressivement les exigences de ce service, - tout quitter, renoncer à soi-même et porter la croix -, mais il l'a préparé à affronter la grande et pesante épreuve qu'allait être la perte de Condren, son cher directeur, mort le 7 janvier 1641.

C'est, en effet, seulement trois jours après cette mort⁸⁷ qu'Olier avait enfin reçu la grâce insigne de s'entendre intérieurement demander par le Seigneur Jésus de lui faire *vœu de servitude*. Il en précise là les circonstances. Pendant la célébration de la messe, alors qu'il n'avait jamais eu encore cette pensée, il s'était senti obligé de la dire, explique-t-il, pour remercier Dieu le Père de ce qu'il avait choisi Notre Seigneur pour son Fils⁸⁸. Et il raconte :

*Comme je communiais à cette / messe, sans penser ni m'attendre à aucune caresse de notre Maître, qui m'avait si longtemps rebuté et de qui je n'osais plus rien espérer, tout d'un coup, ce grand Maître mais ce puissant et divin Amant me dit ces paroles : Fais-moi vœu de servitude ; mais avec un témoignage d'amour si puissant que rien ne le peut exprimer, parfois j'ai travaillé à donner quelque comparaison à cet amour, mais il n'y en a point. Et [je] me souviens que, tout ravi et tout saisi d'amour, je lui répondais : Je le veux, Seigneur, si vous le voulez ; si vous le voulez, je le veux, mais donnez-moi permission de le demander, car je n'entends pas même à quelle obligation je m'engagerais*⁸⁹.

Olier avoue d'ailleurs qu'il n'aurait sans doute jamais osé s'y engager si le Seigneur Jésus lui avait expliqué entièrement sur le moment, la nature de ce vœu. Or, ce jour-là, explique-t-il,

Ce bon Maître me dit en l'action de grâce : Être serviteur d'un maître, c'est tout faire dans ses intentions.

Maintenant seulement il comprend qu'en réalité les exigences du vœu de servitude vont bien au-delà :

*Cela, je le peux dire, est quasi la moindre partie de ce qu'il comprend. Et s'il était proposé en toute son étendue, il n'y a âme qui vive qui voulût s'y engager. Car cette servitude demande une telle dépendance et de corps et d'esprit que cela est inconcevable*⁹⁰.

Car cette totale dépendance, dont il n'avait pas encore idée en janvier 1641, Olier en fait présentement l'expérience, comme il le confie à dom Bataille :

⁸⁶ Cf. Ms. 1, 156 suite passim et 157.

⁸⁷ Cf. Ms. 1, 158. Il doit s'agir du 10 janvier 1641 et non pas du 8 ou 9 comme noté ailleurs par mégarde.

⁸⁸ Cf. Ms. 1, 158 suite passim.

⁸⁹ Ms. 1, 158-159.

⁹⁰ Cf. Ms. 1, 159 suite passim.

D'où vient qu'à raison de cela je n'oserais entreprendre la moindre chose sans la dépendance de mon Maître. Et, pour cela même, il me répond si souvent dans les incertitudes de ses diverses volontés : Va, fidèle ! [...]. De là vient que je ne puis parler qu'avec dépendance. Je n'oserais penser à lui que dans la dépendance de son Esprit qui me possède et qui tient sujet mon esprit à ce qu'il veut et ne m'applique qu'à ce qu'il veut. De là vient que je ne veux pas ce qu'il veut : je ne puis vouloir ce que je veux. / Et même, maintenant, ce que je croyais presque impossible à ma légèreté et à quoi je n'avais pas cru pouvoir parvenir, cet Esprit Saint à présent me le fait faire : c'est qu'il tient ma vue de telle sorte qu'il ne lui laisse voir que ce qu'il veut. C'est une sujétion étrange et qui pourtant est admirable, en sa douceur, sa paix et sa suavité, qui montre bien l'Esprit d'un Dieu si grand, qui s'accommode et s'attempère si doucement à des choses si basses, comme la conduite d'une vile personne et misérable pécheresse. Or qui voudrait, sachant cette sujétion, faire le vœu de servitude à l'Esprit de Jésus ? cela, s'il semble, comprend trop pour aller si avant qu'on s'y engage par vœu⁹¹.

Autrement dit, c'est maintenant, en mars 1642, qu'Olier réalise à qui il doit la sujétion étrange et admirable, inespérée, à laquelle l'a conduit le vœu de servitude demandé par son Maître en janvier de l'année précédente : c'est l'Esprit de Jésus qui en est en lui la source. Moyennant quoi il continue à détailler les attitudes tout à la fois requises et permises par une telle servitude spirituelle dont il lui est donné de faire l'expérience :

De plus, cela demande une confiance et un abandon sans retour entre les mains de son béni et fidèle Maître. Maître qui est tout sage, tout puissant et tout bon, et qui, par ces qualités adorables supplée merveilleusement à notre aveuglement, impuissance et amour-propre, [lui, le] seul directeur de notre salut.

Cela demande un total dépouillement de tout pour n'aimer que Jésus, pour ne vivre que de Jésus et pour Jésus : bref, être tout et faire tout dans les intentions de Jésus. Si bien que lui-même au commencement prit le soin de me dérober mes intentions, m'ôtant la puissance de les former et m'élevant l'esprit à quelque chose que je ne connaissais pas. Parfois aussi il me découvrait ses intentions et m'en faisait voir de si belles et si fort au-dessus de ma portée que je disais : O mon Jésus, bienheureux sont les rebus qui présentent de si douces caresses [...] ⁹².

Et Olier de conclure :

Que ce bon Maître soit béni à jamais ! Si le monde savait quelle est la douceur de son divin service, si on la connaissait, il aurait tout le monde attaché auprès [de] lui. Donc, mon Maître, mon bon Maître, faites-vous connaître et aimer, [faites] goûter combien vous êtes doux et aimable, combien vous êtes adorable ! Depuis ces temps-là, j'ai été trop content de pouvoir prononcer ce mot de Maître, et celui de serviteur, quand aussi je peux dire : O mon Amour, je m'abandonne à vous ⁹³.

Se laisse deviner là, il est important de le noter, l'aspiration apostolique de l'expérience olérienne du vœu de servitude à Jésus.

En fait, au moment où, vers la fin de mars 1642, Olier la relate ainsi longuement à son nouveau directeur, dom Bataille, cette expérience est toute récente. Entre le moment où, dès janvier 1641, la demande lui en avait été faite par le Seigneur Jésus et celui où, le 11 janvier 1642, il s'était engagé effectivement par vœu à la servitude envers lui, une année entière s'est écroulée. Olier s'en explique ailleurs brièvement. Rappelant que sa réponse à l'appel de Notre Seigneur Jésus, en 1641, avait été *Je le veux, si vous le voulez, mais, Seigneur, permettez que je le demande*, il en évoque la raison :

⁹¹ Ms. 1, 159-160.

⁹² Ms. 1, 160 suite.

⁹³ Ms. 1, 161.

J'avais même [?] dans le cœur qu'outre l'obéissance qui m'obligeait à le demander je n'entendais point ce que cela voulait dire. Si bien que je ne m'engageai point. Et après je reçus le conseil de demander un an pour me disposer à ce saint vœu : au bout duquel temps je reçus bien des grâces et entendis l'étendue de ce vœu, que notre bon Maître ne m'avait expliqué que sous ces paroles : Il faut qu'un serviteur fasse tout dans les intentions de son maître : j'en ai parlé ailleurs⁹⁴.

On retrouve là, en effet, ce qu'il a déjà exprimé à la fin de mars 1642⁹⁵ ; sa difficulté à bien saisir d'emblée dans toute son *étendue* la portée du vœu de servitude à Jésus ! Une difficulté liée, on le devine, au fait qu'au début de 1641 Olier n'était pas encore sorti de sa grande épreuve. Sans doute dû à son confesseur Charles Picoté – puisque Condren n'était plus de ce monde pour le lui donner –, le conseil d'attendre une année avant de s'engager s'est donc révélé plein de sagesse ! Olier en souligne le bienfait en ajoutant là :

Au reste, depuis ces temps-là, mon Maître a commencé à se servir de primautés et familiarités bien plus grandes [...]⁹⁶.

3. LE VŒU DE SERVITUDE À L'ÉGLISE OU AUX ÂMES

La perspective de cette servitude apostolique s'ouvre à Olier au début d'août 1642, alors qu'il est encore au village de Vaugirard mais s'apprête à devenir curé de *la paroisse de Saint-Sulpice*. A ce sujet, il rapporte d'abord les vues qui lui ont été données intérieurement sur le mystère de l'Eglise et sur le fait que *Notre Seigneur* en est lui-même *le serviteur*, comme écrit-il, il en a fait profession au jour de sa Présentation au temple, en même temps qu'il fit *vœu de servitude à Dieu son Père*⁹⁷. A propos de cet esprit de servitude ecclésial dans lequel *Notre Seigneur* veut désormais le faire vivre quasi continuellement, il précise, le 3 août :

Je ne / vois aucun membre de l'Eglise ni aucun particulier devant lequel je ne me voie comme son serviteur. Et aujourd'hui notre bon Dieu a désiré me faire paraître qu'il avait cette intention. Car ce 3^{ème} jour d'août se fait la fête, en ce village, de la Dédicace de l'église, qui est proprement la représentation de l'Eglise, à savoir la consécration et oblation de tous les fidèles à Dieu [...]. Or, en cette cérémonie, où il a fallu dire la messe solennelle, Dieu a voulu qu'en ce jour la compagnie m'ait choisi pour faire le diacre, ce qu'elle n'avait pas fait il y a plus d'un an [...] mais Dieu, qui voulait exprimer ses mystères, le désirait ainsi et voulait que je parusse là en qualité de serviteur. Car diacre et serviteur est une même chose⁹⁸.

Selon sa tendance fréquente à interpréter symboliquement le moindre événement, Olier voit là une confirmation du rôle de *serviteur* que Dieu a *l'intention* de lui voir jouer publiquement pour l'Eglise. Remarquant qu'à l'issue de cette messe, alors qu'il se disposait à prendre, comme à *l'ordinaire*, un temps personnel d'*action de grâce*, il en a été empêché par des personnes qui désiraient se confesser et auxquelles il a dû, en qualité de serviteur, consacrer *plus d'une demi-heure*, il en tire cette leçon :

J'ai été obligé de rendre les mêmes devoirs en cette disposition même, regardant chaque âme comme ma Dame et comme ayant pouvoir sur moi comme sur son serviteur. Et même, intérieurement, j'ai été averti que je devais faire ainsi dans la paroisse de Saint-Sulpice, où je devais regarder chaque âme comme ma maîtresse, et, moi, comme son serviteur public qui suis exposé à un chacun pour le servir en son besoin, si bien que je suis le serviteur universel de

⁹⁴ Cf. Ms. 1, 49 et 50 passim.

⁹⁵ Cf. ci-dessous, p. 9 et notes 28, 29 et 31.

⁹⁶ Ms. 1, 50.

⁹⁷ Cf. Ms. 3, 241 et 243 passim.

⁹⁸ Cf. Ms. 3, 244 passim et 244-245.

*l'Eglise et des particuliers de Saint-Sulpice, je suis vendu et abandonné à son service, n'étant plus du tout à moi mais à tous*⁹⁹.

Officiellement installé le 4 novembre 1642, en la fête de Saint Charles Borromée, comme curé de la paroisse Saint-Sulpice¹⁰⁰, c'est en janvier 1643 qu'Olier est conduit intérieurement à s'engager par vœu à ce service des âmes dans l'Eglise. SI brève qu'elle soit, la notation qu'il en fait à ce moment-là est significative. Il souligne d'abord, le 11 janvier, jour anniversaire du bout de l'an 1642 où il avait eu l'honneur de se vouer en servitude à Notre Seigneur Jésus :

Ce divin Maître, dans mon cœur, fit pour moi ce même vœu, par lui-même et par sa seule vertu, n'étant trouvé le souffrant simplement sans agir, à cause que Monsieur Picoté m'avait conseillé de prendre huit jours pour m'y préparer.

Mais Olier précise surtout :

*Je me suis vu porté à faire vœu de servitude [en surcharge : d'être serviteur] non seulement de Notre Seigneur mais des serviteurs de Notre Seigneur*¹⁰¹.

Autrement dit se manifeste ici l'orientation, indissociablement apostolique et spirituelle, de la servitude première vouée à Jésus et la manière dont ce vœu fera désormais du nouveau curé de Saint-Sulpice, en même temps, le serviteur de tous les fidèles dans l'Eglise, à commencer par ses paroissiens.

A cette servitude à l'Eglise, communion à celle du Seigneur Jésus lui-même, Olier devait désormais demeurer toujours fidèle. En mai 1646, il note, par exemple :

*Il m'a semblé que Notre Seigneur désirait que nous entrassions en quatre dispositions particulières qu'il porte dans lui-même : l'une de religion parfaite vers son Père, l'autre d'unité vers sa Mère, de servitude vers l'Eglise et de société pour tous ses membres, ce qui contient une grande substance*¹⁰².

Sur la grande substance reconnue là à ce service voué à l'Eglise et à tous ses membres, Olier s'est expliqué dans deux fragments de ses Notes autographes, malheureusement non datés. Quand l'aura-t-il fait ? Après son vœu du 11 janvier 1643, il y a tout lieu de le penser. Pour le reste on en est réduit à des conjectures. Dans la mesure où les quelques pages intitulées *De l'esprit du vœu de servitude à l'Eglise*¹⁰³ en donnent une présentation plus complète, associée à celle du vœu d'hostie, on peut supposer que leur rédaction est la plus tardive. Dans la mesure où le long développement qui a pour titre *Explication de l'esprit de servitude à l'Eglise*¹⁰⁴ semble plus personnel, sans doute peut-on penser qu'il a été rédigé auparavant, alors qu'Olier, arrivant à la paroisse Saint-Sulpice, se précisait à lui-même son programme pastoral de serviteur des âmes. C'est la double hypothèse retenue ici.

Dans son *Explication de l'esprit de servitude à l'Eglise*, le nouveau curé commence par se rappeler à lui-même la conviction de foi sur laquelle repose son attitude au service de la paroisse, cellule de l'Eglise, Corps du Christ et dépositaire de son Esprit :

*Il faut considérer l'Eglise comme un Corps dans lequel est répandu l'Esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ, si bien que, servant toute l'Eglise, vous servez un particulier de l'Eglise, vous servez un membre de Jésus-Christ. Vous adorez et respectez, vous aimez, vous obéissez à Jésus-Christ en ce particulier de l'Eglise*¹⁰⁵.

Cela dit, Olier se précise la manière dont il est ainsi appelé à pratiquer dans l'obéissance la servitude à l'Eglise, inséparable de celle qu'il a vouée au Christ. Il souligne d'abord le discernement spirituel qu'elle suppose :

⁹⁹ Cf. Ms. 3, 245 suite passim et 246.

¹⁰⁰ Cf. I. Noye : *Chronologie de Jean-Jacques Olier*, cité supra, p. 19.

¹⁰¹ Cf. Ms. 4, 216 passim.

¹⁰² Cf. Ms. 8, 38 et 40 passim, et 41.

¹⁰³ Cf. Ms. 14, 21 ss.

¹⁰⁴ Cf. Ms. 13, 131 ss.

¹⁰⁵ Ms. 15, 131.

Quand je fais profession d'obéir à l'Eglise, je fais profession d'y obéir avec discrétion et suivant les desseins de Dieu en son Eglise. Car je fais profession d'obéir au Saint-Père, d'obéir à l'évêque, d'obéir dessous lui au prélat au supérieur particulier que l'évêque me propose ; et ensuite à tous ceux qui se présentent, lesquels en Jésus-Christ désirent quelque chose de moi. Je dis : en Jésus-Christ, et non pas en leur caprice et légèreté : car je dois obéir à Jésus-Christ en ses membres et servir à ses nécessités [en] tous, si bien que, Notre Seigneur me commandant en tous, en tous je lui dois obéir¹⁰⁶.

Puis il en vient aux exigences intérieures que comporte pour lui une telle obéissance, à savoir le renoncement à sa volonté propre pour ne faire que celle de Jésus-Christ :

Je suis ainsi serviteur de tous et prêt à obéir à tous. Je dois cela par justice et / non pas par dévotion particulière. Je dois en outre être entièrement mort à ma volonté propre, à cause que tout propre doit être crucifié en moi avec Jésus-Christ, si bien que chacun me doit trouver sans volonté et prêt à lui obéir, si je suis chrétien. Et, de plus, je dois avoir ma volonté consommée en celle de Jésus-Christ, en sorte que je n'aie plus de volonté que la sienne. Ainsi quand il commandera quelque chose par le moindre des siens, ma volonté doit être aussitôt établie dans l'ordre et l'assiette qu'il désire ; ma volonté doit se trouver dans l'état qu'il souhaite, n'ayant rien en moi qui soit propre, mais, au contraire, tout étant consommé en lui par sa vie divine, par sa sainte présence, laquelle il vit en tous ses véritables membres, qui sont abandonnés à lui pour être consommés par lui-même. En cette sorte de gens, consommés intérieurement par Jésus-Christ, aussitôt commandé, aussitôt exécuté : ce n'est qu'une volonté des deux¹⁰⁷.

Obéir à tous les membres du Christ, comme l'implique son vœu de servitude à l'Eglise, ne relève pas, estime Olier, d'une simple dévotion privée mais bien de la justice qu'il leur doit comme pasteur. Mais, il faut le noter aussi, il pense être appelé à répondre à ce devoir dans l'attitude intérieure qui est, en fait, celle de tout vrai chrétien.

La seconde exigence de la *servitude à l'Eglise* est celle de la *pauvreté*, envisagée pareillement dans la perspective initiale où il s'agit du service à rendre Notre Seigneur lui-même vivant en tous ses membres.

Pour la pauvreté, il faut de même laisser son bien et ce qu'on nomme sien, en Esprit, à la disposition du Maître, lequel a pouvoir absolu sur ce qu'il a mis dans les mains de son serviteur afin de lui garder pour son usage. Notre Seigneur est donc vivant en tous ses membres, qui nous demande pour sa nécessité. Il lui faut aussitôt ouvrir sa bourse et lui dire : Seigneur, prenez ce qui est vôtre ; et ainsi, en respect intérieur et aussi extérieur, autant que la condition le permet, lui mettre entre les mains ce qu'il demande pour sa nécessité. Il faut envisager Jésus-Christ demandant et, aussitôt, en promptitude et vitesse, s'encourir [= s'empresser] (de) lui bailler ce qu'il veut. Il faut avoir le saint empressement de Marthe et la contemplation intérieure de Madeleine, qui vous fasse voir et bailler à Jésus son besoin¹⁰⁸.

Cette perspective de foi, remarque-t-il ensuite, doit permettre au pasteur-serviteur de garder, avec discernement là encore, juste raison dans sa générosité. D'une part, elle lui évite le risque de satisfaire à l'intention injuste et déréglée qui peut animer tel ou tel solliciteur, et, d'autre part, elle le préserve de se croire obligé de répondre à tous les besoins des pauvres alors qu'il n'en a pas les moyens et que c'est aux riches que la Providence demande d'être, pour cela, les bras et les mains de l'Eglise¹⁰⁹.

Dans les deux dernières pages de son *Explication de l'esprit de servitude à l'Eglise*, visiblement inachevée, Olier en vient à l'exigence d'humilité que cet esprit engage. Il en parle comme de l'esprit de petitesse et de l'obligation à vivre le dernier, le plus vil, le plus petit et le

¹⁰⁶ Ms. 15, 131 suite.

¹⁰⁷ Ms. 15, 131-132.

¹⁰⁸ Ms. 15, 133. Olier fait allusion à l'épisode de Marthe et Marie : cf. Luc 10, 38 ss.

¹⁰⁹ Cf. Ms. 15, 133 ss passim.

plus méprisable dedans l'Eglise de Dieu. Une telle exigence, estime-t-il, est très évidente pour peu que nous réfléchissions à ce que nous sommes par nous-mêmes et [à] ce que sont les autres :

Il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur notre misère et les perfections d'autrui, et nous verrons aussitôt que, selon la vérité, nous ne sommes pas dignes d'être comparés, ni même supportés par les autres¹¹⁰.

Il s'agit évidemment toujours de la vérité de la foi, qu'Olier réexprime ainsi :

Premièrement il faut tenir pour certains que, dans l'Eglise de Dieu et dedans les fidèles, Jésus-Christ y habite par son Esprit, ses grâces, ses dons, ses talents, ses vertus. Et ce qui est de lui (il) est saint, (il) est grand et (il) mérite d'être honoré [...]. D'où vient que la disparition des chrétiens envers toute l'Eglise et en chacun des membres est de culte, d'honneur et de respect. Il n'y a pas un membre de l'Eglise ni un particulier des fidèles qui ne soit enfant de Dieu, qui ne soit membre de Jésus-Christ et temple du Saint-Esprit. Il n'y en a pas un qui / n'en porte le caractère de Jésus-Christ en soi [...]¹¹¹.

L'humble service et le respect fraternel des fidèles de l'Eglise auxquels l'engage son vœu de servitude aux âmes, le curé de Saint-Sulpice considère qu'ils sont simplement la disposition qu'ont à vivre entre eux tous les chrétiens, en accord avec cette vérité de leur foi commune.

Ces perspectives figurent, à la fois synthétisées et complétées, dans le fragment de ses Notes autographes qu'Olier a intitulé *De l'esprit du vœu de servitude à l'Eglise*¹¹². On y retrouve d'abord le triple vœu d'obéissance, de pauvreté, de petitesse et d'humilité :

L'esprit du vœu de servitude à Jésus-Christ et son Eglise emporte avec soi le vœu d'obéissance au moindre de l'Eglise, auquel on est obligé d'obéir : Subditi estote [omni] humanae creaturae, il faut être soumis à tous.

Le vœu de servitude porte encore le vœu de pauvreté, en sorte que l'on n'ait rien à soi mais qu'un chacun ait droit de prendre sur nous ce qu'il voudra sans qu'on puisse y trouver à redire. Car le serviteur n'a rien à soi, tout ce qu'il acquiert, il l'acquiert au Seigneur, si bien que le Seigneur est maître de tout le bien du serviteur.

Le vœu de servitude comprend encore le vœu de petitesse et d'humilité, en sorte qu'on se tienne et se regarde le plus bas, le plus vil et plus petit de l'Eglise, se tenant toujours en esprit aux pieds de tout le monde. Comme le serviteur est obligé de le faire à l'égard de son maître, ainsi chaque particulier de l'Eglise est encore notre maître en tant que membre de l'Eglise à laquelle nous avons fait vœu de servitude¹¹³.

Mais ce que son *Explication*, restée inachevée, ne comportait pas, Olier le note ici. En parlant d'abord du vœu de souffrance qu'il explique ainsi :

Le vœu de servitude comporte encore le vœu de souffrance, en sorte qu'on souffre toute sorte de mépris, d'opprobre, d'affliction, de peine pour le service de l'Eglise. Le serviteur est obligé de souffrir toute chose pour tous les intérêts de son Maître : il n'y a chaud ni froid, ni faim, ni soif, ni travail, ni mépris, ni contradiction qu'il ne doive endurer en poursuivant ses intérêts. Il n'y a sorte de maux par-dessus lesquels il ne soit obligé de passer pour le service du Maître. Il n'y a rien qu'il ne doive faire et souffrir pour lui.

Alors que, sur ce point, la rédaction première s'arrêtait là, Olier a rajouté, en surcharge et d'une autre écriture, plusieurs lignes :

Il n'y a aussi sorte de mauvais traitements et d'injures qu'il ne doive souffrir de la part de son Maître, avec soumission et paix¹¹⁴.

¹¹⁰ Cf. Ms. 15, 137 passim.

¹¹¹ Ms. 15, 137-138 passim.

¹¹² A noter que le Ms. 106, aux Archives sulpiciennes de Montréal, présente quasi littéralement, dans un style seulement amélioré, le même texte : sans doute s'agit-il d'une copie.

¹¹³ Ms. 14, 21. A propos de l'obéissance, Olier cite, de mémoire, 1 Pi : 2, 13.

¹¹⁴ Ms. 14, 22 passim. La finale de cet ajout est difficile à lire.

Discret écho, sans doute, des sévices dont il a été victime lors de l'émeute populaire soulevée contre lui en juin 1645¹¹⁵. Dans la rédaction originelle qui se termine par une autre obligation impliquée par le *vœu de servitude*, Olier ne craint d'ailleurs pas d'évoquer le martyre auquel elle pourrait conduire :

Le vœu de servitude contient encore l'obligation au zèle parfait de la gloire de l'Eglise, soit intérieure, soit aussi extérieure. Il la doit procurer pour toutes les voies possibles et il ne doit rien épargner pour cela. Il n'y a bien, honneur, plaisir qu'il ne doive sacrifier / pour cela. En sorte même que s'il est besoin de donner son sang et sa vie, il le fasse à la manière de Notre Seigneur qui dilexit Ecclesiam, qui tradidit semetipsum ut exhiberet sibi sponsam gloriosam. Ecclesiam non habentem maculam aut rugam aut aliquid ejusmodi, ut sit sancta et immaculata.

Concluant que *de ce vœu de servitude naît celui de victime de Dieu*, il amorce alors un développement sur *le vœu d'hostie*¹¹⁶, que lui-même a été conduit intérieurement à faire, en 1644.

4. LE VŒU D'HOSTIE À DIEU

Le thème sacrificiel de la vie d'hostie s'est présenté intensément à Jean-Jacques Olier dès le moment où il s'est vu proposer la cure de *Saint-Sulpice* en mai 1642. Continuant à méditer sur le *mystère de la Transfiguration*, sur lequel, note-t-il, alors, *Notre Seigneur le tient depuis longtemps*, il s'arrête aux paroles jadis prononcées par Elie à l'Horeb – *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum* – à comprendre comme dites par lui prophétiquement *en la personne* du Christ lui-même :

Je ne puis dire autre chose sinon que je suis tout zèle et tout feu pour mon Seigneur et mon Dieu, disait Elie en la personne de Notre Seigneur, qui n'a pris la nature humaine et n'a été envoyé de son Père que pour être une hostie et victime d'amour et de louange pour sa gloire [...].

Non seulement il y voit *ce qui doit être l'esprit de tous les fidèles* mais une invitation qui lui est personnellement adressée comme futur curé de *Saint-Sulpice*. Invitation qu'il réalise intérieurement en venant s'abandonner à la conduite de la *Très Sainte Vierge*, dans la ligne de la servitude qu'il lui a vouée en 1633 :

[...] (Ce) qui doit être l'esprit de tous les fidèles qui, étant appelés pour être ses membres et vivre d'une même vie, animés d'un même zèle et d'un même Esprit, doivent être tous abandonnés à l'Amour pour être tous consommés en lui à la gloire du Seigneur.

*Et c'est ce que j'ai ressenti aujourd'hui en me venant jeter aux pieds de la Très Sainte Vierge pour l'emploi dont l'on veut me charger pour la cure de Saint-Sulpice. Je me suis trouvé, en Esprit, à ses pieds, prosterné comme une pauvre victime abandonnée à sa conduite pour devenir ce qu'il lui plairait. Car il me semble que c'est l'Esprit dans lequel Dieu veut que je le serve, à savoir en Esprit d'hostie dédiée à sa gloire, toute prête d'être égorgée et immolée pour son amour, prête à mourir pour le maintien de sa foi et de sa Parole [...]*¹¹⁷.

En octobre de la même année 1642, Olier réfléchit à la religion des chrétiens, qui n'est autre que celle de *Notre Seigneur* lui-même, en son état d'hostie [...] au très *Saint-Sacrement*, précise-t-il :

Notre Seigneur n'est pas seulement la source et l'origine de la religion des chrétiens, mais il en est aussi le centre. Car tous les devoirs de la religion aboutissent à ce centre, hors

¹¹⁵ Sur cet événement dramatique et la réaction d'Olier, cf. G. Chaillot : *Prier à Saint-Sulpice avec Jean-Jacques Olier*, DDB 1995, p. 70-71 et B. Pitaud : *Petite vie de Jean-Jacques Olier*, DDB 1996, p. 115 ss.

¹¹⁶ Ms. 14, 22-23. Olier a cité, de mémoire, Eph. 5, 25 et 27.

¹¹⁷ Cf. Ms. 2, 93 passim (Olier cite 1 Rois 19, 10 et 14) et 94.

*duquel le cœur du chrétien ne trouve point de repos. Je parle de Notre Seigneur, de Notre Seigneur comme hostie et de Notre Seigneur au très Saint Sacrement*¹¹⁸.

Et ceci le conduit à parler du *vœu de servitude* et du *vœu d'hostie* auquel il aboutit, en les situant au regard des trois *vœux religieux de pauvreté, chasteté et obéissance*.

Il en est des vœux tout de même auxquels la religion nous porte et l'inclination d'honorer Dieu. Car les vœux, dans leur étendue, ne comprennent pas seulement le vœu de pauvreté, qui est le dépouillement des biens, le vœu de chasteté, qui est le dénuement des plaisirs de la chair, et celui d'obéissance, qui comprend le renoncement à sa propre volonté. Il y a encore le vœu de servitude, qui comprend le renoncement total de soi-même : il y a la consécration entière de soi-même à son Dieu, par laquelle on perd toute sorte de droit sur soi-même, l'ayant entièrement voué, dédié, abandonné et consacré à Dieu : et c'est une espèce d'anéantissement. Et il y a ce vœu d'hostie, qui porte d'être anéanti entièrement à soi et ne vivant ni subsistant plus qu'en Dieu seul, étant tout consommé en Jésus-Christ pour Dieu. Et, cela, proprement, c'est être hostie, c'est aboutir à l'hostie, c'est aboutir au sacrifice total et parfait de soi à Dieu, en quoi consiste la perfection religieuse, qui se trouve recueillie dedans le sacrifice et (le) sacrifice de l'autel [...] ¹¹⁹.

Le propos d'Olier, dans cette page, serait-il, en les mettant tous sur le même plan, de présenter les vœux de servitude et surtout d'hostie comme l'indispensable complément des engagements de l'état religieux traditionnel pour quiconque veut *aboutir à la perfection chrétienne* ? Sa pensée s'éclaire dans plusieurs autres passages consignés par la suite dans son Journal.

En janvier 1643, il fournit, pourrait-on dire, déjà une sorte d'éclairage indirect. Evoquant l'appel qu'il pense avoir reçu intérieurement, il le situe d'abord dans la ligne de la vocation de ses maîtres, Bérulle et Condren :

*[...] Notre Seigneur me faisait voir que deux personnes avaient déjà travaillé à le faire honorer en ses mystères / à savoir Mgr de Bérulle, pour faire honorer son Incarnation, le Père de Condren, sa Résurrection ; et qu'il voulait que je le fisse honorer en son Saint-Sacrement, et, pour cela, qu'il m'en voulait donner la grâce et l'esprit de ce divin mystère, m'apprenant à vivre conformément à ce divin mystère et [à] l'apprendre encore aux autres, à savoir comme hosties vivantes à la gloire de Dieu*¹²⁰.

Et, au lendemain de la fête de Saint-Sulpice, célébrée le 17 janvier, il ajoute :

*Tout le jour [...] je sentais mon âme louant Dieu toute seule par l'opération du Saint-Esprit, et j'étais intérieurement disposé comme une hostie de louange à la gloire de Dieu*¹²¹.

Autrement dit, sans parler encore là de vœu à ce sujet, Olier laisse entendre que son engagement intérieur en attitude d'hostie est de l'ordre de la dévotion bérullienne et non pas de la profession proprement religieuse.

Au mois d'octobre 1643, la perspective se précise davantage. Pour le préparer sans doute à s'y engager en réponse à l'appel intérieur déjà reçu, son directeur lui demande de faire *oraison sur le vœu d'hostie*. Dans ces pages de son Journal, Olier lui fait part des lumières qui lui ont alors été données :

A la gloire de Dieu, ce 17 octobre, en l'oraison que je faisais dessus le vœu d'hostie, comme mon directeur me l'avait ordonné, je voyais la différence qu'il y avait du vœu de servitude et [du] vœu d'hostie à Dieu. Le vœu de servitude comporte seulement de faire toutes ses actions dans les intentions de son Maître. Le vœu d'hostie ne dit pas seulement le vœu d'agir pour Dieu mais de vivre et agir uniquement / pour lui, se séparant de tout ce qui n'est point pour lui, comme de toute satisfaction et complaisance propre, que l'on fait vœu de

¹¹⁸ Ms. 4, 133 (cf. Ms. 4, 132 en marge : 7 octobre 1642).

¹¹⁹ Ms. 4, 142 (en titre : *A la gloire de Dieu ce vendredi 10 octobre 1642*).

¹²⁰ Ms. 4, 216-217.

¹²¹ Ms. 4, 217 suite passim.

*sacrifier à Dieu à tout moment, ce qui n'est point compris dans le vœu de servitude. Et ainsi l'âme est mise dans une parfaite sainteté, en sorte qu'elle se voit séparée de tout ce qui n'est point Dieu. C'est un état que celui d'hostie, qui vous tient toujours en Dieu, environné de Dieu, consommé en Dieu, ne sortant jamais de Dieu et ainsi, demeurant comme dans une fournaise ardente qui éloigne et sépare de vous tout être présent, vous contentant de Dieu en qui seul vous vivez et trouvez tout en lui*¹²².

Alors que le vœu de servitude, dont il a l'expérience depuis janvier 1642, l'oblige seulement au plan de ses actions, à œuvrer ponctuellement pour Dieu, Olier découvre que le vœu d'hostie va beaucoup plus loin : il est de l'ordre d'un état permanent et exige de vivre uniquement de Dieu et en lui et donc de lui sacrifier tout le reste. S'inspirant sans doute de la conception sacrificielle héritée de son maître Condren, il comprend qu'une telle consommation en Dieu va bien au-delà de l'immolation qu'elle présuppose. Aussi poursuit-il :

*Cela s'appelle la vie d'hostie consommée et non pas seulement immolée, qui tous les jours travaille à sa destruction et son immolation ; mais, supposant cet état, elle [l'âme immolée] vit comme hostie consommée en Dieu, ne vivant que de Dieu, ayant présupposé auparavant l'état d'immolation par plusieurs sortes de mortifications qu'elle a toutes exercées par elle-même, ou bien en a déjà souffert l'exercice par les mains du grand Sacrificateur, qui prend plaisir à mettre lui-même le couteau dans la gorge de son hostie et qui, lui seul, entend à mortifier universellement sa créature en tous ses sens et ses puissances, la pénétrant jusqu'au vif pour lui donner la mort et l'égorger à sa gloire. Ce qu'elle doit souffrir avec plaisir / comme préparation à l'état parfait du chrétien, qui est celui de l'état d'hostie consommée, par laquelle nous entrons en l'esprit et la grâce de la Résurrection ou Ascension, selon notre vocation : auparavant nous n'avions encore part qu'à l'esprit de la mort de Jésus, qui n'est que la première partie du baptême, la seconde étant à l'esprit de la Résurrection et de la consommation de l'état de chair intérieur en la vie de Dieu [...] cela se fait proprement par la grâce du très Saint Sacrement où Notre Seigneur Jésus-Christ [est] consommé dans son Père [...] Ainsi en est-il d'une âme consommée en Jésus-Christ, à qui le corps et la chair ne lui sont plus (de) rien, ils ne lui sont plus propres, ils ne lui servent plus de rien que pour vivre sur terre sans rien goûter ni regarder de ce qui la contente [...]*¹²³.

Olier réalise là, en somme, que le vœu d'hostie doit le conduire, selon sa vocation propre, à l'état parfait du chrétien en l'aidant à mettre mieux en œuvre la grâce de son baptême et de l'eucharistie qu'il célèbre.

Ce n'est cependant que l'année suivante, en 1644, qu'il va s'y engager. D'abord, courant mars, Olier remarque que la perspective de cet autre vœu s'est imposé à lui inopinément... à l'endroit où celle de la servitude à Jésus lui avait naguère été signifiée :

*A la gloire de Dieu, ce même jour, étant en ce même lieu où, autrefois, la bonté de [Notre Seigneur] m'a fait de grandes miséricordes, et, en particulier, il m'obligea, comme je l'ai marqué ailleurs, de lui faire le vœu de servitude, tout miraculeusement, sans penser à cette rencontre, et à la suite des grâces que je reçois toujours sous la protection de la Très Sainte Vierge, mon unique Maîtresse, je me suis vu obligé de faire un autre vœu, que j'avais longtemps désiré de faire auparavant, mais que je n'avais jamais eu la liberté de faire, n'ayant [pas] l'Esprit intérieur qui m'y portât ni qui m'en donnât la puissance*¹²⁴.

Pour lui permettre de s'engager à ce saint vœu d'hostie en meilleure connaissance de cause, cet Esprit, ce jour-là, donne à Olier l'explication de ses exigences au cours de la célébration de l'eucharistie :

¹²² Ms. 5, 345-346.

¹²³ Ms. 5, 346-347 passim.

¹²⁴ Ms. 6, 67 (en titre : Mars 1644).

Etant à la sainte élévation de l'hostie, j'ai entendu l'explication de ce saint vœu d'hostie, comme autrefois il avait plu à Dieu me donner l'intelligence du vœu de servitude auquel il m'appelait. J'ai donc oui, à la première élévation, que le vœu d'hostie comprenait le vœu de mourir pour Dieu quand l'occasion s'en présenterait. / En second lieu, j'ai entendu que le vœu d'hostie comprenait le vœu de ne vivre à quoi que ce soit de soi-même [mais], au contraire, autant qu'on le pourra acquérir par fidélité, on vivra comme mort à tous ses sentiments et [à] tout ce monde, ne s'en souciant non plus que si l'on était mort [?] et ne cédant non plus au mouvement et aux désirs que la chair nous donne que si nous étions morts. Et, au-delà, ce vœu comprend encore la vie intérieure de l'Esprit qui est que, sur ce fondement de mort à soi-même, où l'on oubliera tout le monde, on négligera tous ses appétits et désirs naturels, on ne vivra plus que par le principe de Saint-Esprit qui sera en nous, donnant les mouvements intérieurs de la vie divine, donnant la force et la lumière pour l'accomplir¹²⁵.

A vrai dire, cette vie intérieure de l'Esprit, il fait déjà, depuis plusieurs années, l'expérience de ses progrès en lui. Aussi confie-t-il à dom Bataille la manière dont cela retentit jusque dans son corps :

Et cette vie, qu'il a plu / à Dieu [d']opérer en moi depuis quelques années, s'augmente et se fortifie, en sorte, en moi, que je ne puis quasi la porter. Et le feu de Jésus-Christ vivant en moi selon son état d'hostie, consommée en Dieu, me cause des excès et des efforts intérieurs qui me font gémir, comme si j'étais accablé du plus lourd fardeau du monde. Ce feu même me cause des sueurs qui me durent très longtemps par tout le corps, qui me donnent des désirs si grands d'être toujours en acte de vivre pour Dieu seul que cela me transporte et ravit hors de moi¹²⁶.

Tout en avant que sans cela il n'aurait jamais osé s'orienter vers ce divin et adorable vœu, Olier reconnaît qu'en fait tous les chrétiens sont bel et bien appelés à vivre la piété d'hostie dont Jésus-Christ leur donne la source dans la nourriture eucharistique :

Et, à moins de ces divines expériences et des grandes lumières qu'il a plu à Dieu me donner de cette piété d'hostie, jamais je n'aurais entrepris de m'engager en ce divin et adorable vœu, où toutefois tous les chrétiens sont attachés en Jésus-Christ qui / veut vivre en eux selon sa vie d'hostie, qu'il donne pour nourriture à l'âme au très Saint-Sacrement de l'autel¹²⁷.

Achevant alors le récit des grâces reçues le 11 mars, il note que, le matin, Dieu l'a encouragé à en prendre l'engagement afin, comme tout chrétien, de vivre de la vie même du Christ-Fils :

Et sa bonté m'apprenait ce matin : Cesse d'avoir tout intérêt et tu vivras comme mon Fils ; me promettant que je tiendrais sa place en terre si je cessais d'avoir tout intérêt particulier. Et même notre bon Dieu m'ajoutait : C'est ainsi que mon Fils vivait sur terre, [lui] qui ne cherchait que ma gloire ; et, cette vie, il veut la communiquer à tout chrétien si bien qu'il faut que tout chrétien devienne comme une hostie, qui est morte au-dehors et vivante au-dedans, qui ne respire que Dieu seul et le bien du prochain, qui se donne toute à Dieu [...]¹²⁸.

C'est quelques semaines après, le 31 mars 1644, qu'Olier fait enfin le vœu d'hostie au cours d'une eucharistie, alors qu'il était en pèlerinage à Notre-Dame des Miracles. Il le note brièvement :

Au nom de Dieu ce 31 mars 1644, étant à la sainte messe à la chapelle de Notre-Dame des Miracles, à St Maur, faisant à Dieu le vœu d'hostie, je me suis senti intérieurement nourri d'une vertu de Jésus-Christ sortant de la sainte hostie, qui me rendait participant de la vie de

¹²⁵ Ms. 6, -67-68.

¹²⁶ Ms. 6, 68-69.

¹²⁷ Ms. 6, 69-70.

¹²⁸ Ms. 6, 70 (la finale, en surcharge, est illisible).

*Jésus-Christ hostie et qui donnait à mon âme une vie intérieure et universelle en tous mes membres, semblables à celle que mon âme donne à mon corps [...]*¹²⁹.

Le lieu où il a pris un tel engagement et reçu une telle grâce n'est probablement pas sans signification : non seulement il marque le caractère marial de toutes ses pratiques de dévotion, mais il pourrait bien évoquer aussi à Olier le patronage de son maître Condren, qui avait le premier fait vœu d'hostie à Dieu et qui avait naguère, en 1640, regroupé à Saint Maur le petit groupe de ses plus fidèles disciples, dont lui-même faisait partie...

Dans son Journal de janvier 1643, on s'en souvient, Olier notait avoir reçu la promesse de Notre Seigneur qu'il lui donnerait la grâce et l'esprit du mystère eucharistique, non seulement pour lui-même mais pour l'apprendre encore aux autres, en les portant à vivre comme hosties vivantes à la gloire de Dieu¹³⁰. De cette mission, sans aucun doute a-t-il constamment cherché à s'acquitter dans son action pastorale, de diverses manières et sans demander à tous de s'engager comme lui-même à faire le vœu d'hostie. En 1651, cependant, et sa correspondance et son Journal témoignent qu'il y a bel et bien été amené avec Madame de Saujon, l'une de ses dirigées, avec laquelle il avait noué une relation assez particulière que l'on peut qualifier de véritable amitié spirituelle¹³¹.

Au cours de l'été 1651, Olier revient à maintes reprises dans son Journal sur l'appel intérieur qu'il ressent alors à honorer *le mystère de Jésus et Marie*¹³². Dès ses premières lettres à Madame de Saujon, dont il est devenu en mai le directeur, il lui en fait confidence en l'invitant à y répondre pareillement avec lui¹³³. Pensant avoir reçu de *la Sainte Vierge la grâce de le tenir uni, en elle, à une âme qui lui est chère* pour la servir *en son Fils*, comme il le note, au passage, dans le Journal de juillet¹³⁴, il découvre qu'il s'agit précisément de sa nouvelle dirigée, en constatant, il le lui écrit alors, *l'obligation particulière, où Dieu la met d'honorer*, comme lui-même, *la vie de Jésus en Marie*¹³⁵. C'est dans ce contexte que va se présenter à son sujet la perspective du *vœu d'hostie*. Une première fois, en effet, Olier consigne la suggestion intérieure que le *bon Dieu* lui a faite au cours de *la Messe*, le dernier dimanche d'octobre :

*Il plut, ce même jour, au bon Dieu, dans le très saint sacrifice de la Messe, [de] me faire entendre qu'il voulait que M.S. [= Madame de Saujon] lui fit vœu d'hostie le jour de la Présentation de la très Sainte Vierge, dans lequel (jour) cette divine âme [de Marie] se présenta à Dieu au temple dans un Esprit d'hostie vivante et consacrée à Dieu dedans tout elle-même*¹³⁶.

Occasion pour lui, ajoute-t-il, de mieux réaliser le sens de cet engagement, pris par lui depuis longtemps mais, il l'avoue, sans l'avoir *encore bien compris* :

Notre grand Tout me fit entendre nettement ce que c'était que ce saint vœu, que je n'avais encore bien compris : par quoi je vis que ce vœu était d'une grande éminence et qui demandait une âme de grande abnégation. Car, pour se vouer en Esprit d'hostie à Dieu, il faut vouloir être séparé de tout et désapproprié de soi-même, en sorte que nous ne soyons à rien, ne vivions à rien, mais, au contraire, tout à Dieu et consacrés tout pleinement à lui pour n'être et n'agir ou souffrir, en son [= notre] intérieur et extérieur, que pour lui. [Ce] qui est une des choses des plus difficiles de [= à] la nature, qui veut toujours agir pour soi et se retenir quelque chose à soi, ou [= alors que l'hostie est toute à autrui, toujours agissante et vivante pour Dieu, si

¹²⁹ Ms. 6, 71.

¹³⁰ Cf. Ms. 4, 217 passim, cité supra, p. 18 et note 63.

¹³¹ Selon B. Pitaud : *Jean-Jacques Olier directeur spirituel*, Cerf 1998, p. 233.

¹³² Cf. Ms. 8, 271 ([...]) *Que le mystère de Jésus et Marie est incompréhensible [...]*.

¹³³ Cf. L. 221 (*Voici la fête et le mystère adorable de Jésus en Marie qui s'approche [...] et je suis d'avis que vous et moi nous nous y préparions par un jeûne*) in *Lettres de M. Olier*, cité supra, t. I, p. 552 passim.

¹³⁴ Cf. Ms. 8, 274 passim.

¹³⁵ Cf. L. 225 in *Lettres de M. Olier*, id, supra, t. I, p. 556.

¹³⁶ Ms. 8, 292.

bien que cela suppose un renoncement universel, à soi et à toutes choses, établi dans le fond de la créature [?] pour pouvoir être ainsi vivante et opérante en tout pour Dieu. Et il plut, en particulier, à la divine Majesté [de] me faire entendre [...] qu'il fallait que tout le bien de cette âme fût à Dieu [...] et que ce vœu étaient tels glorieux à Dieu et très / utile à son Eglise, et, en ce point, différent du vœu de pauvreté, lequel fait simplement quitter les biens, les laissant pour l'ordinaire au siècle, où [= alors que] ce saint vœu d'hostie portait et donnait tout son bien à Dieu, en abnégation intérieure de soi-même et en séparation de toute attache, ne les ayant que pour Dieu et ne les souffrant que pour lui [...] ¹³⁷.

L'invitation ainsi faite à Olier d'approfondir sa propre manière de voir le vœu d'hostie, que Dieu lui suggère, pense-t-il, de proposer à Madame de Saujon, se trouve confirmée par la découverte émerveillée de la qualité spirituelle de cette âme, étroitement liée à la sienne, dont il lui est donné d'être le témoin comme directeur.

Ceci se manifeste lorsque, dans son Journal, à l'approche du 21 novembre, Olier revient une seconde fois, sur la question. Il note, en effet, d'abord :

Or cette âme que la bonté de Dieu me faisait ressentir en la mienne, (elle) était ainsi dégagée et libre de toutes choses, elle était sous l'empire du seul Esprit, possédée de lui pour habiter en Dieu et vivre pour sa gloire uniquement. Cette âme semblait être venue en moi pour entrer avec moi dedans Dieu et pour vivre, avec moi et en moi, à sa gloire. C'est une chose admirable de voir une âme perdue en Jésus ou [= et] sa Mère, dans lesquels on ne voit ni ne sent rien que Dieu, c'est un charme et une grâce qui attire et qui gagne au-delà de tout ce qu'on peut comprendre [...] ¹³⁸.

Après quoi, il en vient à ce que Notre Seigneur lui a fait entendre sur le sens du vœu d'hostie qu'il désire voir faire à Madame de Saujon, comme il l'a manifesté quelques jours auparavant :

Notre Seigneur et Maître, qui est le Tout de cette épouse de son cœur, me fit la grâce de me dire : Je veux qu'elle s'abandonne à moi dedans un vœu parfait ; me faisant entendre ces autres termes qu'il lui avait plu de me dire quelques jours auparavant : Je veux qu'elle me fasse vœu d'hostie ¹³⁹.

Occasion pour Olier de mieux saisir l'importance de l'abandon total de soi-même à Dieu qui est au cœur de la profession d'hostie, un abandon sans doute, demandé par le baptême à tout chrétien, mais qu'en fait peu d'âmes sont gratuitement appelées par Dieu à professer par vœu :

J'apprenais que cet état d'hostie à Dieu portait avec soi particulièrement cette disposition d'abandon total de soi-même dans Dieu, n'ayant plus droit quelconque dessus soi, s'en étant dépossédé et dépouillé entre ses mains [...] / Il plaisait encore au bon Dieu [de] me faire entendre qu'il y avait peu d'âmes qui puissent faire profession d'hostie à Dieu, quoique le saint baptême le demande, et que le saint Apôtre y exhorte toutes les âmes par des prières très pressantes : Obsecro vos ut exhibeatis corpora vestra, je vous conjure, je vous supplie de toute la force de mon cœur d'offrir à Dieu vos corps et vos âmes comme des hosties vivantes, offrez le service extérieur et le culte intérieur et spirituel de votre esprit à Dieu. Et le défaut de cela vient de la difficulté qu'il y a d'un vrai dénuement [et] de la vraie désappropriation de l'empire et [de la] souveraineté que l'on a sur soi-même [...]. Et c'est là la difficulté essentielle et qui est impossible à vaincre à toute la créature ensemble [...] ¹⁴⁰.

C'est bien pour avoir reconnu en elle la grâce de cet attrait à l'état d'hostie que, toujours à l'approche du 21 novembre 1651, Olier écrit à Madame de Saujon pour l'engager à en faire le vœu :

¹³⁷ Ms. 8, 292-293 passim.

¹³⁸ Ms. 8, 303.

¹³⁹ Ms. 8, 303 suite.

¹⁴⁰ Ms. 8, 303 et 304 passim. Olier cite partiellement et paraphrase Rom 12, 1.

*Ma Fille, cet attrait à l'état d'hostie me confirme en la pensée que j'eus, sur ce vœu de faire la volonté de Dieu en tout, que notre Maître vous appelait au martyre et au sacrifice de votre propre volonté, qui est la première profession que le Fils de Dieu fit en qualité d'hostie en entrant dans ce monde, au rapport de David et de saint Paul [...]*¹⁴¹.

A partir, sans doute, de ce qu'il lui a été donné d'en entendre ainsi au fil des circonstances de son cheminement spirituel et pastoral, Olier s'est livré à une réflexion plus élaborée sur la signification et les exigences de l'état d'hostie, soit dans le cadre de toute vie chrétienne, soit surtout dans le cas du vœu proprement dit. En témoignent deux fragments de ses Notes autographes auxquels on va maintenant se référer : le plus court traite en quelques pages de la désappropriation¹⁴², le plus long constitue un ample développement sur le vœu d'hostie¹⁴³. Dans sa brève réflexion sur la désappropriation spirituelle, Olier, sans parler du vœu d'hostie, la présente comme une exigence de toute vocation chrétienne dans l'Eglise : communier à *Notre Seigneur en son état d'hostie*, conformément à l'enseignement de saint Paul et à l'exemple de saint Jean. Il n'hésite pas, d'abord, à en appeler à la manière dont Notre Seigneur lui-même était mort à toute propriété, puisque, privé de sa propre personne humaine, il ne pouvait rien vouloir ni désirer pour lui ainsi :

Il faut que nous soyons tellement anéantis à tout le propre et [à] ce qui regarde, nos intérêts, que nous ne désirions rien pour nous et nos propres personnes, non plus que si nous n'en avions plus. Si bien que même les plus justes et les plus saints désirs en apparence, qui partent de nous et qui sont pour nous, doivent être morts et anéantis, n'en ayant plus que du Saint-Esprit et de Dieu.

Il s'agit, explique Olier, d'être tout vide de tout propre désir et de devenir une pure capacité pour laisser Dieu en nous (et) y opérer ce qu'il veut¹⁴⁴. Aussi l'amour-propre nous doit-il être odieux parce que l'hostie, vivante de l'Esprit divin que nous devons être est toute à Dieu et ne vit plus que pour Dieu seul. Sur ce point Olier se réfère au langage paulinien, dont il explicite la signification :

*L'hostie dit la mort à soi, et, lorsque l'on ajoute vivante, comme le fait saint Paul, cela signifie la vie de l'Esprit qui nous anime pour Dieu, au milieu de la mort pour nous-mêmes, qui doit être générale en tout notre amour-propre. Et ainsi l'hostie ne vit que par une vie étrangère et divine. Quand saint Paul a dit : que vos corps soient hosties vivantes, il [l']a entendu du corps animé qui renferme par conséquent la mort entière de nous, puisque nous n'avons que le corps et l'âme en nous, qui, étant morts à eux-mêmes et ne vivant plus pour eux, laissent à l'Esprit de Dieu à vivre en nous*¹⁴⁵.

Puis, évoquant l'exemple de saint Jean, qui, dans l'Eglise, continuait et montrait au-dehors cette vie d'hostie en Jésus-Christ, Olier précise les deux manières dont celui-ci a été hostie vivante par excellence. D'abord au cours de sa première vie sur la terre, où, consacré à Dieu en sa naissance, dans l'attente de l'heure de sa mort il a vécu tout à Dieu en méprisant toutes choses pour le servir uniquement. Mais surtout en sa seconde vie, celle de sa résurrection, dans son état d'hostie consommée, auquel il nous a appelés à communier :

Il était hostie vivante de la seconde vie, à savoir [celle] de sa résurrection, qui était une vie divine et qui avait consommé la première vie de sa chair, qu'il avait tirée de sa mère, selon laquelle il devait mourir pour être vraie hostie, parfaite et consommée et digne de son Père tout saint, tout esprit éternel [et] immortel, hostie seule digne de Dieu en l'état de consommation, qui a été l'état où il nous a appelés en saint Jean [...] Et montre bien qu'il nous veut rendre participants de cette vie [...] et que l'Esprit de Dieu, en son saint sanctuaire,

¹⁴¹ L 241 in *Lettres de M. Olier*, id. supra, t. I, p. 590. Olier évoque implicitement Ps 39, 8 cité en Heb 10, 57.

¹⁴² Cf. Ms. 15, 11-14.

¹⁴³ Cf. Ms. 14, 23-32 (l'ordre des pages de l'original, bouleversé à la reliure du volume, a pu être restitué).

¹⁴⁴ Ms. 15, 11 passim.

¹⁴⁵ Ms. 15, 12 passim. Olier se réfère implicitement à Rom 12, 1.

dévore et consomme en nous intérieurement tout propre sentiment et toute vie première afin de vivre en lui uniquement et [d']être dévorés par la présence de ce feu divin et de cette hostie consommée, qui se vient mêler en nous pour nous consommer comme elle en Dieu : Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo, votre vie est perdue en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, elle est perdue en Dieu en qui il est tout consommé et perdu¹⁴⁶.

Même s'il n'en dit rien ici, on peut penser qu'aux yeux d'Olier, pour les âmes qui y sont gratuitement appelées, le vœu d'hostie offre un moyen privilégié pour accéder à cette participation à sa vie de Ressuscité que le Christ veut ainsi pour tous les chrétiens.

Dans le long développement qu'il lui consacre explicitement, dans un autre fragment de ses Notes autographes, Olier le fait cependant dans une perspective un peu différente. Là, en effet, il envisage le vœu d'hostie dans le prolongement de sa présentation initiale de la servitude à l'Eglise¹⁴⁷. Sans doute est-ce en songeant à la manière dont le vœu d'hostie, fait par lui en 1644, doit lui permettre de vivre spirituellement en plénitude, et comme *vrai chrétien* et comme pasteur, la servitude aux âmes et à l'Eglise à laquelle il s'est voué l'année précédente.

Il commence par noter l'exigence sacrificielle qu'implique ce dernier engagement :

Le vœu d'hostie dit proprement le vœu de ne vivre que pour Dieu en attendant le temps et l'occasion de se sacrifier à lui pour le bien de son Eglise. Et la disposition à ce vœu, ou plutôt l'obligation secrète que nous contractons encore librement dans ce vœu, c'est de mourir continuellement à soi et [= en] étouffant à tout moment les mouvements de la chair [...]. En sorte que nous n'agissions plus pour nos intérêts ni la satisfaction de nous-mêmes et par principe d'amour-propre, mais par / le principe de l'Esprit, nous regardant comme morts à la chair mais vivants seulement à Dieu en Jésus-Christ, c'est-à-dire à son Esprit, lequel seul nous peut porter à Dieu, au contraire de la chair qui ne nous porte qu'à vivre pour nous-mêmes¹⁴⁸.

En un sens donc le vœu d'hostie ne fait, semble-t-il, que reprendre les obligations du baptême qui s'imposent à tous les chrétiens, comme Olier le notait au passage dans son Journal de 1651 à propos de Madame de Saujon. Mais il le fait en les radicalisant dans leur orientation christologique :

Or le vœu d'hostie dit le vœu de ne vivre plus pour soi mais, au contraire, d'étouffer et de mortifier tout ce qui est de propre, tout ce qui est de nous-mêmes, conjurant toujours et invoquant l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ de nous consommer en lui pour achever le sacrifice que lui peut perfectionner [en] consommant notre être par son feu céleste et divin ; ce que nous ne pouvons pas faire, n'ayant en main que le couteau de la lumière et la vertu divine pour nous mortifier et mettre à mort tous ces avortons de l'amour-propre, tous ces rejets d'Adam, tous ces malheureux sentiments de la chair, qui veulent nous faire vivre et agir selon elle [...]. Et, selon cela, nous faisons le vœu d'hostie¹⁴⁹.

Concrètement, explique Olier, un tel vœu nous engage à ne vivre que pour Jésus-Christ qui, dans son amour, à notre égard, nous a mérité, par sa mort et sa résurrection pour nous, de mourir à nous-mêmes et de vivre à Dieu avec lui et en lui :

Il faut donc vivre seulement pour Jésus-Christ, lequel est mort et ressuscité pour nous et non pour lui, où il montre l'amour qu'il a pour nous, non pas pour lui, où il montre l'amour qu'il a pour nous, non pas pour lui. Il est mort pour nous afin de nous donner la vertu [= la capacité] de mourir à nous et à tout le monde. Il est encore ressuscité pour nous afin de nous faire vivre d'une vie nouvelle, non pas d'une vie charnelle, vie grossière et brutale [= animale], mais vie divine, vie ressuscitée, vie de Jésus ressuscité, étant tous consommés en louange, en amour, en adoration, intérieurement occupés toujours vers Dieu. Si bien que notre Maître est

¹⁴⁶ Cf. Ms. 15, 13 et 14 passim. Olier cite en finale Col 3, 3.

¹⁴⁷ Cf. Ms. 14, 23.

¹⁴⁸ Ms. 14, 23 suite (Olier corrige ce qu'il avait écrit d'abord : [...] mourir pour Dieu [...] pour le bien de sa gloire), et 24.

¹⁴⁹ Ms. 14, 24 passim.

*mort et ressuscité pour nous afin de nous mériter la mort à nous et la vie à Dieu. Donc, pour être vrai chrétien, il faut être vrai serviteur de Jésus-Christ, comme le marque saint Paul de lui au commencement de ses épîtres : Paulus, servus Jesu Christi, Paul, serviteur de Jésus-Christ*¹⁵⁰.

La conséquence ainsi tirée en référence au langage paulinien manifeste, semble-t-il, qu'Olier songe là à la manière dont le vœu d'hostie l'appelle à vivre pleinement son propre engagement d'apôtre chrétien au service du Christ dans l'Eglise. En témoigne d'ailleurs la suite de sa réflexion où il explicite la nature et les exigences de *cette profession de servitude*.

Pour l'essentiel, celle-ci demande de tout faire *dans les intentions de Jésus-Christ* :

Et en quoi, en un mot, consiste cette profession de servitude, c'est de faire toutes ses actions dans les intentions de Jésus-Christ, [de] n'agir plus que pour lui et sa gloire, n'agissant plus par [un] autre motif, de complaisance, intérêt, honneur, etc¹⁵¹.

Après avoir donné divers exemples concrets, Olier en vient aux attitudes spirituelles qu'une telle *profession* requiert :

*Ce vœu suppose une grande mortification de ses appétits, de ses désirs naturels, qu'il faut avoir beaucoup domptés, sentant en soi un grand amour de Notre-Seigneur et [un] grand désir de le servir et [de] travailler pour sa gloire, ne sentant rien de plus fort en nous, rien qui nous domine davantage. Il faut une soumission parfaite à son Esprit et à tous ses désirs, pour se rendre souple à tout ce qu'il nous manifestera. Il faut un grand amour de la Croix, [un] grand amour du mépris, de la pauvreté, de la souffrance, afin que nous ne trouvions rien en chemin qui nous arrête au service de notre Maître [...]*¹⁵².

Toutes attitudes qui se résument, estime-t-il, dans *la pureté d'intention* du serviteur qui recherche uniquement *la gloire de son Maître*, avec un amour totalement désintéressé, sans attendre de récompense pour lui-même, et sans éprouver de *jalousie* pour les autres :

Proprement l'esprit de ce vœu est la pureté d'intention, avec un désir ardent de la gloire de son Maître : un grand désir qu'il soit honoré, qu'il soit connu, aimé ; ne sentant point de jalousie quand il est plus aimé, honoré et glorifié par les autres, mais, au contraire, une grande joie et une parfaite complaisance dans le travail d'autrui et l'avancement de la gloire du Maître [...] Si l'on recherche seulement et purement *la gloire de son Maître*, on sera toujours content, à proportion de la gloire qu'il pourra recevoir [...] / [...] *La pureté de l'amour est la mesure des biens que Dieu nous fait. Ce n'est pas la multitude des œuvres, ce n'est pas la hauteur de la vocation, ce n'est pas l'éclat de l'entreprise mais la pureté de l'amour, la pureté d'intention que Dieu y considère. Serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui : bon serviteur, c'est celui qui agit purement, et fidèle, c'est celui qui accomplit courageusement et ardemment tout ce que désire son maître. Jam quaeritur inter / dispensatores ut fidelis...*¹⁵³

Poursuivant sa réflexion, Olier en vient alors à des consignes spirituelles très pratiques pour agir en véritable et fidèle serviteur, par exemple, écrit-il, *en prêchant [...]* *en confessant [...]* *en conversant [...]* *en étudiant* : des consignes, autrement dit, qu'il semble bien se donner à lui-même dans son ministère pastoral. En se souvenant de celle donnée par Notre Seigneur dans l'évangile, il précise :

Donc pour agir en véritable et fidèle serviteur, il faut, en commençant son œuvre, se souvenir de ce que dit Notre Seigneur : Qui sequitur me, celui qui me veut suivre, celui qui fait profession d'être mon disciple et serviteur, abneget semetipsum, qu'il renonce à soi-même, à toute propre recherche [...]. Il faut donc être soigneux, non seulement en commençant ses actions, mais aussi au milieu de ces actions même renoncer à soi-même et s'unir à l'Esprit de Jésus-Christ qui est en nous / pour nous faire agir dans les mêmes intentions qu'il agissait au

¹⁵⁰ Ms. 14, 31 (suite de 14, 24). Olier évoque en finale Rom 1, 1 et Phil 1, 1.

¹⁵¹ Ms. 14, 31 suite.

¹⁵² Ms. 14, 32.

¹⁵³ Ms. 14, 25 passim et 26-27. Olier cite en terminant Mth 25, 26 et évoque 1 Cor 4, 2.

*monde et nous faire continuer la vie qu'il avait commencée pendant son séjour sur la terre. Car la vie des chrétiens et la sienne n'est [= ne sont] que la même, non plus que [= comme] la vie des membres et du chef [= la tête], qui n'ont tous qu'un Esprit et une même vie*¹⁵⁴.

Telle est, en somme, pour le curé de Saint-Sulpice, la manière proprement chrétienne de vivre, en état d'hostie, son service de pasteur : en continuant le ministère et la vie même du Christ ici-bas, sous l'action de son Esprit.

C'est à ce rôle majeur de l'Esprit-Saint, dans tous les chrétiens comme en Jésus, et à l'importance décisive de *s'y abandonner pour agir dans les intentions de Notre Seigneur*, comme le requiert le vœu d'hostie, qu'Olier consacre les dernières pages de sa Note à ce sujet. Sans doute commence-t-il par souligner que *l'abondance de l'Esprit en Jésus-Christ* était telle qu'elle échappe à notre compréhension humaine :

*C'est un abîme inépuisable que le fond avec lequel agissait Jésus-Christ. Et les intentions qu'il avait en chacune de ses actions ne peuvent point être conçues, tant l'Esprit de Dieu lui en fournissait d'abondantes. La pureté et la sainteté qui était en son cœur ne peut être conçue ni portée par notre chair. Et, pour cela, chacune des actions du Fils de Dieu était d'un prix inestimable, non seulement à cause de la personne qui les rendait recommandables, mais à cause de l'abondance de l'Esprit et l'étendue des pensées et des dispositions / qu'il avait pour honorer son Père dedans le fond de son âme [...]*¹⁵⁵.

Mais il n'en affirme pas moins que *c'est ce même Esprit qui est en nous*, envoyé par Notre Seigneur sur la terre, merveilleux trésor dont tous les chrétiens ont le bonheur de bénéficier :

*Et c'est ce même Esprit qui est en nous, auquel nous pouvons nous unir en agissant pour avoir part aux intentions qu'il donnait autrefois à Jésus-Christ sur terre et lesquelles il désire continuer en nous. Notre Seigneur envoya pour cela son Esprit sur la terre [...] Et même ce bon Maître a bien voulu mourir pour nous mériter cette grâce et nous rendre participants de ce trésor si admirable, qui enrichit nos actions de ses mérites et perfections admirables. Les chrétiens sont bienheureux d'avoir un tel trésor dedans leurs mains, dont ils peuvent se revêtir*¹⁵⁶.

Telle la pierre philosophale, dont on prétend qu'elle convertit en or tout ce qui la touche, l'Esprit, dès *qu'il approche nos œuvres et [que] nous agissons en union avec lui*, est capable aussitôt de nous rendre participants des intentions et des mérites de Jésus-Christ : simplement, remarque Olier, *pour ce faire il n'attend que notre consentement*. Et de conclure :

*Il faut donc s'unir à cet Esprit, se lier à lui, se donner, s'abandonner à lui, afin qu'il agisse dans nous et qu'il nous fasse agir dans les intentions de Jésus-Christ*¹⁵⁷.

Sa réflexion sur le vœu d'hostie confirme donc à Olier l'importance décisive de ce dont il a fait, on le sait, comme sa devise depuis la seconde conversion à laquelle l'a conduit sa grande épreuve des années 1639-1641 : *Se laisser à l'Esprit !*

CONCLUSION

Au terme de cet inventaire du témoignage de Jean-Jacques Olier, sans doute mesure-t-on mieux quel a été pour lui l'enjeu des divers engagements intérieurs auxquels il a, tour à tour, été conduit : le vœu de servitude à Marie dont il a personnellement pris l'initiative dès 1633, les vœux de servitude à Jésus en 1642 et à l'église en 1643, enfin le vœu d'hostie à Dieu en 1644, contractés à l'exemple et sous l'influence de son défunt maître Condren. Reflets d'une pratique de dévotion alors courante dans la tradition bérullienne, ils ont visiblement marqué autant d'étapes progressives dans son cheminement spirituel et pastoral : en réponse aux appels

¹⁵⁴ Ms. 14, 27 passim et 28. Olier évoque Mth 16, 24 = Luc 9, 23.

¹⁵⁵ Ms. 14, 28-29.

¹⁵⁶ Ms. 14, 29 suite passim.

¹⁵⁷ Cf. Ms. 14, 29 suite passim et 30 passim.

de l'Esprit, Olier y a trouvé des moyens privilégiés qui lui ont permis de vivre de plus en plus pleinement son charisme propre dans l'Eglise. Aussi méritent-ils qu'en gardent mémoire ses héritiers d'aujourd'hui.

Dans le contexte ecclésial tout autre qui est le nôtre, une telle pratique des vœux de servitude et d'hostie n'est évidemment plus, telle que, d'actualité. Est-ce à dire que nous n'avons aucun profit à tirer de l'expérience olérienne en ce domaine ? La réponse pourrait bien nous être suggérée par Olier lui-même, dont le témoignage ici recueilli se caractérise, on l'aura constaté, par une double conviction. Sans doute reconnaît-il que s'engager, comme lui, à ces vœux relève de l'appel particulier gratuitement adressé à certaines âmes privilégiées. Mais il se montre en même temps conscient que la grâce ainsi accordée leur offre seulement un moyen pour mieux répondre à ce qu'implique bel et bien la vocation de tout vrai chrétien. Dans la mesure où elle nous remet ainsi vigoureusement en face des exigences de cette vocation commune, l'expérience de Jean-Jacques Olier n'a, semble-t-il, rien perdu pour nous de son actualité.

[BSS 34 (2008), 290-327; = pp. 408-445]

THE VOWS OF SERVITUDE IN THE SPIRITUAL ITINERARY OF J.-J. OLIER

SUMMARY

J.-J. Olier writes and lives in the spiritual context of the XVIIth century, where the practice of vows of servitude were honored. As of 1633, the night before his priestly ordination, he consecrated himself as "slave" to the Blessed Virgin Mary, for whom he had always manifested a fervent devotion. In the first years of his ministry in the parish of Saint-Sulpice, influenced and imitating his spiritual guide Charles de Condren, he successively makes vows of servitude to Jesus; in 1642, vows of servitude to the Church and to souls; in 1644, vow of self-offering as a holocaust to God.

The present essay analyses original texts wherein, especially in the *Mémoires*, Olier himself evokes the circumstances leading him to take these four vows, the significance and the influence they had on him. They enable him to discover the importance of these practices which marked each stage of progress in his spiritual and apostolic journey. Today these practices are no longer in use, but the spirit of them could well enough remain contemporary, reminding us of the demands made upon every Christian layperson and priest.

LOS VOTOS DE SIERVO EN EL ITINERARIO ESPIRITUAL DE JEAN-JACQUES OLIER

RESUMEN

J.-J. Olier se inscribe en el contexto espiritual beruliano del siglo XVII, ambiente en el cual el “voto de siervo” era un honor. Desde 1633, en la víspera de su ordenación presbiteral, se consagró como “esclavo” de la Santísima Virgen, a quien él siempre manifestó una devoción ferviente. En los primeros años de su ministerio en la Parroquia San Sulpicio, según el ejemplo y conforme a la enseñanza de su maestro Charles de Condren, renueva el “voto de siervo”: de Jesús, en 1642: de la Iglesia y de las almas, en 1643 y, en 1644, el “voto de ofrenda” (o “voto de hostia”) a Dios.

Este artículo analiza los textos autógrafos, sobre todo las Memorias, en donde Olier mismo evoca las circunstancias que lo condujeron a estos cuatro votos, junto con el significado y las perspectivas que dichos votos tuvieron para él. Este estudio permite descubrir la importancia de estas prácticas, que han marcado decisivamente las etapas de crecimiento en su itinerario espiritual y apostólico. Se trata de unas prácticas que, si bien, no están a la orden del día, sin embargo su espíritu podría perfectamente tener actualidad, recordándonos las exigencias esenciales de toda vida cristiana y presbiteral.

◀ FIN ▶

AUX SOURCES DES LITURGIES MARIALES PROPRES À SAINT-SULPICE : L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DE J.-J. OLIER

INTRODUCTION

Deux célébrations mariales particulières figurent, on le sait, dans le Propre liturgique de Saint-Sulpice. D'une part, celle de la Présentation de Marie au temple, le 21 novembre, solennisée comme fête patronale de la Compagnie. D'autre part, celle de la Vie intérieure de la Sainte Vierge, dont la mémoire est actuellement proposée le 22 octobre. Les deux liturgies, telles que les présente la dernière édition publiée en 1997¹⁵⁸, remontent pour l'essentiel aux tout premiers temps du séminaire et de la Compagnie fondés par J.-J. Olier. La recherche effectuée naguère par E. Levesque sur l'histoire des *Anciens offices propres de Saint-Sulpice* en demeure un témoignage toujours valable¹⁵⁹. Aussi se permettra-on d'en rappeler ici brièvement les conclusions.

En ce qui concerne la fête de la *Vie intérieure de la Très Sainte Vierge* primitivement célébrée le 19 octobre. E. Levesque relève que *la première édition imprimée* de l'office date de 1665. Et il note que les textes, composés auparavant pour la liturgie du séminaire de Saint-Sulpice, l'avaient fort probablement été, sinon par A. de Bretonvilliers lui-même – disciple préféré et successeur de J.-J. Olier à la tête de la Compagnie-, du moins *sous son inspiration et sa direction*¹⁶⁰. Quant à l'office, pareillement célébré dans le cadre du séminaire, pour la fête patronale de la Présentation de Marie au temple, le 21 novembre, E. Levesque se borne à signaler que l'hymne *Quam pulchre graditur*, composée par le *jeune sous-diacre* nantais U. Robinet, fut imprimée *pour la première fois* dans l'édition du Propre sulpicien publiée en 1709¹⁶¹. Dans la mesure où, comme on le sait par ailleurs¹⁶², cette fête, célébrée en Orient probablement dès avant le VII^e siècle, avait été adoptée par la liturgie romaine en 1602, il y a tout lieu de penser qu'elle est entrée dans la pratique sulpicienne du vivant de J.-J. Olier : lui-même, d'ailleurs, l'évoque à plusieurs reprises dans son Journal.

Sans être en mesure de préciser davantage la part que le fondateur pourrait avoir prise personnellement à la composition même des textes de ces deux liturgies mariales propres à la Compagnie naissante, on se propose plutôt de montrer ici comment c'est bien dans l'expérience spirituelle vécue par J.-J. Olier que doit être cherchée la source de leur inspiration. De sa grande dévotion à la Sainte Vierge, lui-même nous a laissé, comme on le sait, de multiples témoignages. Il ne saurait être question présentement d'en faire l'inventaire, de manière exhaustive et détaillée. Après avoir simplement évoqué à grands traits, comme en fond de tableau, cette dimension mariale quasi permanente de l'expérience chrétienne et sacerdotale de J.-J. Olier, on s'attachera à manifester, plus précisément, la place privilégiée qu'ont prise, dans son cheminement spirituel et apostolique, de manière d'ailleurs convergente, et le mystère de

¹⁵⁸ Cf. BSS 23 (1997), pp. 186-189 la communication de J. B. ALLARD : « *Propre liturgique de Saint-Sulpice* ». Il indique que cette « révision de notre Propre », dont il a été la cheville ouvrière, s'est voulue « respectueuse de notre tradition » dans la recherche « d'une expression littéraire adaptée à la sensibilité de notre temps » et « d'un langage théologique fidèle aux acquis conciliaires » de Vatican II (p. 186).

¹⁵⁹ Cf. Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice (1922), pp. 210-219 et 367-374, l'article d'E. LEVESQUE : « *Anciens officiers propres de Saint-Sulpice* ».

¹⁶⁰ Cf. E. LEVESQUE, *idem supra*, pp. 211-213 *passim*.

¹⁶¹ Cf. E. LEVESQUE, *ibidem*, p. 215.

¹⁶² Cf. « *L'Eglise en prière : introduction à la liturgie* », dir. A. G. Martimort (Desclée 1961), p. 762.

« l'Intérieur » de la Sainte Vierge, et celui de la Présentation de Marie au temple : l'esprit des deux liturgies qui les célèbrent dans le Propre sulpicien en porte visiblement la marque.

LA DÉVOTION MARIALE AU CŒUR DE L'EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE ET SACERDOTALE DE J.-J. OLIER

Dès les premiers cahiers du Journal intime qu'il commence à rédiger au printemps 1642, J.-J. Olier revient à maintes reprises sur le climat marial de son cheminement spirituel et apostolique. Parce qu'il en est *tout rempli*, il se plaît à *parler... des grâces de la Très Sainte Vierge Marie*, en évoquant, au fil de ses souvenirs, les *soins maternels qu'elle m'a*, écrit-il, *toujours témoigné dans ma conduite*¹⁶³. Et il exprime d'emblée à dom H. Bataille, son nouveau directeur spirituel, la conviction de foi et le désir apostolique qui l'animent au sujet de la Mère de Dieu :

*C'est la protectrice et des corps et des âmes, la trésorière universelle de tous biens. C'est donc à elle que je suis redevable de tout auprès de son Fils, et de corps et d'esprit. Je la prie de tout mon cœur qu'elle m'obtienne la grâce d'employer tous les deux à son divin service et que je n'aie rien en moi qui ne l'honore uniquement à tout jamais, et qu'autant qu'il me sera possible je la fasse honorer de tout le monde, et partout même, s'il m'était bien possible*¹⁶⁴.

Même s'il lui arrivait jusque-là de réciter parfois le chapelet, dont la pratique lui était restée de son enfance, le véritable point de départ de cet attachement personnel à la Vierge Marie, J.-J. Olier le situe évidemment dans la grâce insigne que celle-ci lui a obtenue lors de son pèlerinage à Lorette, en 1630. Cette *première conversion* de son *abominable vie*, il la rappelle dans son Journal de 1642 :

*Car étant allé de Rome à Lorette à pied, par vœu, pour éviter l'aveuglement corporel que je craignais, j'y fus tellement attendri par les caresses de la Très Sainte Vierge et ressentis des secours si puissants qu'il fallut me rendre à mon Sauveur qui me persécutait depuis un si long temps. J'y ressentis [de] grandes assistances du corps et de l'esprit... Ce fut le coup le plus puissant de ma conversion... Et, comme cette admirable Princesse fait plus de bien qu'on n'en demande, au lieu de la guérison des yeux du corps que je lui demandais, elle me donna [aussi] celle des yeux de l'âme, qui m'était bien plus nécessaire, sans le connaître toutefois... Car, outre que je fus guéri soudainement de la fièvre et que depuis je n'ai pas sujet d'appréhension pour la vue, (c'est qu') alors je reçus dans l'esprit un grand désir de la prière...*¹⁶⁵

Et lorsqu'il fait ainsi mémoire des *soins maternels* que la Vierge Marie n'a cessé depuis lors de lui prodiguer, J.-J. Olier souligne en particulier celui dont il vient tout récemment de bénéficier, au cours de l'hiver 1641. Alors que depuis plus de *18 mois*, au cœur des *nuits* et des *orages* de sa grande épreuve, il n'avait connu *aucun rafraîchissement* - ... si ce n'est quand il arrivait à prier le chapelet ! -, c'est à *Notre-Dame de Chartres*, où il s'était rendu en pèlerinage, que, *délivré* instantanément des *scrupules* dont il était rongé, il a commencé enfin à *respirer intérieurement* et même à retrouver sa gaieté extérieure. Ne doutant pas de le devoir à *l'intercession* de sa *bénite Mère*, J.-J. Olier rend grâce au Christ :

¹⁶³ Cf. Ms. 1, 46. Après en avoir rappelé plusieurs exemples, il ajoute : « Je continuerai donc à parler ici des grâces de la très Sainte Vierge Marie, car j'en suis tout rempli... » Cf. Ms. 1, 48 : « J'ai bien de l'obligation à cette Sainte Vierge, on peut bien le remarquer dès le commencement de ces cahiers, car j'ai de la peine de sortir de ces sujets, tant j'ai de choses à dire... ».

¹⁶⁴ Ms. 1, 38.

¹⁶⁵ Ms 1, 44/45 passim.

Je me souviens en ces temps-là, ô mon Seigneur Jésus, que vous commençâtes, après 18 mois ou davantage, à me laisser un peu de liberté, de m'élever à vous, - ce qui m'avait été interdit tout ce temps-là, ne recevant aucun rafraîchissement dedans mes peines que pendant que je pouvais dire mon chapelet ou m'approcher de quelque dévotion de la Très Sainte Vierge. Et ce fut en ce lieu de Notre-Dame de Chartres où je commençai de respirer intérieurement et me réjouir, et de rire extérieurement ; ce que je n'avais pu pendant toutes ces nuits et ces orages... Je me souviens qu'au commencement que je fis profession de servir notre Bon Maître et sa Très Sainte Mère, étant venu de Paris, à pied, l'hiver, à cette sainte église de Chartres... (que) j'y fus délivré tout d'un coup de mes scrupules... Grand Maître de mon cœur, c'est par vous et par l'intercession de votre bénite Mère que je me suis senti délivré, dans sa ville, des peines que mes péchés m'avaient bien méritées¹⁶⁶...

En réponse à toutes les faveurs dont J.-J. Olier s'estimait ainsi lui être redevable dans son cheminement de converti, sa dévotion personnelle à la Sainte Vierge s'est traduite sous de multiples formes concrètes, dont on ne retiendra ici que les plus significatives. Même si l'une ou l'autre de ses pratiques pouvait apparaître, lui-même l'avoue à l'occasion, sinon *ridicule*, au moins *tout enfantine*¹⁶⁷, elles étaient pour lui la manière originale de s'acquitter de l'engagement important qu'il avait pris en 1633, au moment de son ordination au diaconat. Dès ce moment, en effet, il importe de le noter, héritier des dévotions bérulliennes¹⁶⁸, J.-J. Olier avait fait vœu de servitude à Marie¹⁶⁹. Et, lorsqu'à deux reprises il y fait allusion dans son Journal au printemps 1642, c'est pour marquer, selon la tradition qui lui vient de Bérulle¹⁷⁰, le lien dont il fait l'expérience entre cet engagement marial et le *vœu de servitude* à Jésus que celui-ci lui a demandé intérieurement en janvier 1641 et auquel il s'est engagé un an après¹⁷¹. Dans un premier temps il se borne à noter que, si ce second vœu l'appelle à faire *tout dans les intentions du Maître divin, c'est sans rien diminuer des droits de la Très Sainte Vierge et de l'usage des services* qu'il a coutume de rendre depuis qu'il s'est voué à elle, *il y a plus de 9 ou 10 ans en qualité d'esclave*¹⁷². La deuxième fois, en soulignant les exigences radicales de la servitude à Jésus – elle demande *une telle dépendance et de corps et d'esprit que cela est inconcevable* –, il se félicite d'y avoir été préparé par son vœu de 1633 à la Vierge Marie :

Il faut beaucoup ici remarquer la fidélité de Jésus-Christ... Car, comme la Sainte Vierge gagne d'abord le monde à soi par ses divins charmes, pour le(s) donner à son Fils, je tiens le bonheur et la gloire de ma servitude à Jésus de celle que j'avais vouée à la Très Sainte Vierge il y a neuf ans entiers... Où vous voyez la liaison de ces deux servitudes. Or, de même que la Sainte Vierge attire tout le monde d'abord à son amour et à son divin service pour le(s) porter après à Jésus-Christ Notre Seigneur, la grande étude de cette divine Mère regarde la gloire et l'honneur de

¹⁶⁶ Ms. 1, 41/42/43 passim cf. Ms. 1, 130 : « J'ai reçu mille caresses de notre bonne Maîtresse. Car premièrement je fus délivré de ces peines passées par son secours... ».

¹⁶⁷ Cf. Ms. 1, 50 : à propos des « services » qu'il a « coutume » de « rendre » à « la Très Sainte Vierge », J.-J. Olier écrit : « ...je marquerai ici une chose (elle paraît ridicule, ou au moins toute enfantine, mais pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer) : c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucune chose que je porte, comme d'habits, de chapeaux, bref de vêtements, que je ne lui en consacre tout le premier usage... ».

¹⁶⁸ Cf. F. MONFORT, « Petite vie de Pierre de Bérulle », DDB 1997, pp. 86-87 sur le texte bérullien d'« oblation » à « la Vierge » qui « deviendra plus tard le vœu de servitude à Marie » en usage à l'Oratoire.

¹⁶⁹ Cf. F. MONIER, « Vie de Jean-Jacques Olier », de Gigord 1914, t. 1, pp. 87-88, qui met le vœu de 1633 en « corrélation » avec la conversion de Lorette en 1630.

¹⁷⁰ Cf. F. MONFORT, idem supra, pp. 84-85 notant que « dans son entretien » à « ses compagnons » de l'Oratoire, en 1611, « Bérulle ne parle pas de servitude à l'égard de Jésus », mais déjà de « servitude » à Marie.

¹⁷¹ Cf. B. PITAUD, « Petite vie de Jean-Jacques Olier », DDB 1996, pp. 67-68 sur le vœu de servitude à Jésus.

¹⁷² Cf. Ms. 1, 50, cité supra, passim.

*son Fils. Ce qui est exprimé par les paroles qu'elle dit au festin des noces de Cana... : Quidquid dixerit vobis... facite*¹⁷³.

Dans le cadre d'une dévotion mariale aussi clairement christocentrique, deux pratiques olériennes méritent, semble-t-il, d'être ici évoquées, dans la mesure où elles ne sont sans doute pas sans lien, comme on le verra par la suite, avec la perspective spirituelle des deux fêtes de la Sainte Vierge propres à la liturgie de la Compagnie. Il s'agit d'abord de la prière quotidienne du chapelet à laquelle J.-J. Olier en était venu à s'engager par vœu. C'est au cœur de sa grande épreuve des années 1639-1641 que, pour la première fois, probablement en octobre 1640, il a pris cet engagement. Dans l'incapacité où il se trouvait alors de croire vraiment au don de l'Esprit Saint, que pourtant il ne cessait d'implorer, il se tourne vers Marie comme vers le dernier recours :

Car, me voyant au bout de mes inventions, [moi] qui cherchais partout ma réconciliation avec Dieu – je me souviens que perpétuellement je demandais la sagesse divine : Da mihi sapientiam, da Spiritum bonum -, après avoir demandé le Saint-Esprit par tant de gémissements, [lui] que je ne croyais jamais avoir reçu, même dans la confirmation... Enfin je fis un vœu... je lui promis, à notre divine Maîtresse, que je lui dirais un an durant le chapelet si elle me voulait obtenir le Saint-Esprit.

En le rappelant dans son Journal du printemps 1642, J.-J. Olier confie aussitôt à son directeur :

*Je vous promets qu'au bout de l'an je l'ai bien ressenti et n'en puis non plus douter que du soleil, et encore moins*¹⁷⁴ !

Et quelques pages plus loin il explique comment cela l'a conduit, en octobre 1641, à renouveler son vœu pour une nouvelle année. S'adressant d'abord à la Sainte Vierge, il écrit :

*Je me souviens à ce sujet, sainte Princesse, qu'en ce dernier mois d'octobre, tout justement au bout de l'an que je disais le chapelet que je vous avais voué si heureusement, j'étais en volonté de recommencer encore pour un an, à dessein de vous remercier des biens que j'avais reçus par vous. Faisant ma méditation sur l'évangile qui dit Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ... tout d'un coup, [alors] que je n'avais nulle pensée de vous, vous prévîntes par votre bonté incomparable et inconcevable le dessein que j'avais de vous remercier. Car vous vîntes sur moi, est-il pas vrai, ma sainte Dame, et vous me dites : Que veux-tu pour récompense de ce que tu as fait pour moi*¹⁷⁵ ?...

A ces paroles intérieures, J.-J. Olier se souvient avoir protesté :

Je n'ai rien fait pour vous qui mérite récompense. Et, puisque je suis votre pauvre esclave, donnez-moi ce que vous voudrez ; ce n'est pas à moi de demander !

C'est alors, conclut-il, que :

je me trouvai intérieurement disposé par l'Esprit, que je pense qu'il habite en moi, à renouveler le vœu pour dire mon chapelet pendant un an, et je me voyais toujours aux pieds de ma Maîtresse, la face contre terre, tout plein de larmes, en suite des opérations de l'Esprit... Et ce divin Esprit (du) depuis m'a tellement aidé à dire le

¹⁷³ Ms. 1, 161-162 passim (Olier cite pp. 2-5), bf. Ms. 1, 159 (« cette servitude demande une telle dépendance... »).

¹⁷⁴ Ms. 1, 130/131 passim (Olier se réfère à 2 Par. 1, 10, la prière de Salomon pour obtenir la sagesse, qu'il interprète comme une demande de « l'Esprit bon »).

¹⁷⁵ Ms. 1, 137/138 (Olier se réfère à Math. 22, 37).

*chapelet que, très souvent et le plus ordinairement, je n'ai qu'à me prêter et je sens ces prières qui se font comme d'elles-mêmes et par un autre que moi*¹⁷⁶.

Plus significative encore que cette fidélité quasi mystique à la prière quotidienne du chapelet, une autre pratique est à relever ici : son habitude de lui consacrer, chaque semaine, la journée du samedi. C'est de son précédent directeur, le Père de Condren, qu'il l'a héritée :

*... il faut que je dise encore une pratique que mon défunt directeur m'a permise et laquelle j'ai gardée inviolablement. C'est d'honorer les jours de samedi comme des jours de fête en mon particulier, ne faisant rien moi-même ni ne voulant rien commander à autrui dans ces jours que je ne voudrais faire dedans un jour de fête*¹⁷⁷.

Or cette sorte de respect sabbatique s'était vite concrétisé dans l'obligation, finalement contractée aussi par vœu, de célébrer ce jour-là la messe à l'intention de la Sainte Vierge en qualité de chapelain. J.-J. Olier s'en explique plus précisément par après. Même s'il n'avait alors, avoue-t-il, pas compris qu'elle était cette proposition et quels devoirs elle pouvait lui demander en conséquence, il se souvient que, depuis assez longtemps déjà – en 1634 note-t-il en marge -

*cette bonne Maîtresse m'avait dit qu'elle voulait que je fusse son chapelain*¹⁷⁸.

Mais c'est seulement en 1638 que les choses s'étaient éclairées. Vers la fin d'un séjour dans son prieuré de Clisson, où il était tombé malade, il s'était péniblement rendu en pèlerinage au sanctuaire voisin de Notre-Dame de Toute-Joie. Et c'est là, probablement au début d'octobre, que la Vierge Marie lui aurait intérieurement révélé ce qu'elle attendait de son chapelain :

*C'est que cette bonne Maîtresse, m'ayant donné... quelque intervalle dans une fièvre assez fâcheuse, (elle) met mit, comme je pense, dans l'esprit d'aller visiter une sainte chapelle, voisine du lieu où j'étais – c'est un de mes prieurés -, qui est consacrée sous son nom, où je tâchai, tout infirme, de m'y porter à pied. Et, comme je m'y préparais à dire la messe, j'entendis cette sainte Dame qui me disait : Fais vœu de me dire une messe tous les samedis pour remercier Dieu de m'avoir choisie pour la Mère de son Fils. Or, comme je ne lui ai jamais su rien refuser... sur l'heure je lui promis et [j']ai tâché d'y satisfaire (du) depuis sans y manquer. Et, comme cette Maîtresse est admirable en sa bonté, elle m'a fait ressentir ordinairement des effets très particulier de grâce en ces jours-là comme une récollection plus grande, une occupation plus sauve, une possession de l'Esprit divin plus puissante et efficace, bref, des effets de sa bonté : c'est tout*¹⁷⁹ !

Lorsqu'ensuite J.-J. Olier s'est ouvert à son directeur d'alors, le Père de Condren, de cette pratique, celui-ci, nullement étonné, lui en a confirmé l'origine bérullienne :

Le défunt Père Général de l'Oratoire, le Révérend Père de Condren (me dit), lorsque je lui disais l'obligation que j'avais de servir la Sainte Vierge en qualité de chapelain et que j'étais obligé par vœu à lui réciter une messe à son intention les samedis, (il) m'a dit... que défunt Monseigneur le Cardinal de Bérulle était obligé par vœu à la même chose, à savoir à dire une messe par semaine dans les intentions de la Très Sainte Vierge.

Moyennant quoi, ajoute l'auteur du Journal de 1642 :

¹⁷⁶ Ms. 1, 140/141 passim. J.-J. Olier devait, par la suite, renouveler chaque année son vœu. Cf. vg. Ms. 7, 287 (« ...ce premier dimanche d'octobre [1645], étant allé aux Jacobins renouveler le vœu qu'il plaît à Dieu... que je fasse tous les ans d'avoir l'honneur de dire tous les jours le chapelet à la gloire de la Sainte Vierge... »).

¹⁷⁷ Ms. 1, 52.

¹⁷⁸ Cf. Ms. 1, 72 passim.

¹⁷⁹ Ms. 1, 70/71.

Je prie Notre Seigneur afin qu'il me rende digne de m'acquitter de cette sainte obligation, qui m'est si douce et si chère ; car tous les devoirs que je rends à cette sainte Dame me sont une joie non pareille¹⁸⁰.

Tel est, sommairement esquissé, le fond de tableau : celui d'une grande dévotion à la Sainte Vierge au cœur du cheminement spirituel de J.-J. Olier, toujours soucieux, et comme chrétien et comme prêtre, d'aller à Jésus par Marie. Il s'agit maintenant de dégager, à partir de là, la place privilégiée qu'y ont tenue en particulier le mystère de la Vie intérieure de la Sainte Vierge et celui de sa Présentation au temple, avec la signification dont ils étaient porteurs pour lui : les deux fêtes mariales propres à la liturgie de Saint-Sulpice en sont manifestement, aujourd'hui encore, comme le reflet.

J.-J. OLIER ET LE MYSTÈRE DE LA VIE INTÉRIEURE DE LA SAINTE VIERGE

Si l'on en croit le témoignage qu'il a consigné dans son Journal d'avril 1642¹⁸¹, c'est dans le prolongement de la fête de l'Immaculée Conception, en 1641, le 10 ou 11 décembre, qu'il a été donné pour la première fois à J.-J. Olier de contempler le divin Intérieur de la Vierge Marie et d'y communier personnellement :

Notre bon Dieu me procura un bien incomparable à l'égard de ma bonne Maîtresse. C'est que sa bonté me fit voir les dispositions et les divins sentiments de cette belle âme au moment de sa Conception.

Tandis qu'autrefois il lui était seulement arrivé de se représenter la Sainte Vierge dans son extérieur¹⁸².

Alors je la vis... en son divin Intérieur, qui est inconcevable. Lors donc notre bon Dieu me montrait cette âme toute en lumière et en feu. Laquelle se donnait perpétuellement à Dieu et (qui) s'offrait à lui comme une sainte victime, quasi en la même manière, et tout-à-fait quasi semblable[ment] à l'état de Notre Seigneur, qui s'offre à Dieu en qualité d'hostie, au Très Saint Sacrement et partout où il est. Un peu après cette vue, notre bon Seigneur voulut me faire participant de cette grâce qu'il me montrait en elle, et [il] fit comme écouter mon âme dans la sienne, pour la rendre participante de ses saintes dispositions et de cet état d'hostie et de victime auquel je me sens attiré et souvent établi par la participation des dispositions et sentiments de Notre Seigneur¹⁸³...

Cette grâce mariale, tout orientée ainsi vers la participation au mystère même du Christ auquel elle renvoie, J.-J. Olier la rattache à l'expérience préalable que le Seigneur Jésus lui avait donné de faire de son propre Intérieur :

J'ai dit ailleurs comme ce divin Seigneur m'avait un jour fait voir son Intérieur. C'était une chose divine, et plus que divine si j'ose ainsi parler, par-dessus toute conception, par-dessus toute imagination ; rien n'est si beau, si admirable, si adorable. C'est le paradis le plus beau et le plus admirable, c'est [là] où est compris en abrégé et en toute perfection tout le ciel et la terre, tout l'amour et la religion des justes et des saints. Qui voit cela ne doit point souhaiter de voir le paradis ; car tout y est compris en excellence... Je ne puis rien en dire sinon qu'un échantillon de cela me suffirait, s'il me semble, toute l'éternité. Mais, enfin, rien n'est semblable à ce divin Intérieur que celui de la Très Sainte Vierge, et j'ai conçu

¹⁸⁰ Ms. 1, 72 passim.

¹⁸¹ Cf. Ms. 1, 125 : « 2 avril 1642 ».

¹⁸² Cf. Ms. 38-39 où J.-J. Olier rapporte le souvenir de deux occasions où, en 1636, probablement devant une statue ou une image de la Vierge Marie, il avait eu le « bien » de se la représenter « si modeste, si douce, si simple, si humble, si agréable, bref, si admirable » dans « son port et [son] maintien » extérieurs.

¹⁸³ Ms. 1, 133, passim.

l'un comme l'autre... Et, en effet, rien n'est plus semblable à Jésus que Marie... Et cette participation et communication qui me fut faite me mit tout hors de moi¹⁸⁴...

A cette vision paradisiaque de l'Intérieur de Jésus, déjà mentionnée de fait dans les premiers cahiers du Journal, il n'est pas sans intérêt de s'arrêter ici, brièvement au moins, le rôle important que, de toute évidence, elle a joué et joue encore dans le cheminement de J.-J. Olier est à la source de sa dévotion à la Vie intérieure de la Sainte Vierge. Dès le 12 mars 1642, alors qu'il commence à esquisser pour son nouveau directeur, dom H. Bataille, un *portrait* de son état spirituel présent¹⁸⁵, il lui confie qu'il a bénéficié le matin même, à la sainte messe, dans la communion d'une grâce mystique d'*union... intime* avec Dieu telle que son Fils, le Christ était, écrit-il, *tout en moi et moi tout en lui, plus mille fois que le fer n'est dans le feu et le feu dans le fer*¹⁸⁶. Or il en voit l'origine dans la révélation qui lui avait été faite, dans son oraison, l'année précédente, en 1641, de l'Intérieur de notre divin et adorable Maître Notre Seigneur Jésus-Christ. Si furtive qu'ait alors été cette illumination intime, elle l'avait déjà profondément marqué :

je fus, pour lors, tellement épris et enivré en un moment que, si j'eusse pu, j'eusse été par tout le monde prêcher et publier l'admirable et adorable Intérieur de mon Jésus, j'eusse prêché partout la beauté, la sainteté et la religion de Jésus envers Dieu.

Et l'idée qui lui en reste à présent est toujours si vive que si je la pouvais exprimer, ajoute-t-il, *il me semble que je ravirais et les hommes et les anges*¹⁸⁷. D'où l'émerveillement que suscite en lui cette contemplation du cœur du Christ, qui continue de l'occuper :

*O magnifique Cœur ! ô âme inconcevable, qui seule contient tous les amours, tous les respects et toutes les louanges de tous les saints ensemble ! Admirable prodige, qui contient en soi toute plénitude de la divinité corporellement, c'est-à-dire réellement et selon ses divins effets. Je veux dire : qui contient en plénitude tous les effets et tous les mouvements que Dieu et son Divin Esprit produit dehors de lui, renfermant en un seul Cœur plus de religion et plus d'amour de Dieu que tous les saints et tous les anges ensemble n'en ont et n'en sauraient avoir*¹⁸⁸.

Quelques jours après, à l'approche de la fête de l'Annonciation 1642, J.-J. Olier a pris conscience que, dans la participation à cette surabondante religion universelle du Cœur ou de l'Âme de Jésus, la Sainte Vierge tient une place absolument unique : comme servante du Seigneur, ne s'est-elle pas associée totalement à l'offrande au Père que le Christ serviteur a faite de lui-même au moment de l'Incarnation ? En elle, en effet, écrit-il,

Notre Seigneur avait mis... tout ce qu'il lui pouvait communiquer de ses trésors de grâce, de lumière et d'amour, et toutes les plus saintes dispositions, les plus purs et les plus divins sentiments de son Âme. En bref, tout ce qu'il lui a pu communiquer, il l'a fait. Et même Dieu le Père, auparavant la naissance de son Fils, devant son Incarnation, avait imprimé dans l'âme de Marie les dispositions mêmes qui seraient en son Fils. Et [il] faisait faire par avance dans l'âme de la Très Sainte Vierge les mêmes opérations au Saint-Esprit qu'il devait après opérer dans la sainte Âme de son Fils. D'où vient qu'en venant dans le monde, au moment

¹⁸⁴ Ms. 1, 134/135 passim.

¹⁸⁵ Cf. Ms. 2186, 76 (cahier 11 : copie de l'autographe perdu) : « ce matin (12 mars 1642), en me levant... » et Ms. 1, 110 (cahier 12 : autographe) : « ... afin que mon Père voie le portrait tout d'un coup... ». Les cahiers actuellement numérotés de 11 à 16 ont toute chance d'être, en réalité, le début du Journal : sur cette hypothèse critique, voir *Bulletin du Comité des études*, n°40 (1962), pp. 504-506.

¹⁸⁶ Cf. Ms. 2186, 77 (copie : idem supra).

¹⁸⁷ Ms. 2186, 81. Cf. Ms. 2186, 80 : la vision de 1641 avait eu lieu « en passant et comme par la fente d'un rideau »...

¹⁸⁸ Ms. 2186, 82/83. J.-J. Olier adapte librement Col. 2, 9.

de son Incarnation, s'offrant à Dieu le Père en qualité de Serviteur et d'hostie, la Sainte Vierge fit le même [en] qualité de servante, qu'elle a toujours conservée en son Esprit et dont elle rendit le témoignage à l'ange : Ecce ancilla Domini¹⁸⁹.

C'est même, estime J.-J. Olier, *dedans elle* – autrement dit en Marie et grâce à elle – que le Verbe incarné s'est ainsi offert au Père et a pu être agréé de lui incomparablement mieux que *toutes les victimes de l'Ancienne Loi*. Car

ces dispositions de l'âme de Marie et ces sentiments adorables donnaient du dégoût au cœur de Dieu pour toutes les victimes de l'Ancienne Loi. D'où vient que Notre Seigneur pouvait dire bien justement à Dieu, à raison de la seule beauté de l'âme de sa mère et de ces dispositions saintes et [ces] sentiments de victime admirable, disant dedans elle : Holocaustum et pro peccato non postulasti, mon Père, vous ne pouvez plus agréer les victimes de l'Ancienne Loi à présent que vous avez celle-ci devant vos yeux¹⁹⁰ !

Une interprétation qui rejoint, en le précisant, le sens de sa contemplation, en décembre 1641, du *divin Intérieur* de la Sainte Vierge en sa *Conception* immaculée dont, on l'a relevé en commençant J.-J. Olier rappelle le souvenir dans son Journal d'avril 1642¹⁹¹.

Cette attention olérienne privilégiée aux *dispositions de l'âme de Marie*, tout à fait semblables à celles de son Fils puisqu'elles en sont ainsi l'expression même, s'explique d'abord par la conception de l'existence vraiment chrétienne que se fait le fondateur de Saint-Sulpice : il s'agit de *la vie intérieure*¹⁹². S'il met ainsi l'accent sur l'intériorité, au sens évangélique, comme tous les réformateurs bérulliens de son temps, ce n'est pas seulement pour souligner l'insuffisance des pratiques tout extérieures auxquelles se réduisait trop souvent le christianisme contemporain. Il est surtout soucieux de manifester que l'indispensable engagement de toute leur personne est, pour les chrétiens, le fruit de la communion à l'*Intérieur* même du Christ dont la grâce leur a été faite au baptême. Une conviction de foi qui, pour J.-J. Olier, s'enracine dans la contemplation décisive de cet *Intérieur* ou de ce magnifique Cœur de Jésus dont il avait bénéficié au cours de l'année 1641. A partir du 12 mars 1642 où, comme on l'a vu, il en fait mémoire¹⁹³, cette expérience ne cesse d'affleurer à sa pensée, notamment pendant le temps pascal¹⁹⁴. D'autant que, le 29 avril, elle se renouvelle, avec le même caractère paradisiaque que l'année précédente, comme en témoignent ces lignes du Journal :

O Jésus, souffrez que je vous adore encore en votre Intérieur... Souffrez que j'adore votre Âme bénite et adorable. Que j'adore votre Cœur, que j'ai vu encore ce matin, et que je voudrais pouvoir décrire. Mais je ne le puis, tant il est beau ! Ô adorable Intérieur : j'ai vu cela comme un paradis où toute louange, tout amour, tout respect se rend à Dieu. J'ai vu cela comme un ciel et un paradis tout rempli de louange, d'amour... et [de] lumière de Dieu...

¹⁸⁹ Ms. 1, 136/137. J.-J. Olier écrit après « le jour de saint Joseph dernier » (Ms. 1, 136 : « 1642, 19 » en marge). Il cite Luc 1, 38.

¹⁹⁰ Ms. 1, 137 suite. J.-J. Olier cite librement Hebr. 10,8 (« *holocaustum... non tibi placuerunt* ») appliquant au Christ à son entrée dans le monde la prière du Ps. 39.

¹⁹¹ Cf. Ms. 1, 133, cité supra : « ... cette âme... se donnait perpétuellement à Dieu et ... s'offrait à lui comme une sainte victime... ».

¹⁹² D'où le titre significatif du manuel de vie chrétienne, publié en avril 1656 mais déjà en préparation en décembre 1654 : « *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* ».

¹⁹³ Cf. Ms. 2186, 81 ss. Cité supra.

¹⁹⁴ Cf. Ms. 1, 305 ss. : à « Pâques closes », c'est-à-dire le jour octave de la fête de la Résurrection, 27 avril 1642, J.-J. Olier, méditant sur Eph. 1, 9-10 note que « tous les sentiments [à l'égard] de Dieu répandus en toute l'Eglise ont été compris et renfermés en Notre Seigneur », de même que « tous les actes de vertu pratiqués par l'Eglise entière ont été pratiqués par le seul Cœur de Jésus-Christ ».

Si J.-J. Olier s'en émerveille, c'est à cause de l'incomparable richesse de ce mystère du Cœur de Jésus, mais c'est aussi et surtout en songeant que nos propres cœurs de chrétiens sont appelés à y participer dans la foi :

... rien n'est semblable à l'Intérieur de Jésus, rien n'est semblable à l'Âme de mon grand Maître, rien n'est pareil au Cœur de mon saint Maître. Et pourtant vous voulez, ô divin Maître, vous exprimer et vous répandre dans nos cœurs !... Et c'est pourtant sur cet Intérieur que tout celui des chrétiens doit être reformé et se renouveler en lui de jour en jour ; et licet is qui foris est noster homo corrumpitur, is qui intus est renovatur de die in diem... Ces sentiments et dispositions de cœur conformes à ceux du Fils de Dieu s'appellent l'intérieur de l'homme... ils se nomment le nouvel homme et l'homme... ils se nomment le nouvel homme et l'homme intérieur ; rogo vos corroborari in interiore hominem. Notre Seigneur même est appelé pour cela le Nouvel Homme... Et il s'appelle aussi l'Homme Intérieur, à cause que son Intérieur doit être universellement répandu dedans le cœur des hommes et [des] vrais chrétiens¹⁹⁵.

Aussi, ce même jour, ayant eu à faire une conférence à des personnes qui le désiraient pour leur expliquer en quoi consistait la perfection chrétienne, il se souvient leur avoir dit

que la perfection intérieure du chrétien était d'avoir un intérieur semblable à [celui de] Notre Seigneur, un intérieur si conforme qu'il en soit une image : Elegit [Deus] conformes fieri imaginis Filii sui... Il nous faut être semblable à lui quant à l'Intérieur. Il faut être conformes à lui en son Âme, et tellement conformes que ce ne soit qu'un même Intérieur et une même Âme, seulement étendue, mais la même en sentiments et dispositions, en pensées, en tout. Si bien que notre intérieur soit appelé Christ, tant il soit conforme à celui de Jésus-Christ. Christum habitare per fidem in cordibus vestris : Jésus-Christ habite dans votre cœur par la vertu de foi, laquelle vous dispose au baptême, et, par le baptême, vous fait revêtir du Christ. Quotquot baptizati estis. Christum induistis : tous, autant que vous êtes, qui êtes baptisés, vous êtes revêtus de Notre Seigneur...¹⁹⁶

Si J.-J. Olier tient pour un bien incomparable la grâce, reçue en décembre 1641, de participer au divin Intérieur de la Sainte Vierge, c'est donc parce qu'il y reconnaît le moyen privilégié de répondre personnellement à la vocation de tout chrétien à cette perfection de la conformité à l'Intérieur même de Jésus.

Mais, en lien avec sa pratique votive de célébrer la messe, au moins une fois chaque semaine le samedi, aux intentions de la Vierge Marie, c'est aussi au titre de son ministère sacerdotal que le fondateur de Saint-Sulpice se voit appelé à communier toujours plus fidèlement à la Vie intérieure de la Mère de Dieu pour mieux entrer ainsi, comme prêtre, dans les intentions mêmes du Christ Epoux de l'Eglise. Ceci se manifeste déjà en août 1642 où il en témoigne dans son Journal. Le samedi 9, alors qu'il disait la sainte messe ce jour-là, par vœu, en son intention, J.-J. Olier note que la Très Sainte Vierge lui exprimait une des siennes, qui était de se répandre toute en louanges des grandeurs de Dieu¹⁹⁷. La semaine suivante il consigne dans son Journal ce que Notre Seigneur lui a inspiré pour parler au peuple de la paroisse Saint-Sulpice dont il est devenu curé. Dans ce premier sermon le saint jour de l'Assomption, il a affirmé que la Sainte Vierge... possédait de droit toutes les grâces que Notre Seigneur a jamais accordées à l'Eglise. En effet, a-t-il expliqué :

¹⁹⁵ Ms. 1, 319-320 passim. J.-J. Olier cite 2 Cor. 4, 16 et se réfère librement à Eph. 3, 16ss.

¹⁹⁶ Ms. 1, 321-322 passim. J.-J. Olier cite Rom. 8, 29, Eph. 3, 17 et Gal. 3, 27.

¹⁹⁷ Cf. Ms. 3, 281 passim.

*... la Sainte Vierge est plus considérable aux yeux de Dieu que toute l'Eglise ensemble et son Intérieur est plus pur, plus saint et plus parfait, il rend plus d'honneur et de louanges à Dieu que tout le reste des élus qui composent l'Eglise*¹⁹⁸.

Revenant le lundi 18 août au discours de la Très Sainte Vierge qu'il avait interrompu, il ajoute :

*Et j'ai conçu que la beauté de l'Âme et de l'Intérieur de la Très Sainte Vierge était si grande et si vaste qu'il comprenait toutes les perfections angéliques, et au-delà... Si bien que Dieu, en la voyant, (il) voyait en éminence toute l'Eglise. Et même il l'aimait encore plus que l'Eglise, à cause des éminentes perfections qu'elle a par-dessus toute l'Eglise ensemble... / J'ai aussi conçu comme Notre bon Seigneur épousait en ce jour de l'Assomption toute l'Eglise en la personne de la très Sainte Vierge... Si bien que ce jour est un jour de merveilleuse joie et consolation pour Monseigneur Jésus aussi bien que pour la Sainte Vierge. Et ce jour est un jour de merveilleuse espérance pour tout le reste de l'Eglise, car, après celui-là, il n'y a plus lieu de douter de notre bonheur avec [elle]*¹⁹⁹.

Vers la fin novembre 1650, J.-J. Olier, en pleine action pastoral, éprouve une joie extrême dans la conviction intime de l'assistance de la Vierge Marie :

*cette sainte Maîtresse, me voyant de grand matin à ses pieds, me préparant pour aller administrer les sacrements, voyant au fond de mon cœur le désir de servir ses peuples et avancer les âmes à la gloire de Dieu, (elle) me fit sentir ces paroles au fond de mon cœur : Je t'aiderai pour la paroisse, [en] me faisant entendre qu'après avoir fondé et établi le séminaire (qu')elle m'aiderait de même au service de ses peuples selon ma charge. Ce qui me fut une joie extrême*²⁰⁰...

Mais c'est surtout en juillet 1651 qu'à plusieurs reprises il est associé à l'Intérieur de la Très Sainte Vierge, dans la célébration de la messe, où celle-ci passe par son ministère pour offrir au Père le sacrifice de son Fils, en qui elle-même s'offre pour toute l'Eglise. Le 15 juillet, d'abord, J.-J. Olier note dans son Journal :

*A la gloire de Notre Seigneur, m'unissant à l'Esprit et aux intentions de la Très Sainte Vierge pour offrir le très saint sacrifice de la messe, il a plu à cette divine Mère [de] me remplir des sentiments d'amour et de louanges de la grandeur de Dieu le Père, à la gloire et à l'honneur duquel elle présentait son Fils en ce saint sacrifice par notre ministère...*²⁰¹

La perspective se précise et s'approfondit le lendemain dans un développement qui mérite d'être ici largement rappelé :

A la gloire de Dieu, m'unissant à l'Intérieur de la Très Sainte Vierge, pour être revêtu de ses dispositions offrant Notre Seigneur à Dieu son Père, et pour être rendu participant de ses intentions en ce saint sacrifice... il a plu à cette bonne

¹⁹⁸ Ms. 3, 3058. bf. 3, 306 et 307 passim.

¹⁹⁹ Ms. 3, 315 et 316 passim. Noter que J.-J. Olier avait déjà évoqué précédemment ces épousailles de Jésus avec l'Eglise en Marie commencées dès le moment de l'Incarnation, en lien avec « l'entreprise de la cure » de Saint-Sulpice « qui est », écrivait-il, « l'Eglise que j'épouse » (Ms. 3, 220) : « ... parce que la Sainte Vierge était membre de l'Eglise et qu'elle comprenait par sa vertu toute l'Eglise, et même qu'elle la représentait à Jésus-Christ comme la partie la plus parfaite, de là vient qu'il épousa la Sainte Vierge par avance et épousa l'Eglise en la personne de la Très Sainte Vierge... au premier moment de son Incarnation... » (Ms. 3, 220 suite, sans doute écrit à la fin de juillet). Cf. « J'ai (aussi) vu aussi que Notre-Seigneur, épousant la Sainte Vierge en naissant dedans elle avait répandu en son Âme tous les trésors qu'il a communiqués à son Eglise. Et ainsi, en sa personne, il épousait l'Eglise par avance... » (Ms. 3, 262 : daté du 3 août « à la sainte messe »).

²⁰⁰ Ms. 8, 259 (cf. 8, 255 : « le jour de saint André, le dernier de novembre... »).

²⁰¹ Ms. 8, 270.

Mère [de] me faire voir comme elle s'offrait à Dieu en son Fils, comme une même hostie avec lui pour l'Eglise et pour rendre, en son Fils et avec son Fils, à Dieu tous les devoirs des hommes, se trouvant animée des mêmes sentiments que Jésus-Christ adorant, louant, gémissant et suppliant au nom de tous les hommes... C'est une merveille de voir comme la divine Mère est animée universellement des sentiments et dispositions de son Fils, faisant tout ce qu'il fait auprès de Dieu pour l'Eglise. Ces deux hosties ne sont qu'une, c'est une voix et une vie commune, au ciel, et sur la terre. Et, comme il est dit des chrétiens qu'ils ne sont qu'un cœur et qu'une âme, le Cœur et l'Âme, l'Esprit, bref tout l'être de Jésus et [de] Marie ne sont qu'une très simple et même chose.

*Que le mystère de Jésus et Marie est incompréhensible ! Ce sera bien de cette communion dont il sera vrai de dire que, seulement au jour du Jugement, on entendra l'unité de leur être, comme l'expérience parfaite de l'unité du Père et du Fils tout ensemble... Tel est l'Intérieur de la Très Sainte Vierge, opérant en la même vertu et [le] même Esprit que celui de son Fils, qui l'anime et le vivifie universellement. C'est ainsi que j'avais le bonheur de voir la Sainte Vierge unie avec son Fils, vivant de son Fils et s'offrant en son Fils en toute son étendue, en tous ses sentiments et dispositions intérieures. Il a plu ensuite à la divine Mère [de] me faire entendre que son intention en moi et mon intention en elle devait être la même de Jésus-Christ, qui s'offrait pour toute l'Eglise, et que je devais être rempli continuellement en l'intérieur de cette même application à Dieu pour mon peuple, étant en élévation continue à Dieu pour adorer au nom de tous, pour louer, gémir et prier incessamment pour tous... n'ayant à contempler que Dieu et, auprès [de] Dieu, intercéder pour notre Eglise : Semper interpellans pro nobis...*²⁰²

Comme l'atteste cette finale de son Journal, J.-J. Olier en était alors venu, semble-t-il, à célébrer quotidiennement la messe aux intentions de la Vierge Marie en s'unissant ainsi à son divin Intérieur²⁰³...

Le rappel de cette dimension importante de l'expérience mariale personnelle du fondateur de la Compagnie, dans son cheminement de chrétien et de prêtre, éclaire, semble-t-il, en en manifestant toute la richesse spirituelle, le sens de la mémoire de la Vie intérieure de la Vierge Marie, telle qu'elle figure actuellement, le 22 octobre, dans le calendrier liturgique de Saint-Sulpice. Pour s'en tenir ici au formulaire des oraisons proposé par le Propre sulpicien de 1997²⁰⁴, ou relèvera simplement la manière dont il fait discrètement écho à la dévotion à l'Intérieur de la Très Sainte Vierge de J.-J. Olier. *Seigneur, en comblant la Vierge Marie des dons spirituels de ta grâce, tu as fait d'elle l'image fidèle de ton Fils...* : ce tout début de la collecte exprime bien la conviction de foi qui constitue, on l'a vu, le fondement permanent de la contemplation olérienne du mystère marial et la source de l'émerveillement qu'elle suscite. Et la grâce demandée en conséquence par cette première oraison – *Seigneur, ... accorde-nous, par l'imitation des vertus de la Vierge Marie, de reproduire aussi en nous les traits du Christ* – n'est autre que celle à laquelle J.-J. Olier n'a cessé d'aspirer, comme on l'a contesté, pour répondre pleinement à sa vocation chrétienne. Quant à la double demande formulée, d'abord dans la prière sur les oblats – *Seigneur, ... puissions-nous, à l'exemple de la Vierge de Nazareth, nous donner nous-mêmes à toi comme une offrande sainte qui te plaise-*, puis dans l'oraison finale – *Père saint, ... inspirés par la vie intérieure de la Vierge Marie, puissions-*

²⁰² Ms. 8, 270/271 passim. J.-J. Olier a évoqué Act. 4, 32 (« La multitude des croyants avait un seul cœur et une seule âme ») et il cite finalement librement Hbr. 7, 25 (« *semper vivens (Jesus) ad interpellandum pro nobis* »).

²⁰³ Cf. Ms. 8, 273 (« Le 19 juillet... offrant le divin sacrifice et m'unissant à l'Intérieur de la Très Sainte Vierge pour entrer en ses intentions... ») ; 277 (« Le 20 juillet, me disposant pour le très saint sacrifice de la messe et me retirant en l'Esprit pour entrer dans les sentiments et dispositions de notre sainte Maîtresse... ») etc.

²⁰⁴ Cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre des messes* » ; AELF 1997, pp. 68-74.

nous, comme elle, travailler en silence à bâtir ton Royaume...- , elle fait écho à l'intention dans laquelle, on s'en souvient, le fondateur de la Compagnie se croyait appelé, comme prêtre, à célébrer l'eucharistie pour toute l'Eglise et d'abord pour les peuples dont il avait la charge, au séminaire et à la paroisse de Saint-Sulpice... A propos des deux fêtes de la vie intérieure, celle de Jésus et de Marie, on ne peut qu'en donner acte aux auteurs du Propre révisé de 1997, ils ont ainsi bien su mettre en évidence la profondeur spirituelle, la modernité et le caractère séculaire de ces dévotions dans la vie sulpicienne comme dans celle de toute l'Ecole française de spiritualité²⁰⁵.

J.-J. OLIER ET LE MYSTERE DE LA PRESENTATION DE MARIE AU TEMPLE

C'est le plus souvent, on n'en sera pas surpris, à l'occasion de la fête du 21 novembre que J.-J. Olier dans son Journal confie à dom Bataille les diverses manières dont le mystère de la Présentation de la Sainte Vierge au temple retentit dans son expérience personnelle et marque son cheminement de chrétien et de prêtre engagé dans la formation du clergé. Ainsi est-ce à ces notations révélatrices qu'il convient ici de s'attacher d'abord : elles permettront d'éclairer la signification sacerdotale que le fondateur de la Compagnie en est venu à donner à cette célébration, de préférence, semble-t-il, à celle de la Présentation de Jésus par Marie dont il traite volontiers dans d'autres textes...

La toute première de ces notations, consignée par J.-J. Olier dans son Journal, date, semble-t-il, des débuts d'avril 1642²⁰⁶. Après avoir rappelé comment, en octobre 1640, il avait été amené à s'engager *par vœu* à la récitation quotidienne du chapelet pendant un an pour demander à Marie de lui *obtenir le Saint-Esprit*, et comment *elle-même* avait pris le soin de lui *apprendre à le dire*²⁰⁷, il ajoute, toujours en se souvenant de l'année 1640 :

Sa bonté n'en demeura pas là. Car, un jour de sa Présentation, elle voulut bien me paraître en esprit me tenant comme un petit-enfant par-dessous les bras et me tenant les bras élevés vers le ciel comme demandant miséricorde. Elle me tenait ainsi qu'une nourrice tient parfois son enfant qui est à pied par terre et qu'elle tient à deux mains dessous les bras. C'est peut-être ainsi que sainte Anne présentait la Sainte Vierge à Dieu dedans le temple ce jour-là même de sa sainte Présentation²⁰⁸.

Expression naïve de sa toujours fertile imagination religieuse, cette curieuse allusion semble témoigner que, dans sa dévotion initiale au mystère de la Présentation au temple, J.-J. Olier s'est vu d'emblée comme maternellement porté par la Vierge Marie en personne à s'identifier spirituellement à elle au jour où, tout enfant, elle avait elle-même été consacrée à Dieu par sa propre mère.

Il faut attendre l'année 1646 pour trouver dans le Journal une seconde référence de l'auteur à son expérience personnelle le *saint jour* de la fête mariale du 21 novembre, où, dans sa méditation du mystère, il dit avoir *reçu lumière du dessein de Dieu sur l'entrée et la demeure de la Très Sainte Vierge enfant dans le temple*. Cette fois, en effet, confie-t-il à dom Bataille son directeur, *il a plu à notre bon Dieu [de] me faire voir quelque chose de son état intérieur*²⁰⁹. Une telle intuition, dans la foi, d'un aspect de l'attitude intime de la jeune Marie,

²⁰⁵ Cf. BSS 23 (1997), p. 188, cité supra : J. B. ALLARD, « *Propre liturgique de Saint-Sulpice* ».

²⁰⁶ Cf. Ms. 1, 25 : « 2 avril 1642 », cité supra.

²⁰⁷ Cf. Ms. 1, 130-131 passim (« Car elle-même prit le soin de m'apprendre à dire le chapelet que je lui avais voué »).

²⁰⁸ Ms. 1, 132.

²⁰⁹ Cf. Ms. 8, 135 (« A la gloire de Dieu, ce jour de la Présentation... »). L'ensemble du texte (Ms. 8, 135-136) a été retenu comme seconde lecture de l'office du 21 novembre dans le Propre sulpicien de 1997 (cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre de la liturgie des Heures* », fascicule IV (partie B), AELF 1997, pp. 16-18).

providentiellement conduite à venir demeurer au temple, s'inscrit dans le prolongement de la grâce reçue par J.-J. Olier, on s'en souvient, en décembre 1641 : celle de contempler, comme il l'avait noté en avril 1642 dans son Journal, *les dispositions et les divins sentiments de cette belle Âme au moment de sa Conception*²¹⁰. Ce qui revient avant tout, ce jour-là, son attention c'est que *cette sainte Âme* de la jeune Marie lui est montrée tellement éblouie par *la lumière divine* qu'elle était libre de tout *esprit propre* et totalement oublieuse d'elle-même :

*Il me semblait voir cette sainte Âme ensevelie dans la lumière divine, revêtue entièrement de Dieu, en sorte que les puissances naturelles de l'âme étaient comme mortes et [qu']elle n'avait point l'usage naturel de son esprit. En sorte qu'elle ne pouvait ouvrir les yeux intérieurs de l'âme, tant le soleil divin et sa lumière la couvrait. Et, cette clarté la guidant en tout et partout, elle n'avait que faire d'ouvrir les yeux de son esprit. Ses puissances étaient remplies et pénétrées de Dieu, en sorte que, la revêtant en tout, elle n'avait que faire d'autre chose. Elle n'avait que faire d'elle-même, elle n'avait que faire d'user de son esprit propre. Elle ne laissait aucune entrée ni ouverture à la sagesse humaine, à la curiosité, n'ayant en soi autre chose que la lumière divine pour son tout*²¹¹.

De cette parfaite docilité intérieure au seul Esprit de Dieu en même temps que de l'indispensable *direction extérieure* que celle-ci suppose toujours, J.-J. Olier se plaît à voir l'illustration concrète dans le récit traditionnel de la Présentation :

*Et pour cela même Dieu permettrait qu'elle marchât seule, à l'âge de trois ans, sans s'appuyer sur sa mère. Elle était pourtant en compagnie de sa mère parce que l'on doit toujours vivre, pour posséder qu'on soit de l'Esprit, sous la conduite et la direction extérieure des créatures qui sont les sacrements de Dieu et les approbateurs de ses voies, nous assurant en lui sous ces personnes*²¹².

En conclusion l'auteur du Journal note l'appel personnel qu'il a perçu intérieurement à honorer désormais quotidiennement le *divin mystère* de la Présentation de Marie dans la mesure, précise-t-il, où les *dispositions* de celle-ci lui ont paru accordées à son engagement de prêtre :

*J'ai reçu commandement de rendre quelques devoirs tous les jours à ce divin mystère, honorant particulièrement l'Intérieur des dispositions que l'Esprit Saint de Dieu opérait dedans elle la conduisant au temple. Et, après avoir demandé part à cet Intérieur et [à ces] dispositions, qui m'ont paru sortables à la profession de prêtre, entre autres j'ai reçu l'obligation de vivre aveugle à la raison humaine, ayant toujours les yeux fermés du propre esprit pour contempler les œuvres de Dieu, au contraire les tenant bouchés, mais ouverts pourtant et revêtus [de] l'unique sagesse et lumière divine*²¹³.

On voit ici se profiler, autrement dit, la dimension sacerdotale que va prendre pour J.-J. Olier sa dévotion à la Vierge de la Présentation. Orientation qui allait se préciser les années suivantes, comme en témoigne la suite du Journal.

C'est en 1650 que l'essentiel va se jouer à l'occasion des événements importants qui marquent alors la vie du séminaire, placé sous le patronage de *saint Jean l'évangéliste*, en qui J.-J. Olier voit *le modèle de la vocation des prêtres* et dont il entend que *la Maison* partage la

²¹⁰ Cf. Ms. 1, 133, cité supra.

²¹¹ Ms. 8, 135 suite.

²¹² Ms. 8, 135/136.

²¹³ Ms. 8, 136 suite. La fin du texte est mal rédigée : il s'agit d'avoir les yeux « bouchés » aux considérations simplement humaines pour les avoir « ouverts au contraire » à la seule lumière divine dont il faut être « revêtu » (J.-J. Olier a écrit « ouverts pourtant et revêtus à l'unique sagesse... »).

dévotion particulière à Jésus-Christ au très Saint-Sacrement et à la Très Sainte Vierge²¹⁴. Le bâtiment, dont il avait béni la première pierre en septembre de l'année précédente²¹⁵, est pratiquement achevé en août et, lorsque le 28, pour la fête de la Translation de Saint-Sulpice, le fondateur en fait personnellement l'offrande à Dieu, celui-ci lui fait comprendre qu'il lui sera présent sous la personne de la Très Sainte Vierge. Et l'auteur du Journal croit pouvoir affirmer :

... peu après il plut à cette divine Reine [de] me dire : Je me donne à toi pour toujours – me promettant par là la jouissance continuelle de sa sainte présence, et ensuite sa sainte et divine protection, qui est un bien ineffable à la Maison et à toute l'œuvre de Dieu²¹⁶.

Un peu plus loin, il ajoute que ceci lui a été confirmé intérieurement le matin du 19 novembre, jour de la bénédiction de la chapelle du séminaire et avant-veille de la célébration de la Présentation de la Sainte Vierge, qui allait s'y dérouler avec une particulière solennité, cette année-là, où Monseigneur le Nonce y devait officier pontificalement, le matin, et Monseigneur l'évêque de Vabres y prêcher l'après-midi, à vêpres :

Il plut à la Très Sainte Vierge, selon sa bonté ineffable, [de] se rendre présente à nous en l'Esprit, où, demeurant assez longtemps en cette divine société, en l'humiliation de mon âme, elle me dit ces paroles : Je serai présente à votre solennité. Ce qui me confondit le cœur et me fit bien voir comme elle prévenait tous mes désirs et suppléait par son amour aux devoirs qu'elle devait attendre de nous, qui était de l'inviter à cette fête. Dans la continuation de son saint entretien, elle me fit encore entendre une chose... elle me dit : Je dois tout faire en vous – m'apprenant qu'elle devait elle-même en sa personne faire et opérer en moi toutes choses, soit pour la conduite de cette œuvre, soit pour l'avancement et le progrès de mon intérieur²¹⁷...

Même si, trop occupé sans doute ce jour-là pour en avoir le loisir, J.-J. Olier ne l'a pas consigné dans son Journal, on sait par ailleurs qu'à son initiative eut lieu, pour la première fois, au cours de la messe pontificale du 21 novembre, célébrée par le nonce Bagni, la cérémonie de rénovation par tous les clercs présents des promesses de la tonsure²¹⁸. Et, les jours suivants, plusieurs notations olériennes s'en font visiblement l'écho comme d'une pratique à laquelle le fondateur du séminaire pense être encouragé par la Vierge Marie dans la perspective de sa vocation de formateur du clergé. Le 23 novembre, alors qu'il célébrait la sainte messe à la chapelle de Notre-Dame – sans doute celle du séminaire –, J.-J. Olier note :

Il plut à la sainte Maîtresse, en quelque recueillement, m'ouvrir les intérêts de son Cœur, me faisant entendre d'y entrer et d'offrir le divin sacrifice pour cette intention²¹⁹...

Puis, ce même jour, il revient à l'expérience personnelle qu'il a faite à l'issue même de la fête mariale de l'avant-veille :

²¹⁴ Cf. Ms. 8, 243 passim (« A la gloire de Dieu, ce 15 juillet 1650, me sentant obligé d'offrir le divin sacrifice en l'honneur de saint Jean l'évangéliste, le saint patron du séminaire... »).

²¹⁵ Cf. « Chronologie de Jean-Jacques Olier (1608-1657) » par I. Noye p.s.s. 1980, p. 33.

²¹⁶ Cf. Ms. 8, 247 passim.

²¹⁷ Ms. 8, 249 passim.

²¹⁸ Cf. « Chronologie de Jean-Jacques Olier (1608-1657) », cité supra, p. 35. Voir aussi M. FAILLON : « Vie de M. Olier... », 4^e édit., Paris 1873, tome 3, pp. 84-85. Une initiative qui pourrait lui avoir été suggérée par l'exemple des Visitandines dont J.-J. Olier fréquentait volontiers le monastère, rue Saint-Jacques : c'est le 21 novembre que, chaque année, les moniales renouelaient leurs vœux.

²¹⁹ Ms. 8, 251 (« A la gloire de Dieu, ce 23 novembre, à la chapelle de Notre-Dame, en récitant la sainte messe... »).

Le soir même de notre solennité, le 21, de la sainte Présentation, remerciant la grande bonté de la Très Sainte Vierge d'avoir été présente à notre solennité, comme plusieurs me témoignaient avoir été touchés extraordinairement, je lui demandai ce qu'elle désirait de moi et ce que je pouvais faire qui lui fût agréable, n'y ayant rien que je voulusse faire pour son contentement, après quelque occupation et quelque union intime qu'elle me fit éprouver, elle me fit l'honneur de me dire : Prépare-moi des cœurs purs – me faisant sentir que c'était ce qui lui étais [le] plus agréable ; de voir des cœurs qui servent son cher Fils. C'était la [destination] du bâtiment et [ce] à quoi devait servir principalement cette grande œuvre²²⁰.

Ainsi se précise la perspective sacerdotale que prend décidément la dévotion olérienne au mystère de la Présentation de Marie au temple, avec la pratique de la rénovation des promesses cléricales qu'il vient d'inaugurer. Cependant que, le lendemain, 24 novembre, J.-J. Olier se voit préciser intérieurement ce qu'implique pour lui-même son engagement de formateur du clergé :

Ce 24 [novembre] ; en l'oraison du matin, ... il a plu à la divine Mère et Maîtresse [de] me faire entendre plus à plein ce qu'hier en passant elle m'avait fait voir au saint autel... Cette divine Mère m'a fait entendre que sa vie devrait être la mienne, que je devais être en tous ses intérêts, ses sentiments et ses inclinations... J'ai connu l'état où Dieu voulait que je vécusse dorénavant, qui est de retraite intérieure en lui, vivant établi en la vie même de la Très Sainte Vierge, en sorte que je sois animé du même zèle qui l'anime pour la gloire de Dieu, pour l'établissement de la foi en son Fils...²²¹

Au cours de l'année suivante, cette perspective continue à faire son chemin dans la réflexion spirituelle et apostolique du fondateur du séminaire Saint-Sulpice. En témoignent déjà, semble-t-il, les quelques pages de son Journal de l'été 1651. A commencer par celles où il consigne le fruit de sa méditation mariale le jour de Notre-Dame des Neiges : il s'agit de la fête de la dédicace, le 5 août, de la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure, ainsi appelée alors à cause de la gracieuse légende de la neige qui en aurait dessiné le plan en plein mois d'août²²². Si la divine Mère a inspiré elle-même la construction de ce temple en son honneur, c'est, elle le fait entendre à J.-J. Olier, comme un lieu destiné à la religion de Dieu, destiné à son sacrifice adorable et [à] ses louanges : tel était, en effet, tout l'emploi et l'occupation intérieure de son cœur en la terre, et à présent dedans le ciel. L'auteur du Journal fait alors mémoire des expressions concrètes de cette religion de Marie, à commencer justement par la manière dont elle l'a conduite, tout enfant, à se présenter au temple et à y vivre :

Cet exercice de religion l'avait séparée de la maison de ses parents dès l'âge de 3 ans pour aller vivre dans le temple, au milieu des sacrifices et des victimes. Elle y fut amenée par l'Esprit Saint de la religion qui l'enleva dans sa puissance au-dessus de son âge et des forces de la nature. Elle y vint comme victime consacrée à Dieu et appliquée à sa louange. Elle s'estima heureuse de se voir destinée elle-même d'être le temple de Jésus-Christ après avoir compris le message de l'ange. Elle connut encore mieux ce bonheur quand elle se vit porter le sanctuaire de toute sainteté dans soi-même, qui est Notre Seigneur²²³...

²²⁰ Ms. 8, 251/252. Sans doute faut-il comprendre que, dans le « bâtiment » du séminaire et, plus précisément, de la chapelle « de Notre-Dame », la « grande œuvre » de la formation des prêtres serait d'y « préparer » ainsi « des cœurs purs », tout dévoués au service du Christ...

²²¹ Ms. 8, 252/253 passim.

²²² Cf. la notice du « Missel biblique de tous les jours », Paris 1955, p. 1336 pour le 5 août, « Dédicace de Sainte-Marie-des-Neiges ».

²²³ Ms. 8, 281 passim.

Et c'est pour se voir confirmer qu'une telle attitude mariale – où *la religion vers Dieu* est première et commande la recherche du *salut des âmes* – est le modèle à suivre par tous les chrétiens mais aussi celui qu'ont imité les Apôtres :

Cette divine Mère me faisait encore comprendre comme ce devait être par- là que devait commencer le devoir des chrétiens, à savoir [premièrement] par la religion vers Dieu, par le zèle de procurer sa gloire, deuxièmement [celui] d'avancer le salut des âmes, et enfin, troisièmement, [de] ménager le soulagement de leur corps, qui est le dernier degré dedans la charité. L'application à Dieu est le premier degré de notre devoir et de notre obligation... c'était la capitale et maîtresse application de l'Ame de la Très Sainte Vierge que celle de sa religion : au-dessous de cela était le zèle du salut du prochain, qu'elle procurait (?) par [ses] prières, en dépendance du grand amour qu'elle portait à Jésus-Christ, observant l'ordre de la charité et de la miséricorde intérieure et extérieure. C'est ainsi qu'en usaient les Apôtres qui, outre leur religion intérieure, étaient appliqués au salut des âmes, et quittaient les aumônes et les services extérieures qui concernaient l'extérieur de la miséricorde, pour la distribution de la sainte Parole : non est aequum servire mensis et derelinquere Verbum De²²⁴.

Une telle évocation de l'inspiration mariale de la *religion* proprement apostolique se situe probablement dans le prolongement de la réflexion amorcée le 21 novembre 1650 par J.-J. Olier sur les exigences spirituelles de son rôle de fondateur du séminaire et de la Compagnie. Sans doute n'est-ce pas un hasard si, méditant à *l'oraison* quelques semaines après, le 20 août, sur *la vocation de la Maison et de la Société* de Saint-Sulpice, il reprend pratiquement pour la caractériser les termes mêmes employés pour la *religion* de la Vierge Marie : *il faut, écrit-il, que l'occupation capitale et maîtresse soit de sanctifier... les sujets principaux qui composent la Maison afin qu'une grande plénitude de vie... se répande par leur moyen dans le corps vaste et immense du clergé*²²⁵. D'autant que, peu de temps après, en août ou septembre, il se rend en pèlerinage à Chartres pour y offrir symboliquement les clefs du séminaire à la Sainte Vierge comme à la *Maîtresse de Maison*²²⁶.

A l'automne 1651, le même cheminement intérieur se poursuit chez J.-J. Olier dans la perspective du mystère de la Présentation. L'occasion lui en est d'abord fournie, *le dimanche 29*, sans doute en octobre, par son rôle de directeur spirituel de Madame de Saujon, une jeune femme de la cour du duc d'Orléans qui s'est mise sous sa conduite vers le mois de mai précédent²²⁷. Croyant comprendre, ce jour-là, que Dieu appelle sa dirigée à lui faire *vœu d'hostie* le 21 novembre, l'auteur du Journal revient sur la signification d'une telle démarche que lui-même avait faite le 31 mars 1644²²⁸, démarche qui s'apparente à celle de la *Très Sainte Vierge*, il le réalise maintenant :

Il plut, ce même jour, au bon Dieu, dans le très saint sacrifice de la messe, me faire entendre qu'il voulait que M.S. lui fit vœu d'hostie le jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge, dans lequel jour cette divine Âme se présenta à Dieu au temple dans un esprit d'hostie vivante et consacrée à Dieu dedans tout elle-même. Notre grand Tout me fit entendre nettement ce que c'était que ce saint vœu, que je n'avais encore bien compris. Par quoi je vis que ce vœu était d'une grande éminence et

²²⁴ Ms. 8, 281/282 passim. J.-J. Olier cite en finale Act. 6, 2.

²²⁵ Ms. 8, 283 et 284 passim (« Le jour de saint Bernard, à l'oraison, il a plu à Dieu [de] me faire entendre que la vocation de la Maison et de la Société était autre que celle de l'Institut de saint Bernard... »).

²²⁶ Cf. Ms. 8, 291/292 (« ... lui portant les clefs de notre Maison à Chartres, en lui disant que je les lui apportais comme à la Maîtresse de la Maison... »).

²²⁷ Cf. G. CHAILLOT, « Discerner l'Esprit », Ballarmin 2001, p. 17 ss.

²²⁸ Cf. Ms 6, 71 (« Au nom de Dieu, ce 31 mars 1644, étant à la sainte messe à la chapelle de Notre-Dame des Miracles, faisant à Dieu le vœu d'hostie... »).

qu'il demandait une âme de grande abnégation. Car pour se vouer en esprit d'hostie à Dieu il faut vouloir se séparer de tout et [se] désapproprier de soi-même²²⁹...

C'est, en effet, dans son abnégation universelle que Marie l'avait tenu intérieurement toute la matinée, comme il l'a noté d'abord :

... la Sainte Vierge me tint pendant toute la matinée dans une abnégation intérieure de tout moi-même, sans permettre que j'eusse aucune autre occupation particulière que de sentir en moi l'expression de son abnégation universelle dans le service de Dieu, qui me semble[-t-il] établissait en moi une participation de cet état si excellent, que cette divine Maîtresse me faisait entendre [être] le plus nécessaire et le plus important de la vie intérieure²³⁰.

L'expérience de cette grâce mariale de profonde abnégation s'approfondit à l'approche de la fête de la Présentation et J.-J. Olier y reconnaît le signe de sa vocation chrétienne à vivre la sainteté du sacerdoce du Christ en la divine vertu de la Sainte Vierge. C'est ce qu'il note dans son Journal à l'occasion d'un nouveau pèlerinage à Chartres, le 18 novembre :

Depuis cette profonde abnégation que la Très Sainte Vierge nous fit sentir et porter en sa divine vertu, étant à Chartres, me témoignant qu'elle n'opérait ce sentiment et [cette] disposition intérieure en moi que pour préparer la demeure de son Fils, afin qu'il pût y habiter en plénitude, il a plu à Notre Seigneur [de] s'établir si pleinement en nous et posséder si universellement toute l'âme qu'il me semble n'être plus qu'en lui...

Le divin Maître lui fait ainsi comprendre que, comme chrétien et plus encore comme prêtre, il est donc appelé à vivre non seulement en lui et par lui mais pour lui-même. Alors, explique J.-J. Olier, que

j'avais toujours conçu que je devais, de même que le reste des chrétiens, vivre en Jésus-Christ à Dieu et pour Dieu – viventes Deo in Christo Jesu -, et que nous ne regardions point Jésus-Christ comme notre fin mais comme notre moyen pour Dieu, le divin Maître m'a fait entendre que je devais vivre pour lui, que ce n'était pas seulement en lui et par lui mais pour lui-même. Car, entrant en tout ce qu'il est vers son Père aussi bien que ce qu'il est vers sa Mère, vers son Eglise et [vers] toutes choses, il fallait que je fusse animé de son Esprit de gratitude et de reconnaissance vers Dieu son Père pour le remercier de tout ce qu'il était et tout ce qu'il avait reçu de lui, comme aussi [de ce] que j'étais à lui pour continuer en lui son œuvre dans l'Eglise, tant de religion vers Dieu que de sanctification vers les âmes. Il m'a fait encore l'honneur de me faire comprendre que j'étais consacré à tout son Intérieur divin et à tous les mouvements de son Âme. Et, en particulier, qu'il voulait vivre en moi dans la sainteté de son sacerdoce, dont l'étendue et la perfection est inconcevable²³¹...

Cette sainteté sacerdotale du Christ à laquelle il est appelé comme prêtre, J.-J. Olier est convaincu qu'il doit la vivre par Marie, en elle et dessous elle. Et il croit en avoir confirmation intérieure de sa part le 20 novembre, en l'entendant lui dire au plus profond de l'âme : Est-ce pas moi qui suis ton épouse ? C'était, explique-t-il,

Comme si elle m'eût interrogé et si elle m'eût demandé si mon cœur n'était pas dégagé de tout l'être inférieur pour posséder en elle, uniquement et pleinement, tout ce qu'elle veut que je possède, en elle seule et dessous elle.

Interpellation à laquelle il n'a pu que répondre silencieusement, du fond de son âme :

²²⁹ Ms. 8, 292 passim.

²³⁰ Ms. 8, 292 init.

²³¹ Ms. 8, 298 passim. J.-J. Olier cite, au passage, Rom. 6, 11.

Ha ! mon Amour, vous le savez, cette grâce m'est incomparable de pouvoir aimer en vous, en sainteté parfaite, sous votre être divin, tout ce qui vous est aimable et que vous portez en vous !

Moyennant quoi, ajoute-t-il, la Sainte Vierge lui aurait renouvelé ce qu'elle lui avait dit autrefois mais dont il n'avait pas bien nettement saisi le sens : *Là où je suis, je veux qu'y soit mon ministre*²³².

Reste que si J.-J. Olier se sait ainsi appelé à vivre sa consécration de prêtre dans une véritable communion avec elle, que la Vierge Marie lui avait également depuis *très longtemps* promise, comme il l'avait remarqué au passage l'année précédente²³³, il n'oublie pas qu'il ne s'agit pour lui de rien d'autre que de s'établir dans *l'état d'hostie* auquel doit normalement conduire *le saint baptême*, même s'il se trouve *peu d'âmes* chrétiennes en mesure d'en faire profession. Cela lui est rappelé le lendemain, 21 novembre 1651, jour où il avait engagé Madame de Saujon à en prononcer justement le *vœu*. Au cours du *saint sacrifice*, note-t-il, qu'il offrait aux *intentions de la Très Sainte Vierge*, celle-ci lui ayant fait éprouver une étroite union intérieure avec sa dirigée,

*Notre Seigneur et Maître, qui est le Tout de cette épouse de son cœur, me fit la grâce de me dire : Je veux qu'elle s'abandonne à moi dedans un vœu parfait... Où j'apprenais que cet état d'hostie vouée à Dieu portait avec soi particulièrement cette disposition d'abandon total de soi-même dans Dieu, n'ayant plus droit quelconque dessus soi, s'en étant dépossédé et dépouillé entre ses mains, [ce] qui est tout le bonheur et le repos de la créature... Il plaisait encore au bon Dieu [de] me faire entendre qu'il y avait peu d'âmes qui puissent faire profession d'hostie à Dieu, quoique le saint baptême le demande et que le saint Apôtre y exhorte toutes les âmes par des prières très pressantes. Obsecro vos ut exhibeatis corpora vestra : Je vous conjure, je vous supplie de toute la force de mon cœur d'offrir à Dieu vos corps et vos âmes comme des hosties vivantes : offrez le service extérieur et le culte intérieur et spirituel de votre esprit à Dieu*²³⁴...

Cette dernière notation de J.-J. Olier sur son expérience spirituelle du mystère de la Présentation de Marie au temple en éclaire utilement la perspective. La dévotion particulière que lui inspire, comme prêtre à la tête du séminaire et de la Compagnie, la fête du 21 novembre demeure bien enracinée dans la vocation baptismale, première et dernière, qu'il partage avec tous les vrais chrétiens.

Au total, du témoignage ainsi recueilli dans le Journal de J.-J. Olier sur les deux composantes inséparables de l'expérience mariale privilégiée que celui-ci a progressivement été conduit à faire du mystère de *la Présentation de la Très Sainte Vierge*, devenue l'objet quasiment quotidien de sa dévotion²³⁵, il y a tout lieu de penser que, dès les origines, la fête patronale du séminaire et de la Compagnie a dû porter la marque. Et c'est bien de lui que l'on retrouve, aujourd'hui encore, un écho fidèle dans les textes liturgiques du Propre de Saint-Sulpice édité en 1997²³⁶.

Que leur perspective soit tout aussi conforme... à notre tradition spirituelle qu'elle l'est au dernier Concile, il est aisé de le préciser ici brièvement. Sans doute est-ce d'abord au titre

²³² Ms. 8, 300 et 301 passim. La parole mariale est une accommodation de Jo. 12, 26.

²³³ Cf. Ms. 8, 253, cité supra, où J.-J. Olier ajoutait : « ... c'est à ce sujet que, depuis très longtemps, cette sainte Maîtresse me prépare à ce bien, ce que je n'entendais pas alors et ne pouvais comprendre, quand elle me disait qu'elle voulait me communier à elle, qu'elle voulait vivre en moi et moi en elle... ».

²³⁴ Cf. Ms. 8, 302 et 303/304 passim. J.-J. Olier cite en finale et paraphrase Rom. 12, 1.

²³⁵ Cf. Ms. 8, 136 cité supra (« J'ai reçu commandement de rendre quelques devoirs tous les jours à ce divin mystère... »).

²³⁶ Cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre des messes* », AELF 1997, pp. 75-82, et « *Propre de la Liturgie des Heures* » fascicule IV (partie B), AELF 1997, pp. 1-30, cité supra.

de la *pensée christocentrique* dont s'inspire *profondément* la liturgie sulpicienne du 21 novembre, comme celle de *l'Eglise universelle*²³⁷ : la plupart des lectures bibliques de l'office et de la messe choisies pour évoquer l'attitude de Marie présentée au temple comme une quête de la *sagesse* invitent évidemment à reconnaître en celle-ci la figure du Christ²³⁸. Mais il convient de relever surtout comment les orientations spirituelles suggérées par l'ensemble de cette liturgie, tout en s'adressant aux prêtres de la Compagnie et à ceux qu'ils ont mission de préparer au ministère²³⁹, associent étroitement la perspective proprement sacerdotale à la vocation baptismale commune. Qu'il suffise de rappeler, en ce sens, d'une part le choix comme épître de la messe de l'exhortation paulinienne aux chrétiens de Rome – *offrir votre personne et votre vie en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu* – à laquelle J.-J. Olier se référait lui-même, on l'a vu, le 21 novembre 1651²⁴⁰, d'autre part les grâces demandées dans les trois oraisons : *accorde-nous, Seigneur, par (l')intercession (de la Vierge Marie) le bonheur de vivre sans cesse en ta présence pour que nous devenions, à son exemple, des temples vivants de ton Esprit... donne-nous de nous offrir à toi en sacrifice qui te plaise... rends-nous capables de continuer à répondre comme elle à ton appel et à ta mission*²⁴¹. Autant de manières d'actualiser l'expérience mariale olérienne...

CONCLUSION

Pour retrouver la véritable source à laquelle, de manière plus ou moins directe, on a dû puiser pour composer les deux célébrations mariales particulières très tôt entrées et toujours demeurées dans le Propre liturgique de Saint-Sulpice, c'est bien jusqu'à l'expérience spirituelle personnellement vécue ainsi par J.-J. Olier, comme prêtre mais d'abord comme chrétien, qu'il faut remonter. Reste pourtant à ce propos une question qui ne saurait être éludée : comment comprendre le rôle sacerdotal exemplaire que le fondateur de la Compagnie attribuait à la Sainte Vierge elle-même ? Sans prétendre à renouveler ici l'étude de cette question complexe menée naguère par R. Laurentin, en référence à l'ensemble des textes – originaux ou simples copies – traditionnellement attribués à J.-J. Olier²⁴², on se bornera, pour conclure, à relever les témoignages autographes principaux que celui-ci nous a laissés, avec les rares échos qui en figurent dans ses œuvres imprimées.

Le fait est, d'abord, qu'en relatant dans le Journal son expérience intérieure du mystère de Marie, J.-J. Olier associe volontiers celle-ci au rôle sacerdotal du Christ lui-même. Le plus souvent c'est pour reconnaître dans la Très Sainte Vierge le parfait modèle de *l'état d'hostie* : dans le total oubli d'elle-même, elle s'offre tout entière à Dieu comme son Fils et avec lui. A deux reprises au moins, on l'a constaté, il interprète ainsi l'attitude de Marie enfant lors de sa Présentation au temple : *elle y fut amenée par l'Esprit Saint de la religion et y vint comme victime consacrée à Dieu*²⁴³, *elle s'y présenta à lui dans son esprit d'hostie vivante et consacrée à Dieu dedans tout elle-même*²⁴⁴. La même perspective avait marqué, plus largement, on s'en

²³⁷ Cf. J.B. ALLARD, « Propre liturgique de Saint-Sulpice », BSS 23 (1997), cité supra, p. 187 passim.

²³⁸ Cf. « Je l'ai aimée et recherchée depuis ma jeunesse... » (Sag. 7-8-9 passim) à l'office des lectures ; « ... j'ai cherché la Sagesse dans ma prière. Devant le temple je priais pour la recevoir... depuis ma jeunesse je marchais sur ses traces... » (Sir. 51 passim) à la première lecture de la messe.

²³⁹ Parce que « la Compagnie » a « toujours » vu « dans la consécration plénière de la Vierge Marie le modèle de l'engagement sacerdotal » (selon la notice introductive), la tradition demeure du renouvellement des promesses cléricales. Et la prière d'intercession actuelle est proposée à l'intention des prêtres et des séminaristes (cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre de la liturgie des Heures* » fascicule IV (partie B), cité supra pp. 7-8.

²⁴⁰ Cf. Ms. 8, 304, cité supra.

²⁴¹ Cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre des messes* », cité supra, pp. 76, 78, 80 et 81 passim.

²⁴² Cf. R. LAURENTIN, « Marie, l'Eglise et le sacerdoce », Paris 1952, « Troisième période : XVIIe-XVIII siècles... », chapitre VII – « La spiritualité sacerdotale de l'Ecole Française », pp. 341-384.

²⁴³ Cf. Ms. 8, 281, cité supra.

²⁴⁴ Cf. Ms. 8, 292, cité supra.

souvent, la contemplation olérienne de *l'Intérieur* de la Sainte Vierge, par exemple *au moment de sa Conception*, où déjà elle *se donnait perpétuellement à Dieu et s'offrait à lui comme une sainte victime*²⁴⁵, ou bien lors de l'Annonciation, où *en qualité de servante* elle s'est associée au Fils *s'offrant à Dieu le Père en qualité de Serviteurs et d'hostie*²⁴⁶. Mais il arrive parfois que, dans cette intime association à l'offrande sacrificielle du Christ, J.-J. Olier en vient à situer Marie non plus seulement du côté de la *victime* mais bien dans le rôle du prêtre. Il y a lieu d'examiner ici les choses de plus près.

Une telle perspective, il faut le remarquer, est pratiquement absente, en fait, des pages du Journal autographe relevées précédemment où J.-J. Olier a consigné l'expérience personnelle qu'il lui a été donnée de faire du mystère de la Présentation de Marie enfant au temple. Tout au plus peut-on se demander si elle ne sera pas comme insinuée dans ce bref passage de *La journée chrétienne*, publiée en 1655, à propos de la récitation du chapelet pour honorer les grandeurs de la Très Sainte Vierge :

*Au premier Ave Maria, il faut honorer l'état de son enfance, qu'elle passa dans le temple, où, vivant comme une hostie de Dieu, elle adorait incessamment Jésus-Christ sous la figure de toutes les victimes et se préparait dès ce temps-là au sacrifice de son Fils, qu'elle avait présent à l'esprit pendant qu'elle était appliquée au service des prêtres qui offraient à Dieu les sacrifices*²⁴⁷.

La pensée de J.-J. Olier est, en revanche, plus claire sur ce point lorsque, dans son Journal, il évoque le mystère de la Présentation de Jésus au temple. S'il le fait, à deux reprises, à l'occasion de la fête liturgique du 2 février, sans doute est-ce à propos de l'ouverture missionnaire universelle de sa vocation, alors qu'il songe à s'associer à l'évangélisation du Canada : comme Dieu lui-même le lui a *fait espérer* dès 1636 et confirmé en 1643, il pense être appelé à devenir, au service du Christ, *lumen ad revelationem gentium*, selon que *l'Eglise de chante*²⁴⁸. Mais J.-J. Olier est également sensible à la dimension mariale du mystère. Au titre, d'abord, de son expérience spirituelle personnelle : *à l'oraison du matin* qu'il faisait en grande sécheresse, le 2 février 1636, il avait *tout d'un coup* cru voir intérieurement la Sainte Vierge qui le *tenait dedans ses bras comme un petit enfant* et qui lui disait : *Il faut vous consommer en moi afin que je fasse tout en vous*²⁴⁹. Mais aussi à cause du rôle sacerdotal exemplaire de Marie que le fondateur de Saint-Sulpice entend proposer à la communauté du séminaire. Il s'en explique, en mai 1651, lorsqu'il envisage la composition du *tableau* qui sera *mis sur l'autel de la chapelle* pour rappeler précisément la *Présentation de Jésus-Christ Notre-Seigneur au temple* :

la Sainte Vierge y sera en tout respect, au côté droit du tableau, offrant le Fils de Dieu au Père éternel, qui sera en haut à la droite, recevant de loin à bras ouverts cette divine hostie présentée par la Sainte Vierge. Et là sera présent saint Siméon... les bras ouverts (en regardant le Père éternel) pour recevoir son Fils en son nom, en témoignage de l'agrément du Père qui est ravi de recevoir cette hostie, qui lui

²⁴⁵ Cf. Ms. 1, 133, cité supra.

²⁴⁶ Cf. Ms. 1, 137, cité supra.

²⁴⁷ Cf. « Jean-Jacques Olier : 'Catéchisme chrétien pour la vie intérieure et Journée chrétienne' », édit. F. Amiot, Paris 1954, pp. 168/169. Il avait composé ce texte dès 1649 à l'intention de sa paroissienne et dirigée Mme Tronson.

²⁴⁸ Cf. Ms. 1, 16/17 (« 1636 Donc en ce jour de la Purification de la Très Sainte Vierge / ... j'entendis ces paroles : Il faut que tu sois *lumen ad revelationem gentium*... ») et Ms. 4, 243/244 (« 1643 A la gloire de Dieu, le saint jour de la Chandeleur... Etant donc dans ce désir qu'il plût à Dieu de donner la lumière de l'Evangile aux peuples étrangers, alors la majesté divine, voyant... le désir passionné que j'avais de le servir à cela, comme autrefois il me l'avait fait espérer en pareil jour, me disant : Je veux que tu sois *lumen ad revelationem gentium*, ... il me dit intérieurement... Me veux-tu servir ?... »).

²⁴⁹ Cf. Ms. 1, 16, cité supra.

est offerte au lieu des autres victimes grossières qui ne lui peuvent plaire. Y sortira de la bouche du Père : In ipso complacuit anima mea. Et, pour cela, dans le lointain il y aura des prêtres de l'Ancienne Loi qui feront les sacrifices des deux colombes... Et, au-dessous, on y mettra ces saintes paroles : Holocaustum et pro peccato tibi non placuerunt. Et, au-dessous du vrai mystère, qui est la Sainte Vierge qui offre le divin sacrifice de Jésus, laquelle est la consommation de la Synagogue, comme Jésus-Christ désire ses hosties, l'on y mettra ces divines paroles en grosses lettres : Christus sacerdos in Virgine seipsum offert hostiam Deo Patri in manibus ejus.

Jusque-là J.-J. Olier considère donc que le geste d'offrande de Marie est au service du seul Christ prêtre, mais, en terminant sa réflexion, il n'hésite pas à retourner la perspective :

La vie de la Très Sainte Vierge Prêtre en Jésus-Christ veuille vivre et régner en la Maison à tout jamais, jusqu'à ce que, dans l'éternité, nous soyons consommés dedans elle, offrant en elle et avec elle le Fils de Dieu au Père à toute éternité ! Et l'on pourra même mettre ces paroles au-dessus de la porte de la chapelle : Sacerdotio Sanctae Virginis sacrum²⁵⁰.

En allant ainsi, même si le cas semble unique dans les textes autographes, jusqu'à parler de la Vierge Prêtre, l'auteur du Journal manifeste clairement qu'il attribue à Marie, dans sa présentation de Jésus au temple, un véritable rôle sacerdotal. Mais comment l'entend-t-il ? Dans la mesure où la Sainte Vierge *offrant le Fils de Dieu au Père éternel en divin sacrifice* représente à ses yeux le *vrai mystère*, où s'annonce déjà la *consommation de la Synagogue*, J.-J. Olier ne semble-t-il pas donner à son geste une portée ministérielle qui l'assimile par avance au rôle des prêtres de la Nouvelle Alliance ?

Pour mieux cerner sa pensée, il convient de se référer à ce que, sur ce même point du rôle de la Vierge Marie lors de la Présentation de Jésus au temple, il écrira, non plus avec la spontanéité du Journal mais de manière plus réfléchie, dans l'*Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse*, publiée en 1657, peu avant sa mort. Ce commentaire allégorisant de la liturgie eucharistique dominicale lui donne l'occasion de l'évoquer à propos de l'*Offertoire*. Après avoir rappelé que *Notre Seigneur venant au monde s'est offert à Dieu son Père en qualité d'hostie dans le sein de la Très Sainte Vierge, comme sur un autel*, il ajoute : *comme cette religion était secrète et inconnue aux hommes et que le Fils de Dieu était venu pour la rendre publique, ... il va dans le temple peu après sa naissance et il se présente publiquement à Dieu le Père par les mains de sa Mère*. Et il propose alors à propos de celle-ci : *C'est pourquoi la Sainte Vierge devait venir au temple, non seulement pour y assister de la part de l'Eglise et de tout le Nouveau Testament, réuni en sa personne... mais encore elle y devait venir pour présenter à Dieu cette hostie qui était à elle, et que la nature et la grâce lui avait donnée²⁵¹*. Ce faisant, Marie remplirait-elle déjà l'office de la prêtrise ? J.-J. Olier essaie de s'en expliquer un peu plus loin. Selon lui, dans la liturgie de l'offertoire, ce n'est pas le prêtre mais... *le thuriféraire qui est une figure de la Sainte Vierge ! Celle-ci, en effet, précise-t-il, a bien pu avoir la grâce du sacerdoce, et en avoir même quelque sorte d'usage, comme quand elle offre Notre Seigneur en ses entrailles, dans le temple, sur la croix et dans le ciel ; mais ce n'a jamais été par offre ni par aucun acte de religion solennelle, propre à la dignité de prêtre. Elle a eu la qualité suréminente de Mère de Dieu, qui la relève en dignité au-dessus de tout, et son sexe seulement, par l'institution de Dieu, la privait de la prêtrise selon l'ordre de Melchisédech²⁵²*.

Sans doute peut-on remarquer qu'en fait d'explication tout cela est plutôt embarrassé et trahit chez J.-J. Olier comme une sorte d'hésitation. Son attrait pour le sacerdoce marial qui,

²⁵⁰ Ms. 8, 263/264 passim. J.-J. Olier cite Is. 42, 1 et Hebr. 10, 6. Les deux autres « paroles » latines sont de sa propre composition.

²⁵¹ Cf. « *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse* », édit. 1835, pp. 175, 176, 177, 178, 179 passim.

²⁵² Cf. « *Explication...* », idem supra, pp. 196, 197, 198 passim.

dans la rédaction spontanée du Journal de 1651, s'exprimait dans l'appellation de *Vierge Prêtre*, pourrait bien encore transparaître plus ou moins ici. Reste pourtant que ce passage de l'une de ses toutes dernières œuvres imprimées nous laisse sur une note négative : élevée en dignité au-dessus de tout dans l'Eglise par sa maternité divine, Marie a bien pu jouir spirituellement de la grâce intérieure du sacerdoce mais, quand elle a semblé en avoir même quelque sorte d'usage extérieur en offrant Notre Seigneur, au temple en particulier, jamais elle n'a exercé le ministère propre à la prêtrise selon l'ordre de Melchisédech. Autrement dit dans le rôle exemplaire que J.-J. Olier lui reconnaît vis-à-vis des prêtres, comme le notait finalement R. Laurentin, *Marie n'est point la tête, mais le cœur*²⁵³. Telle est donc, semble-t-il, la véritable perspective mariale qui a marqué l'expérience personnelle du fondateur de Saint-Sulpice. Si la médiation de la Sainte Vierge s'y est avérée décisive jusqu'au plan sacerdotal – celui de sa vie de prêtre et de formateur de prêtres –, elle relève d'une inspiration proprement spirituelle : comme lui-même le notait, on s'en souvient, dans son Journal à l'occasion de la fête du 21 novembre 1650, c'est dans la docilité intérieure à Marie que J.-J. Olier se savait appelé à vivre, aussi bien pour la conduite de l'œuvre du séminaire et de la Compagnie que pour l'avancement et le progrès de son propre intérieur²⁵⁴.

Et c'est bien de cette signification spirituelle que témoigne, en particulier, le texte de l'hymne introduite au début du XVIII^e siècle dans la liturgie sulpicienne de la Présentation de la Sainte Vierge au temple. Dans la version originale latine, il comporte, il est vrai l'appellation de *Virgo sacerdos* appliqué à la jeune Marie venant s'offrir à Dieu²⁵⁵ : un titre que le compositeur, le jeune diacre U. Robinet, n'a pas hésité à employer alors que J.-J. Olier lui-même, on l'a relevé, ne l'a jamais fait à ce propos dans les écrits autographes. Mais l'ensemble du contexte n'a rien de spécifiquement sacerdotal et développe simplement la perspective olérienne, consignée dans le Journal de 1646, selon laquelle la Vierge de la Présentation donne aux clercs l'exemple du détachement²⁵⁶ : et si l'avant-dernière strophe, en évoquant le ministère eucharistique des prêtres par qui renaît souvent le Christ né de la Vierge²⁵⁷ fait écho à des notations autographes de J.-J. Olier lui-même²⁵⁸. Il faut se souvenir que celui-ci se contentait de reprendre ainsi les idées lancées par l'Oratoire et devenues courantes à l'époque dans la tradition bérullienne²⁵⁹. Aussi ne peut-on qu'approuver finalement la justesse du parti qui a été pris, en 1997, dans la dernière édition du Propre liturgique de Saint-Sulpice pour la fête patronale du 21 novembre. Tout en estimant, à bon droit, nécessaire de conserver dans cette célébration le texte latin traditionnel de l'hymne *Quam pulchre graditur*, qui figure en

²⁵³ Cf. R. LAURENTIN, « Marie, l'Eglise et le sacerdoce », cité supra, p. 372 (« Comme tout cela est embarrassé !... »), 374 (« Les notes manuscrites d'Olier nous font sentir son attrait pour le sacerdoce marial... Son œuvre imprimée nous laisse sur une note négative... »), 375 (« Marie n'est point la tête, mais le cœur. Elle n'est point la hiérarchie mais le feu consumant qui l'embrase »).

²⁵⁴ Cf. Ms. 8, 249 passim, cité supra.

²⁵⁵ Elle figure dans la strophe 5 : « *Dux est Virgo sacerdos ; Fas sit quo properat sequi.* »

²⁵⁶ Cf. R. LAURENTIN, « Marie, l'Eglise et le sacerdoce », cité supra, pp. 380 et 381 passim.

²⁵⁷ Il s'agit de la strophe 6, ainsi adressée au Christ : « *Ergo nostra manes portio, tu Deus, Qui de Virgine natus per nos saepe renasceris* ».

²⁵⁸ Cf. Ms. 14, 158 : « ... Les prêtres sont coadjuteurs du Père éternel en cette production et génération glorieuse de Jésus-Christ, comme la Sainte Vierge le fut au jour de la génération de son Fils. Elle entra en partage avec le Père et reçut communication de la puissance du Père d'engendrer son Fils, de même aussi les prêtres entrent en participation de la puissance de produire Jésus-Christ et de l'engendrer à la gloire... »).

²⁵⁹ Selon R. LAURENTIN, « Marie, l'Eglise et le sacerdoce », cité supra, p. 373 (cf. p. 342 ss. sur « L'Oratoire » et « L'aire d'expansion des idées oratoriennes »).

annexe²⁶⁰, dans la traduction française qu'ils en proposent pour l'Office les rédacteurs ont judicieusement omis de donner à Marie le titre de *prêtre* :

La Vierge s'offre elle-même, allons, hâtons-nous de la suivre²⁶¹.

[BSS 29 (2003), 223-259]

THE MARIAN LITURGIES IN THE LITURGICAL PROPER OF SAINT SULPICE: THE PERSONAL EXPERIENCE OF JEAN-JACQUES OLIER

The two celebrations included in the Liturgical Proper of the Society of Saint Sulpice (the Presentation of the Blessed Virgin in the Temple and the Interior Life of the Blessed Virgin) have been present since the beginnings of the Society founded by Jean-Jacques Olier. The author argues that the source of their inspiration is found in the personal experience of the founder of Saint-Sulpice, and this is supported by Father Olier's writings. He begins by showing how Marian devotion is always present in Olier's life as a Christian and as a priest. Then he describes the place held in Olier's spiritual and apostolic life by these two mysteries. There are a number of references to them in his journals, which have been incorporated into the texts of the two feasts in the Liturgical Proper. He concludes with some reflections on the probable meaning of the expression "Virgin-Priest" which Olier uses just one time in his manuscript writings.

LAS LITURGIAS MARIANAS EN EL PROPIO LITÚRGICO DE SAN SULPICIO: LA EXPERIENCIA PERSONAL DE JUAN JACOBO OLIER

Las dos celebraciones incluidas en el Propio Litúrgico de la Sociedad de San Sulpicio (la Presentación de la Santísima Virgen en el Templo y la Vida Interior de la Santísima Virgen) están presentes desde los inicios de la Sociedad fundada por Juan Jacobo Olier. El autor argumenta que la fuente de su inspiración se encuentra en la experiencia personal del fundador de Saint Sulpicio, y esto se apoya en los escritos del Padre Olier. Comienza mostrando cómo la devoción mariana está siempre presente en la vida de Olier como cristiano y como sacerdote. Luego describe el lugar que ocupan en la vida espiritual y apostólica de Olier estos dos misterios. Hay una serie de referencias a ellos en sus diarios, que se han incorporado a los textos de las dos hazañas en el Litúrgico Propio. Concluye con algunas reflexiones sobre el significado probable de la expresión "Virgen-Sacerdote" que Olier utiliza una sola vez en sus escritos manuscritos.

◀ FIN ▶

²⁶⁰ Cf. J.B. ALLARD, « *Propre liturgique de Saint-Sulpice* », cité supra, BSS 23 (1997), p. 187 (« ... il nous a semblé nécessaire de conserver dans cette célébration l'hymne *Quam pulchre graditur* qui a marqué notre formation et nourri notre prière »).

²⁶¹ Cf. « *Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice : Propre de la liturgie des Heures* », fascicule IV (partie 3), AELF 1997, p. 2 (le texte latin original, avec la musique grégorienne, figure aux deux dernières pages).

FORMATION LITURGIQUE AU SÉMINAIRE ET TRADITION SULPICIENNE

Il faut, à ma connaissance, remonter à 1981 pour trouver dans le Bulletin une contribution sur *la liturgie comme lieu de formation des futurs prêtres*²⁶². Rendant compte de la session organisée sous ce titre, à Clermont-Ferrand l'année précédente, par l'I.F.E.C. à l'intention de l'ensemble des éducateurs des séminaires de France, elle ne faisait aucune allusion à la tradition proprement sulpicienne en la matière. S'il me paraît intéressant que, dans un autre contexte, une place lui soit accordée dans le présent numéro, je dois confesser mon embarras d'être personnellement chargé de la lui faire ! Et il me faut préciser, d'entrée de jeu, les limites étroites du propos auquel j'ai finalement accepté, faute de mieux, de m'essayer sur ce sujet dans les pages qui suivent.

Le lecteur pourrait à bon droit s'attendre à y voir retracée, au moins dans ses grandes lignes, l'évolution qu'a dû connaître depuis trois siècles la formation liturgique dispensée dans les séminaires de la Compagnie. Faute des compétences historiques que supposerait un tel panorama d'ensemble, je vais me borner, dans une brève première partie, à en évoquer simplement les perspectives les plus récentes, telles qu'elles m'apparaissent en comparant les orientations données sur ce point par les deux derniers « directoires » sulpiciens pour la formation des futurs prêtres. Une comparaison qui me semble révéler – aux historiens d'apprécier l'hypothèse ! – que, depuis le concile Vatican II, nos pratiques d'*initiation à la liturgie* pourraient bien chercher un équilibre relativement nouveau par rapport à celui qui y avait présidé jusque-là dans les séminaires de la Compagnie, sinon depuis les origines, du moins pendant très longtemps sans doute.

Pour la connaître davantage, c'est à la période des origines que je consacrerai, dans une seconde partie plus développée, l'essentiel de mon propos : dans le prolongement des recherches déjà entreprises sur la tradition pédagogique héritée de notre fondateur, je m'essaierai à dégager quelques-unes au moins des principales richesses spirituelles et pastorales dont nos pratiques actuelles de formation liturgique au séminaire lui sont sans doute toujours redevables. Mais il me faut, ici encore, prévenir l'attente du lecteur. Si les documents accessibles, auxquels il sera renvoyé là, apportent un éclairage que je crois suggestif sur la place tenue par la liturgie dans l'expérience personnelle de Jean-Jacques Olier et dans la visée de réforme du clergé que celle-ci lui a inspirée, ils ne nous fournissent, en revanche, que bien peu de détails concrets sur la pédagogie de formation des futurs prêtres mise en œuvre par lui et ses premiers compagnons à *la Maison* de Saint-Sulpice et dans les premiers séminaires fondés dans les diocèses de province.

1. Une évolution récente dans la tradition sulpicienne ?

A défaut d'une vue d'ensemble sur l'histoire, depuis trois siècles, de l'initiation des futurs prêtres à la liturgie dans les séminaires sulpiciens, telle est l'hypothèse que me conduit simplement à proposer d'abord la lecture comparative des deux derniers documents de la Compagnie à faire autorité en la matière : d'une part, « le Directoire spirituel des séminaires pour les prêtres de Saint-Sulpice », daté de 1959 ; d'autre part, « le Directoire pour la formation au ministère presbytéral », publié en 1985. Sans doute les orientations données, ici et là, pour former les séminaristes à la liturgie et par la liturgie s'inscrivent-elles dans une même perspective de fond, il vaut la peine de le noter d'emblée : le registre « spirituel » de la

²⁶² BSS 7, p. 167-192.

formation y bénéficie visiblement de l'attention privilégiée qui a toujours caractérisé la tradition pédagogique de la Compagnie²⁶³. Il n'en reste pas moins que, de l'un à l'autre document, se laisse entrevoir une différence d'accentuation dans l'équilibre de ce que, lors de son intervention à la réunion de Clermont en 1980, le R. P. Guy appelait *le rapport de la liturgie enseignée à la liturgie célébrée*²⁶⁴.

Dans le « Directoire » de 1985, publié sous la responsabilité du Conseil Général qui l'avait élaboré en concertation avec les Supérieurs Provinciaux, trois articles sont consacrés à *l'initiation à la liturgie* (n°46-48). Ils figurent dans la seconde partie, qui traite des *objectifs majeurs et moyens de la formation spirituelle* des candidats au ministère presbytéral. En conformité avec les orientations renouvelées en ce domaine par le récent concile Vatican II²⁶⁵, on y rappelle d'abord que, pour les futurs prêtres, *rassemblés habituellement au séminaire ou, le dimanche et à certaines fêtes... dispersés dans les paroisses pour y prendre part au ministère* (n°47), *cette initiation se réalise avant tout en vivant ensemble la liturgie, ses grands actes, sa structure, son rythme* (n°48). Mais il est aussitôt précisé *qu'elle exige, avec un entraînement pratique, un enseignement méthodique dont les thèmes et la méthode tiennent compte de la progression vers l'engagement dans le ministère* (n°48). Autrement dit, dans sa pratique actuelle, postconciliaire, la tradition sulpicienne est soucieuse d'associer très étroitement, pour la formation des séminaristes, *la liturgie enseignée à la liturgie célébrée*. En allait-il de même dans le passé ?

Sur ce point, la relecture du « Directoire » antérieur, celui de 1959, s'avère instructive. Le document, dont le rédacteur principal fut, si je ne me trompe, le regretté Père Tollu, présente dans sa partie centrale *la mission du séminaire sulpicien*. Le tout premier chapitre, consacré à *la formation de l'esprit de religion*, offre une longue et riche présentation de *la vie liturgique* (n°42-55). Après une introduction sur le sens théologique et l'importance pastorale de la liturgie – *le plus haut service* du prêtre dans l'Eglise (n°43) – on y trouve d'intéressantes orientations pédagogiques pour la célébration du dimanche et des fêtes *au séminaire* (en 1959 les séminaristes y sont présents habituellement !), l'initiation au *bréviaire*, la *préparation des ordinations*, l'apprentissage des *cérémonies* et du chant (n°46-55). Or, au troisième chapitre, en revanche, qui traite de la *formation intellectuelle*, dans la présentation détaillée des *diverses disciplines*, aucune mention n'est faite d'un enseignement de la liturgie, alors que sont évoqués non seulement ceux d'*Ecriture Sainte*, de philosophie et de théologie mais aussi ceux d'*apologétique*, de morale, d'histoire de l'Eglise, et même de droit canonique (n°74-80).

Comment interpréter ce silence sur la *liturgie enseignée* ? Il serait inexact d'y voir le signe que, dans les séminaires de la Compagnie, il ait fallu attendre le concile Vatican II pour que l'enseignement liturgique trouve vraiment sa place dans la formation des futurs prêtres. Il suffit de consulter le *Bulletin du comité des études*, également sous la direction du Père Tollu, pour constater, par les comptes rendus qu'il en donnait régulièrement, la fréquence quasi annuelle des sessions de professeurs de liturgie bien avant la période conciliaire : on a là, pour la France au moins, un témoignage de l'importance ainsi attribuée à la qualité de l'enseignement dispensé aux séminaristes en ce domaine²⁶⁶. Mais sans doute n'est-ce pas pour autant un hasard si le Directoire de 1959 ne dit rien de celui-ci alors qu'il développe largement, dans le cadre de la formation spirituelle, tout ce qui concerne *la vie liturgique* au séminaire. J'y vois personnellement l'indice que, jusqu'à une période récente, celle de l'après concile, c'est sur la *liturgie célébrée* que la pratique sulpicienne mettait surtout l'accent pour initier les candidats à ce qui serait le cœur de leur ministère futur.

²⁶³ Cf. « Constitutions de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice », 1982, article 14, 5°.

²⁶⁴ BSS 7 (1981, p. 147 « La liturgie et la formation des futurs prêtres »).

²⁶⁵ Cf. « Sacra liturgia » n°16-17 et « Optatam totius » n°16.

²⁶⁶ Cf. « Bulletin du comité des études » n°52 (1968), p. 177, note 1 : à l'occasion de la session de 1967 sont rappelées toutes celles dont il a été rendu compte depuis 1954.

Je fais en cela l'hypothèse que, par-delà celle des années 50-60, la situation des séminaires de la Compagnie ainsi reflétée dans le « Directoire » de 1959 a toutes chances d'être celle qui avait prévalu, sans doute pendant bien longtemps, et peut-être même depuis les origines de la tradition sulpicienne. Même si le souci a toujours dû être présent de tenir *le rapport de la liturgie enseignée à la liturgie célébrée*, une accentuation relativement nouvelle me semble être apparue depuis le concile, dans l'équilibre entre les deux, avec l'exigence, soulignée par le directoire de 1984, d'un *enseignement méthodique* en la matière. Si cette hypothèse est fondée, elle ne signifie d'ailleurs pas qu'aujourd'hui nous serions ainsi conduits à remettre en cause notre tradition séculaire mais plutôt appelés, me semble-t-il, à l'actualiser dans une fidélité vivante qui en respecte mieux l'inspiration profonde. Mettre, en effet, un accent plus prononcé désormais sur l'enseignement dans l'initiation liturgique des séminaristes, c'est s'inscrire dans la perspective, traditionnelle dans l'Eglise, rappelée en 1980 par R. P. Guy, à savoir que *la liturgie étudiée et enseignée ne devrait jamais être que la célébration qui cherche à comprendre ce qu'elle fait*²⁶⁷. Et donc se situer dans le droit fil des orientations spirituelles et pastorales héritées de Jean-Jacques Olier.

2. Les orientations originelles de Jean-Jacques Olier

Pour mieux apprécier la valeur des orientations données aux origines par Olier en matière de formation liturgique, on aime être informé avec précision sur les pratiques pédagogiques mises en œuvre en ce domaine sous son impulsion au séminaire de Saint-Sulpice lors de sa fondation. Or une telle attente, comme il a été annoncé, demeure largement insatisfaite. Rares sont, en effet, les documents disponibles qui traitent directement de la pédagogie concrète employée par Olier et ses premiers compagnons avec les clercs, candidats aux ordinations et prêtres déjà ordonnés venus se former... ou se reformer auprès d'eux. Les quelques ouvrages publiés par le fondateur vers la fin de sa vie, y compris son « Explication des cérémonies de la grande messe de paroisse » (1657), sont plutôt, on le sait, des manuels de vie chrétienne à l'usage des fidèles. Et si, parmi les nombreux inédits dont nous ont été conservés l'autographe ou les copies contemporaines, il n'en manque pas qui abordent l'œuvre de formation des futurs prêtres à laquelle Olier pense avoir vocation de se consacrer en priorité avec sa *petite Compagnie*. Plus souvent que sous le mode des réalisations concrètes c'est davantage sous celui des intentions ou des projets qu'ils en traitent, de manière d'ailleurs éparse, occasionnelle et assez empirique. Le fondateur de Saint-Sulpice n'avait, en effet, rien d'un théoricien de la pédagogie, au point que l'on a pu se poser même la question de savoir s'il avait véritablement *une pensée* en la matière et n'était pas plutôt *le dernier à qui il faille demander un programme mûrement réfléchi* de formation ! Ce qui ne signifie pas – *il serait excessif de le conclure* – que *nous ne puissions retrouver aucune pensée d'Olier* sur ce point si important²⁶⁸. Et le Bulletin a déjà publié le résultat des quelques enquêtes dans les textes olériens inédits auxquelles je me suis personnellement essayé à diverses reprises : soit, de manière ponctuelle, dans quelques fragments des « Divers écrits », à propos de *la formation pastorale des clercs*²⁶⁹, soit, de façon plus large, dans les principales sources utilisées par M. Tronson dans le « Traité des Saints Ordres » (1676), pour tenter de donner une vue d'ensemble de *la formation spirituelle des pasteurs* selon Olier²⁷⁰.

La perspective nouvelle qu'il m'est donné d'adopter maintenant - quelles sont, dans le domaine proprement liturgique, les orientations olériennes de cette formation aux origines du

²⁶⁷ « La liturgie et la formation des futurs prêtres », BSS 7 (1981), p. 174.

²⁶⁸ M. DUPUY : « Quel rôle M. OLIER donnait-il à la formation pastorale ? », BSS 2 (1976), p. 69, 70 et 71.

²⁶⁹ « J. J. OLIER et la formation pastorale des clercs... », BSS 15 (1989), p. 12 ss.

²⁷⁰ « Critère pour la formation spirituelle des pasteurs... et Monsieur OLIER éducateur spirituel des pasteurs... », BSS 4 (1978), p. 15-23 et 205-238.

séminaire Saint-Sulpice ? – m’a conduit à une double constatation. En revenant, d’abord, sur ces recherches antérieures, force m’a été de me rendre compte que la liturgie est loin d’être absente des documents déjà étudiés... mais aussi d’avouer que cet aspect ne m’y avait guère retenu comme tel ! Ainsi alerté, en revisitant l’ensemble des autres textes d’Olier, publications et inédits, auxquels ne s’étaient pas arrêtées mes premières enquêtes, j’ai constaté qu’il est possible d’y trouver, ici et là, un éclairage complémentaire fort instructif sur l’expérience olérienne en la matière. Plutôt que de me risquer, à partir de cette double constatation, à une improbable synthèse, je vais tenter d’esquisser en deux étapes une réponse à la question posée. Dans un premier temps, je rappellerai les notations, simplement évoquées dans les enquêtes déjà faites à propos de la pédagogie spirituelle d’Olier, qui touchent, de plus ou moins près, à la liturgie : en les précisant, voire en les développant davantage, je tenterai de dégager l’éclairage – suggestif même s’il demeure souvent indirect – qu’elles apportent en ce domaine de la formation. Puis, sans m’engager dans une présentation exhaustive dont le loisir me manque, j’explorerai, dans une seconde étape, les principales données complémentaires découvertes sur ce point en parcourant l’ensemble des autres textes d’Olier : elles confirmeront, en les complétant utilement, les résultats des premières enquêtes et manifesteront, de manière probablement significative que, dès l’origine, notre tradition sulpicienne semble bien se caractériser par la priorité accordée aux finalités spirituelles et pastorales de l’initiation liturgique sur le détail des moyens pédagogiques concrets mis en œuvre pour tenter de les atteindre...

2.1. En relisant les documents déjà inventoriés : une première approche suggestive

2.1.1. Parce qu’elles comptent parmi les références les plus directes d’Olier aux pratiques pédagogiques qu’il préconisait pour *la Maison* de Saint-Sulpice et les premiers séminaires diocésains fondés en province, je commence cette relecture par le rappel des *quelques notations inédites glanées dans les « Divers écrits »* à propos de *la formation pastorale des clercs*, dont le Bulletin s’est fait l’écho en 1989²⁷¹. Le fait est que l’initiation au ministère liturgique y tient une place non négligeable. Pour caractériser la manière olérienne de l’envisager qui s’y exprime, deux aspects me semblent à rappeler ici : d’une part, une adaptation réaliste aux formes diverses de la pastorale contemporaine sans détriment pour la justesse théologique et spirituelle qui doit les marquer toutes, et, d’autre part, un souci premier de l’esprit de la liturgie sans oubli des apprentissages pratiques de son exercice dans le ministère.

Convaincu que la mission d’un véritable séminaire est d’initier l’ensemble du clergé diocésain à *l’esprit ecclésiastique*, - en sorte, précise-t-il, *que toutes les dignités et ministères de l’Eglise y puisent leur esprit*²⁷² – le fondateur de Saint-Sulpice envisage que la formation liturgique y soit adaptée aux diverses situations des prêtres de son temps. Dans la mesure où il accepte ainsi de s’accommoder de l’espèce de spécialisation couramment pratiquée dans le clergé français contemporain entre, disons, ministres du culte et desservants de la pastorale, il donne davantage de précisions sur l’initiation à donner aux premiers, futurs *prieurs, chanoines et autres*, alors qu’il souligne seulement, à propos des seconds, futurs *curés, vicaires et autres prêtres de paroisse*, la nécessité de les instruire *soigneusement de l’administration des sacrements*²⁷³. Mais Olier, pour autant, garde le souci que cette sorte de division empirique du travail dans le clergé ne conduise pas à séparer les deux dimensions, culturelle et apostolique, théologiquement constitutives de tout ministère presbytéral dans l’Eglise. Et il importe de

²⁷¹ Cf. « J. J. OLIER et la formation pastorale des clercs... », BSS 15 (1989), p. 12 ss.

²⁷² « De l’esprit du séminaire », Ms. 14, p. 113.

²⁷³ « De l’esprit du séminaire », Ms. 14, p. 114 et 120.

rappeler ici, en particulier, son insistance significative sur la finalité *religieuse* fondamentale du mystère liturgique, à laquelle tous les clercs doivent être initiés au séminaire : tout autant qu'à ceux auxquels seront dévolues demain *les fonctions de prieurs et abbés, les fonctions de chanoines, chantres, prévôts, doyens et autres*, cette initiation est indispensable aux futurs curés qui, demain, remarque Olier, comme *prêtres et hommes de la religion, seront obligés de rendre à Dieu tous les mêmes devoirs des chapitres*, et donc de le célébrer comme eux *au nom de tous les peuples*²⁷⁴.

En même temps que du souci d'allier ainsi adaptation pastorale et rectitude théologique et spirituelle dans la formation liturgique des clercs au séminaire, ces quelques orientations préconisées là par Olier témoignent d'un autre équilibre, intéressant à relever, dans l'action proprement pédagogique. Visiblement, ce que celle-ci vise, avant tout et toujours, c'est à initier les futurs prêtres au véritable *esprit* intérieur dans lequel ils auront à vivre leur ministère, dans ce domaine central de la liturgie, quelles qu'en soient les diverses modalités d'exercice concret : comme ministres du culte, ils doivent devenir *gens d'oraison et d'application à Dieu continuelle*, et comme pasteurs chargés du *fardeau des âmes avec le Christ*, il leur faut apprendre à *aller d'un même pied* avec lui²⁷⁵. Mais cette attention prioritaire au climat spirituel de la formation liturgique des futurs prêtres s'accompagne d'un souci pratique des apprentissages concrets requis en ce domaine. Ainsi Olier estime-t-il *bien expédient d'envoyer* les clercs du séminaire dans quelques paroisses de la ville où ils feront une sorte d'expériment pratique, *soit (pour) assister aux cérémonies de la sainte messe, soit pour chanter au saint office, soit pour catéchiser ou prêcher, chacun selon son ministère*²⁷⁶. Et il souligne ailleurs l'importance, non seulement de leur *apprendre l'esprit et l'intérieur des rubriques* liturgiques, mais de les initier aussi, par exemple, à la bonne tenue matérielle des *bâtiments de Dieu*, ainsi qu'à l'art de *la décoration extérieure et de l'ornement de son église*²⁷⁷.

2.1.2. De nouvelles allusions, plus ou moins directes, à la liturgie dans la réflexion ou même la pratique personnelle d'Olier concernant la formation des clercs, on en trouve, en particulier, dans deux des sources principales dont s'est inspiré M. Tronson pour le « Traité des Saints Ordres » : soit dans plusieurs autres fragments, plus développés, des « Divers écrits » autographes, soit surtout dans la copie manuscrite « De l'état ecclésiastique », où des témoins ont, semble-t-il, retranscrit à l'audition les instructions du fondateur aux ordinands et à leurs éducateurs de *la Maison de Saint-Sulpice*²⁷⁸. En les relisant, à partir des deux essais déjà publiés dans le Bulletin de 1978²⁷⁹, deux données, auxquelles j'avais alors été moins sensible – la première surtout –, me semblent à rappeler et même à développer ici : le fréquent appui pris par Olier sur le déroulement même des rites liturgiques dans ses instructions spirituelles aux ordinands, et la pratique eucharistique quasi constante dans laquelle il envisage leur préparation aux ordinations.

Que, dans ses instructions aux futurs clercs et aux ordinands en formation au séminaire Saint-Sulpice, Olier suive les diverses étapes que comportait, dans le Pontifical romain de l'époque, la marche des candidats à *la suprême dignité du sacerdoce*, – ainsi qu'en témoigne leur transcription dans la copie De l'état ecclésiastique –, rien là que de très normal. Mais le fait est que très souvent c'est, de manière précise, sur le *cérémonial* alors en usage qu'il fonde son enseignement spirituel. Ceci mérite, en revanche, d'être noté et me suggère ici une première

²⁷⁴ Ibid. Ms. p. 113 et 116.

²⁷⁵ Ibid. Ms. 14 p. 122 et 125.

²⁷⁶ « Des fonctions du séminaire », Ms14, p. 80.

²⁷⁷ « De l'esprit du séminaire », Ms, 14, p. 121.

²⁷⁸ Sur cette copie « De l'état ecclésiastique » (Ms. 163) voir les précisions d'I. NOYE : « Traité des Saints Ordres (1676) comparé aux écrits authentiques de Jean-Jacques OLIER » (Ö 1657), Saint-Sulpice MCMLXXXIV, p. XIV-XV.

²⁷⁹ BSS 4 (1978) cité supra n. 9.

remarque. Si elles n'ont rien d'un cours de liturgie, les conférences spirituelles d'Olier supposent manifestement que le *cérémonial* en question est bien connu de ses auditeurs. Est-ce seulement par les célébrations auxquelles ceux-ci ont l'occasion de participer ? Ne serait-ce pas aussi grâce à l'enseignement liturgique fort probablement reçu par ailleurs, à la *Maison* même de Saint-Sulpice ou dans les cours de Sorbonne ? On peut le penser en voyant le conférencier se permettre, ici ou là telle ou telle allusion d'ordre historique : à propos, par exemple, du rite ancien de l'institution des *psalmistes*, dont la mention figure toujours dans le Pontifical romain de l'époque alors que l'usage en est pratiquement tombé en désuétude, ou encore, du rôle que l'antique *liturgie de saint Jean Chrysostome* confiait au diacre de chanter *une partie* de la préface eucharistique²⁸⁰. De manière habituelle, cependant, c'est évidemment au *cérémonial* alors en usage qu'Olier se réfère pour donner à ses auditeurs une meilleure intelligence de sa célébration.

Convaincu que *l'Esprit sacerdotal*, auquel le séminaire doit former progressivement les clercs dans leur accession à la *dignité souveraine de Prêtre*²⁸¹, s'enracine dans les richesses toujours actuelles de l'initiation chrétienne déjà reçue, Olier les invite volontiers à en faire mémoire. Et il est intéressant de noter qu'il en appelle pour cela aux rites mêmes du baptême, en particulier, et à leur signification profonde. Ainsi évoque-t-il l'ensevelissement « dans l'eau » baptismale, signe efficace que *l'âme du chrétien* est « *rendue morte à tout l'extérieur du monde par la plénitude de l'Esprit de Jésus-Christ* »²⁸², ou bien encore la double onction d'huile *en forme de croix*, sur la poitrine puis *au milieu des épaules du baptisé, faite pour montrer... l'onction du Saint-Esprit qui nous porte dans le cœur le saint amour de la croix et nous donne la force... pour la porter*²⁸³.

Mais, bien entendu, Olier s'emploie surtout à dégager les leçons spirituelles que ses auditeurs doivent tirer du rituel prescrit par le Pontifical pour la célébration liturgique des diverses étapes de l'accès aux *Saints Ordres*. A commencer par celui de la tonsure, auquel le fondateur de Saint-Sulpice se réfère abondamment avec les candidats à la cléricature : alors que celle-ci était trop souvent devenue, à l'époque, une simple formalité ouvrant droit aux *bénéfices* ecclésiastiques, il se soucie de lui rendre sa véritable signification d'engagement évangélique désintéressé au service de l'Eglise en vue du ministère pastoral et en réponse à une *vocation* divine éprouvée. Pour cela, on le voit tour à tour commenter les formulations liturgiques, - que ce soit, par exemple, le « *Dominus pars* » de la *profession publique* faite par le *clerc... entre les mains de l'évêque*, et le psaume 23 *Domini est terra* par lequel *l'Eglise lui répond*, ou encore les paroles adressées au nouveau tonsuré par le pontife en lui *imposant le saint surplis* : « *Induat te dominus novum hominem* »²⁸⁴ -, et interpréter aussi le sens des gestes rituels, - qu'il s'agisse, par exemple, de la *couronne* sur la *tête* du clerc auquel l'évêque coupe une mèche de cheveux, ou bien de la remise de la soutane, cet *habit de la religion*²⁸⁵. Mêmes références, quand il s'agit ensuite des *moindres ordres*, aux divers rites qui en accompagnent la collation par *attouchement* des objets du culte : les clefs de l'Eglise pour le portier, le livre de *l'Ecriture* pour le lecteur, le *chandelier* pour l'acolyte...²⁸⁶

A noter, d'ailleurs, ici encore, chez Olier que le souci spirituel premier dont s'inspire son enseignement ne néglige pas, à l'occasion, les moyens concrets de la formation liturgique. Sans doute invite-t-il avant tout les ordinands auxquels il s'adresse directement à découvrir les leçons de vie intérieure que doivent leur suggérer les diverses fonctions auxquelles ils sont

²⁸⁰ Ms 163 (De l'état ecclésiastique), p. 62 et 121.

²⁸¹ Ms. 14 (Divers écrits), p. 201.

²⁸² Ms. 14, p. 160.

²⁸³ Ms. 163, p. 141-142.

²⁸⁴ Ms. 14, p. 167 et Ms. 163 p. 49-50 ; Ms. 14, p. 173 et Ms. 163, p. 10-11.

²⁸⁵ Ms. 14, p. 199 et Ms. 163, p. 31.

²⁸⁶ Ibid, p. 74, 87, 122...

habilités dans la liturgie : ainsi, s'adressant au sous-diacre, Olier estime-t-il que sa *servitude au diacre* dans la célébration eucharistique doit lui enseigner l'humilité, ou encore affirme-t-il au diacre que son étole croisée doit lui rappeler d'être *tout prêt à combattre... pour Jésus-Christ*,²⁸⁷ etc... Mais, à l'intention des éducateurs du séminaire, sans doute présents à ses conférences spirituelles avec les clercs en formation, il ne manque pas de rappeler, au besoin, en même temps qu'à ces derniers, les moyens concrets à mettre en œuvre pour l'exercice des diverses fonctions liturgiques. Tel est en particulier le cas, - et ce n'est sans doute pas un hasard, on le verra par la suite - lorsqu'il s'agit de celle des lecteurs. Ceux-ci doivent bien sûr être initiés spirituellement à la pratique personnelle de la « *lectio divina* », *pour respecter et pour entendre eux-mêmes l'écriture* qu'ils auront à *prêcher un jour*, comme prêtres. Mais Olier leur rappelle, ainsi qu'à leurs éducateurs, qu'ils doivent aussi cultiver leur *voix* et leur *poumon*, en apprenant à la lire publiquement dès maintenant *dans l'église*²⁸⁸.

Pour significatif que soit ce recours d'Olier aux *cérémonies* mêmes des *Saints Ordres* dans ses instructions aux futurs pasteurs en formation à la *Maison* de Saint-Sulpice, - la tradition de commenter le Pontifical en guise de retraite préparatoire aux ordinations ne s'est-elle pas maintenue, dans les séminaires de la Compagnie pratiquement jusqu'aux années d'avant le concile Vatican II ? - les interprétations spirituelles auxquelles il recourt demeurent souvent marquées au coin d'un allégorisme où se reflète sans doute, avec la mentalité du temps, le tempérament imaginaire du conférencier lui-même ! Aussi est-il plus intéressant de rappeler maintenant la perspective foncièrement eucharistique qui oriente tout son propos et est susceptible de lui garder une pertinence toujours actuelle.

Au fur et à mesure qu'Olier aborde les différentes étapes liturgiques qui doivent conduire progressivement les clercs du séminaire vers la *dignité souveraine de prêtre*, il revient, en effet, quasi constamment sur la manière dont ces *prémices de l'Esprit sacerdotal*²⁸⁹ sont comme finalisées par le ministère de l'Eucharistie auxquelles elles acheminent : ministère *sacrificiel* de la messe, avant tout, mais prolongé de manière indissociable par celui de l'Office, où les prêtres rendent également à Dieu, *les devoirs extérieurs de la religion de la part et au nom des fidèles et de toute l'Eglise*, selon la perspective *religieuse* typiquement olérienne²⁹⁰. Déjà en traitant des *moindres Ordres*, le conférencier évoque leur finalité eucharistique. Ainsi note-t-il, par exemple, à propos du portier auquel on confie le soin matériel des *trésors de l'Eglise*, que celui-ci *a le Corps et le Sang de Jésus-Christ en sa garde et, par-là, commence d'entrer en part des fonctions sacerdotales* du prêtre²⁹¹. De même, en parlant du lecteur, à qui l'on donne *l'Ecriture entre les mains*, prend-t-il soin de rappeler que *ce sacré trésor est le second des deux dont Dieu... rend son Eglise dépositaire, le premier étant son corps et son sang précieux*²⁹². Lorsqu'il aborde l'ordre du diaconat, Olier met l'accent, dans cette perspective, sur la double fonction à laquelle elle habilite l'ordinand dans la célébration eucharistique : associé directement aux gestes et aux *paroles de l'oblation du pain et du vin*, le diacre est, pour ainsi dire, *partie du prêtre dans le sacrifice* de la messe, en *commençant d'offrir avec lui le corps et le sang de Jésus-Christ représenté* déjà à l'offertoire²⁹³ ; ministre ordinaire de la communion avec le célébrant, *il entre en part de la dignité du prêtre comme trésorier de Dieu et de son Eglise, ayant la liberté de distribuer non seulement les aumônes, selon l'ancienne coutume, mais le corps et le sang de la sainte [Eucharistie]*²⁹⁴.

²⁸⁷ Ibid. p. 138 et 143.

²⁸⁸ Ibid. p. 98 et 92-93.

²⁸⁹ Ibid. p. 201.

²⁹⁰ Ibid. p. 28.

²⁹¹ Ibid. p. 75-76.

²⁹² Ibid. p. 87-88.

²⁹³ Ibid. p. 150-151.

²⁹⁴ Ibid. p. 153 (lapsus du copiste lui a fait écrire *Evangile* au lieu d'*Eucharistie*).

La même accentuation se retrouve, bien évidemment, dans les conférences où Olier traite de *l'esprit de Prêtre*. Reprenant littéralement les notes préparatoires déjà consignées dans un long fragment de ses « Divers écrits » à ce sujet, il commence par situer théologiquement le ministère eucharistique dans sa dimension sacramentelle, et au regard du sacrifice spirituel de tous les baptisés auquel il conduit, et surtout par rapport au sacrifice personnel du Christ, l'unique *hostie véritable*, qui en est la source : suivant sur ce dernier point la présentation du dogme tridentin, il explique *que si Notre Seigneur use des prêtres extérieurement en leur confiant la charge de faire son divin sacrifice, ce n'est pas par nécessité et par besoin d'en accomplir l'essence réelle, mais... seulement pour l'accomplir visiblement pour l'Eglise visible*. Après quoi Olier en vient à la perspective spirituelle qui est le véritable objet de son propos : à savoir l'exigence pour le ministre de l'eucharistie de se conformer intérieurement au Christ, à la fois prêtre et hostie de son propre sacrifice. Et, pour ce faire, il s'appuie sur l'obligation liturgique faite au prêtre qui célèbre la messe d'être le premier à y communier : *le prêtre et l'hostie ne doivent être qu'un. C'est pour cela que le prêtre communie à l'hostie et ne devient qu'un avec elle*. Une unité avec le Christ, explique-t-il, qui n'est pas seulement sacramentelle – *par présence réelle* – mais aussi spirituelle – *par communion de dispositions et de sentiments*²⁹⁵.

Sans jamais traiter directement et de manière précise de l'Office divin, - on peut, en un sens, s'en étonner puisqu'elles s'adressent à ceux qui vont en devenir les ministres, en lien avec l'Eucharistie – le fait est qu'en revanche les références d'Olier y font, à l'occasion, maintes allusions. Ainsi, par exemple, note-t-il que *c'est aux Clercs... auxquels de droit et d'office il appartient de louer Dieu*, eux qui ont été choisis pour chanter les psaumes et les hymnes à la gloire de Dieu²⁹⁶. Ou bien encore, à propos de l'encensement des fidèles par l'acolyte dans la liturgie eucharistique, Olier y voit pour celui-ci une manière de préfigurer extérieurement la fonction du prêtre... *qui [doit] offrir à Dieu des prières pour les peuples, dont l'encens est l'image en l'Ecriture : de même, affirme-t-il de manière très forte, que Notre Seigneur est l'oraison publique et universelle de l'Eglise, le prêtre... est aussi prière universelle de l'Eglise, il prie pour tous, il prie au nom de tous*²⁹⁷...

2.1.3. Si j'en viens seulement maintenant au rappel des recherches entreprises dans les « Mémoires » présentées pourtant les premières aux lecteurs du Bulletin en 1978²⁹⁸, parce que le Journal d'Olier est le témoin privilégié de l'enracinement de toute sa pédagogie de formation des pasteurs dans sa propre expérience spirituelle et pastorale, c'est à cause de l'extrême discrétion qu'y garde le fondateur de Saint-Sulpice sur ses pratiques concrètes au séminaire, dans le domaine de la liturgie notamment. Deux points cependant, qui sont loin d'être étrangers à celui-ci, me semblent mériter d'être relevés ici. D'une part l'intérêt que présente l'unique allusion faite par l'auteur au détail de certains usages pédagogiques à établir dans *la Maison* de Saint-Sulpice. D'autre part et surtout les nombreuses notations où Olier révèle l'origine de la perspective eucharistique dans laquelle il pense avoir vocation d'y conduire l'ensemble de son œuvre de formation des prêtres.

Vers la fin d'août 1644, dans le calme d'une retraite personnelle à la campagne, Olier réfléchit, à partir de sa propre expérience spirituelle, au véritable culte pour les Saintes Ecritures – *qui nous sont les plus belles reliques de l'Esprit de Jésus-Christ avec le très Saint Sacrement* – auquel le séminaire doit initier les candidats en formation. Et il consigne dans son Journal les pratiques concrètes dont l'idée lui vient alors pour le développer dans la communauté : depuis la « *lectio divina* » d'un chapitre du Nouveau Testament dont chacun

²⁹⁵ Cf. Ms 15 (Divers écrits), p. 87-90 : Ms. 163, p. 171-182.

²⁹⁶ Ms. 163, p. 61-62.

²⁹⁷ Ibid. p. 131-132.

²⁹⁸ Cf. BSS 4 (1978), p. 15-23, cité supra.

sera invité à se faire une règle quotidienne, jusqu'à l'hommage extérieur que tous devront prendre l'habitude de rendre, comme au tabernacle, au livre de la Bible *toujours* exposé *en un lieu orné de l'oratoire*²⁹⁹. Sans doute ces réflexions ont-elles inspiré en partie, par la suite, les instructions que nous avons vu le fondateur de Saint-Sulpice adresser aux ordinands, les futurs lecteurs particuliers. Elles ont eu en tout cas l'intérêt de confirmer le souci d'Olier de donner aux clercs et aux prêtres une formation liturgique fidèle à la grande tradition de l'Eglise ancienne, c'est-à-dire de les initier à la fréquentation indissociable des *deux tables*, celle de la Parole et celle de l'Eucharistie : alors que, dans ces pages de son journal, il se réfère, de mémoire, au témoignage de *saint Paulin* – sur l'usage de mettre dans les églises de son temps *deux petites armoires* contiguës, renfermant l'une *le très Saint Sacrement* et l'autre les *Ecritures saintes*³⁰⁰ –, sa conférence sur le lectorat évoquera la pratique des *conciles* anciens, où les Pères saluaient d'une *généflexion* le livre *ouvert de l'Ecriture toujours exposé dans le milieu de l'assemblée*³⁰¹.

Cela relevé, le fait est que, pas plus ailleurs que là dans ses « Mémoires », Olier ne s'explique sur les modalités pratiques du culte proprement eucharistique tel qu'il se déroule au séminaire de Saint-Sulpice. Nombreuses sont, en revanche, les pages de son journal où il témoigne de l'importance décisive qu'il a toujours attribuée à y orienter toute la formation des clercs sur leur initiation au ministère, central pour le prêtre, de l'Eucharistie. Nombreuses aussi celles où, le plus souvent en référence à sa propre expérience en ce domaine, se laissent deviner les principaux traits de ce qu'il appelle ainsi *la dévotion au Saint-Sacrement*³⁰².

Qu'il suffise de rappeler ici quelques-unes, entre autres, des confidences les plus significatives sur l'orientation eucharistique de sa vocation de formateur du clergé qu'il fait à son nouveau directeur spirituel, dom Bataille, dans les « Mémoires » des années 1642-1644, en particulier. Dès 1637, au cours d'une retraite faite à l'issue d'une tournée missionnaire en Auvergne, il lui a été *montré intérieurement qu'il fallait former des prêtres auxquels on devrait inspirer la dévotion et le zèle du très Saint Sacrement pour le porter partout* : une orientation suggérée par son précédent directeur, le Père de Condren, qui, précise Olier, *me témoignait qu'il souhaitait beaucoup que je travaillasse à cette dévotion*³⁰³. Aussi peut-il affirmer que son désir a *toujours été de pouvoir éclairer* – c'est-à-dire mettre en lumière – *Notre Seigneur et [de] le faire connaître surtout... au très Saint Sacrement*, en expliquant qu'en effet *c'est le métier des prêtres, qui doivent être sacrificateurs et hosties aussi bien que Notre Seigneur*³⁰⁴. Toujours dans son Journal de 1642, il se souvient avoir dit, *cinq ou six ans* auparavant, à M. de Foix, l'un des premiers compagnons qu'il s'est associé en songeant déjà à l'œuvre du séminaire : *Ne voulez-vous pas aider à former des prêtres du Saint Sacrement, c'est-à-dire qui portent la dévotion au Saint Sacrement*³⁰⁵ ? Cette orientation est, à ses yeux, tellement prioritaire qu'en 1644, aux membres de la *Compagnie de Saint-Sulpice*, - le petit groupe d'éducateurs des futurs prêtres, rassemblés autour de lui, dont le projet a commencé à prendre

²⁹⁹ Cf. Ms. 1, p. 26, 57, 62. Voir BSS 2 (1976), p. 22-25, l'ensemble du passage publié sous le titre « Bible et Eucharistie ».

³⁰⁰ Ms. 1, p. 57.

³⁰¹ Ms. 163, p. 91.

³⁰² Cf. aussi BSS 10 (1984), p. 63-105 : « L'expérience eucharistique de J. J. Olier, le témoignage des Mémoires ».

³⁰³ Cf. Ms. 1, p. 75-76 (mars 1642).

³⁰⁴ Ms. 19 (copie de l'un des premiers cahiers des « Mémoires » dont l'autographe est perdu), p. 90 (printemps 1642).

³⁰⁵ Cf. Ms 2, p. 389-390 (juin 1642).

forme l'année précédente³⁰⁶ – il envisage un moment de donner précisément le nom de prêtres *du très Saint Sacrement*³⁰⁷...

Inutile de multiplier les exemples de cette orientation eucharistique donnée par Olier à toute l'œuvre de formation entreprise au séminaire. Mieux vaut relever maintenant, brièvement, les principales dimensions de cette *dévotion au Saint Sacrement* à laquelle le fondateur entend initier les futurs prêtres, dans le prolongement même de sa propre expérience à laquelle se réfère souvent son Journal. En remarquant, d'abord, que le langage employé – celui de la *dévotion* ou de la *piété* – ne doit pas donner le change : fidèle au vocabulaire religieux de son temps, Olier entend par là une véritable consécration de tout l'être chrétien au niveau de l'attitude proprement théologale. En rappelant surtout la riche conception qu'il se fait lui-même et entend promouvoir du *très Saint Sacrement*. Sans doute Olier est-il sensible au mystère de la présence eucharistique et insiste-t-il volontiers sur la pratique de la *communion* sacramentelle et de l'adoration devant le tabernacle : *la religion chrétienne*, écrit-il par exemple, *se procure par la communion... et ne peut le faire autrement*³⁰⁸ et il voit le prêtre comme quelqu'un qui doit être *assidu à honorer et adorer le très Saint Sacrement de l'autel*, convaincu qu'il est *impossible* que, ce faisant, *il n'obtienne tôt ou tard la conversion de son peuple*³⁰⁹. Mais c'est avant tout à la participation active à la célébration du sacrifice de la messe que le fondateur du séminaire entend initier les futurs ministres de l'eucharistie. Même si, conformément à la présentation du dogme tridentin, Olier voit dans le « *Hoc facite in meam commemorationem* » de la Cène la parole où *Notre Seigneur a fait et institué l'ordre des prêtres* dans l'Eglise³¹⁰, il n'en est que plus intéressant de relever la portée spirituelle et apostolique qu'il donne à leur ministère eucharistique. C'est dans l'eucharistie que, comme tous les fidèles, les prêtres sont appelés à trouver la source pascale de leur propre sacrifice spirituel qui fera d'eux de permanentes *hosties* comme Jésus-Christ, la source de leur *mort d'esprit au siècle* et de leur *vie à Dieu seul*³¹¹.

Et le mystère sacramentel de l'eucharistie est également, pour les prêtres plus encore que pour les autres fidèles, - tous appelés à être des *hommes apostoliques* – le fondement de leur mission universelle dans l'Eglise, prolongement et actualisation de celle du Christ en personne. C'est, en effet, affirme Olier, pour la *continuer jusqu'à la fin du monde et aller par ce moyen par tous les coins du monde pour prêcher la gloire de son Père* que *Notre Seigneur s'est mis au très Saint Sacrement de l'autel* : ceux qui célèbrent l'eucharistie y communiant sacramentellement deviennent eux-mêmes de véritables *sacrements vivants de Jésus-Christ* qui *le portent* à tous les hommes³¹². Quand même les « Mémoires » ne disent quasiment rien de la pédagogie concrète mise en œuvre au séminaire Saint-Sulpice pour cette initiation des futurs prêtres au ministère liturgique de l'eucharistie, ils attestent qu'Olier fait de celle-ci comme le pivot de toute la réforme spirituelle et pastorale de l'Eglise dont il espère être ainsi l'un des artisans : *De même*, confie-t-il à *même maintenant Notre Seigneur, par le très Saint Sacrement de l'autel dont il remplira les prêtres, par la ferveur et la vertu du très Saint Sacrement qui remplira tous les fidèles et les animera, ils doivent convertir le monde et le remplir de Dieu...*³¹³

³⁰⁶ Ms. 5, p. 507 (Pentecôte 1643) : OLIER parle ainsi de la *Compagnie apostolique* qu'il pense être appelé à former.

³⁰⁷ Cf. Ms 7, p. 35 ss (juillet 1644).

³⁰⁸ Ms. 4, p. 161.

³⁰⁹ Ms. 4, p. 124-126.

³¹⁰ Ms. 3, p. 333.

³¹¹ Ms. 19 (copie citée supra), p. 90 (OLIER cite Rom. 12, 1) et Ms. 2, p. 256 (OLIER renvoie à Rom. 6, 5).

³¹² Ms 2, p. 314 ss. Voir BSS 3 (1977), p. 13-19 où a été publié l'ensemble de ce beau texte sous le titre « Comme des Sacrements qui le portent ».

³¹³ Ms. 4, p. 124-125.

2.1.4. En terminant cette relecture des recherches antérieures sur la pédagogie olérienne de formation des futurs prêtres, en quête des données relatives à l'initiation liturgique, je me dois de faire une place à un document jusque-là simplement effleuré au passage³¹⁴. Il s'agit du « *Pietas seminarii* », cette sorte de directoire spirituel élaboré par le fondateur à l'intention de la communauté du séminaire Saint-Sulpice : à défaut d'une version complète et définitive, les divers brouillons autographes, inachevés, souvent raturés et corrigés, s'ils trahissent les maladroites d'une formulation théologique qui se cherche, témoignent aussi du soin avec lequel Olier l'a préparé³¹⁵. Tel quel, ce fragment autographe de ses « Divers écrits » mérite à double titre d'être rappelé ici. Pour ne pas traiter directement de l'initiation liturgique au plan pratique mais se tenir plutôt sur le registre spirituel, il n'en constitue pas moins, d'une part, un véritable document pédagogique dont l'influence semble bien avoir, jusqu'à aujourd'hui, marqué toute la tradition sulpicienne : depuis 1819 où il fut imprimé pour la première fois, « le *Pietas* » a connu un certain nombre de rééditions, dont la dernière en date remonte à 1954³¹⁶, et comment ne pas voir dans les deux « Directoires » récemment élaborés dans la Compagnie, surtout celui de 1959, une manière d'en actualiser les perspectives ? D'autre part, le directoire spirituel composé par Olier témoigne de manière significative, on va le préciser, de l'insistance tout à fait centrale mise par lui dans la formation des prêtres sur leur initiation au mystère et au ministère liturgique de l'eucharistie, dont ses « Mémoires » le montrent si soucieux.

Il est significatif de constater que, d'entrée de jeu, c'est précisément sous le signe du *Saint Sacrement* que se trouve en quelque sorte placé l'ensemble du directoire olérien. Aussitôt après sa définition lapidaire du *but premier* et *dernier* auquel tout doit être subordonné par les membres de cet *Institut*, - la communauté des clercs en formation et leurs éducateurs -, à savoir *de vivre souverainement pour Dieu dans le Christ Jésus Notre Seigneur* (article 1), le document affirme, en effet : *Aussi la dévotion principale sera-t-elle de se consacrer au sacrement très saint du corps et du sang du Christ* (article 2). Mais il est non moins intéressant de remarquer que c'est bien une telle « dévotion », au sens le plus fort du mot, qui va, par la suite, sinon structurer de manière rigoureuse l'ensemble du développement du moins en constituer comme le fil rouge, maintes fois révoqué.

Dans la première partie surtout, qui traite directement de cette *dévotion principale*, les divers articles en détaillent, de manière significative, les composantes et les fruits spirituels. Non seulement c'est dans la célébration eucharistique que la vie trinitaire manifestée dans le Fils de Dieu *sera l'objet du culte et de l'hommage qui lui sont dus de toutes manières* (article 3) et dans la communion sacramentelle à celle de *Jésus-Christ* lui-même que chacun attendra *tout progrès personnel dans la religion chrétienne* (article 5), mais c'est de sa *participation au banquet sacré* et de sa *communion au Saint Sacrement* que toute la communauté recevra le don de la *charité envers le prochain* (article 6). Et *c'est toujours de cette même source de l'Eucharistie* que ses membres *attendront le véritable anéantissement du cœur* (article 7) et *toute condamnation, horreur et pénitence du péché* (article 8) dans leur vie spirituelle.

Dans la suite du « *Pietas* » où sont tour à tour évoquées diverses autres formes de dévotion privilégiées par Olier au séminaire Saint-Sulpice, - ainsi la *Vierge Marie et le bienheureux Joseph, le bienheureux Jean l'évangéliste et les très saints apôtres* y sont-ils vénérés d'un culte particulier (articles 10, 11 et 12) – il est intéressant de les voir, à plusieurs reprises, situées en fonction de la dévotion centrale à l'eucharistie. Tel est le cas à propos, également, des deux *mystères* de la vie du Christ, celui de *l'enfance du Sauveur* et celui de la *sainte croix*. En demandant à la communauté de vénérer le premier avec une *tendre*

³¹⁴ BSS 10 (1984), p. 104 en finale de « L'expérience eucharistique de J. J. OLIER... ».

³¹⁵ Pour plus de détails, voir M. DUPUY : « Note sur le 'Pietas', BSS 14 (1988), p. 128-131.

³¹⁶ Il figure en annexe à « L'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes », éditée par F. AMIOT : on le citera ici dans la traduction française due au Père TOLLU.

prédilection, le directoire n'oublie pas de rappeler que le *très Saint Sacrement* est, lui, le *mémorial de toutes les merveilles du Christ*, capable de nous rendre *sans cesse présent leur intérieur* (article 9). Et si le document invite la communauté à honorer le second *d'un culte souverain*, c'est en précisant bien : *après le Saint Sacrement de l'Eucharistie* (article 13).

On relèvera enfin deux notations qui, dans le « *Pietas* », font écho aux orientations pédagogiques dont témoignent, en ce domaine eucharistique, les *Mémoires*. D'abord à propos du patronage de *saint Jean l'Évangéliste* : vers la fin de son Journal, en juillet 1650, alors que les nouveaux bâtiments du séminaire étaient en construction, Olier connaît ainsi *la raison* pour laquelle *la Maison* l'aura pour *patron* : c'est, précisait-il, *parce que la grâce capitale de saint Jean est fondée et tirée du très Saint Sacrement*³¹⁷. Aussi n'est-on pas surpris de voir le directoire recommander aux membres de la communauté de vénérer *surtout*, en la *personne de leur patron particulier*, *la grâce de l'Eucharistie* (article 11). Ensuite et de manière encore plus significative, à propos des derniers articles du « *Pietas* », consacrés à la fréquentation permanente du *très saint Évangile* : à la pratique de cette « *lectio divina* », le directoire associe très étroitement celle de la participation à la liturgie eucharistique. Il s'agit, pour les membres de la communauté, d'*aller vers le Christ à l'autel*, véritable *livre de la loi de vie*, afin de *demandeur avec confiance dans le très Saint Sacrement* la grâce de vivre *tout ce qu'ils auront vénéré dans l'Évangile* (article 22) : de manière inverse mais complémentaire de celle du journal de 1644, on retrouve bien là le souci olérien d'associer toujours les *deux tables*, celle de la Parole et celle de l'Eucharistie.

2.2. En parcourant l'ensemble des autres documents : une seconde approche complémentaire

Alerté par cette relecture des documents olériens déjà étudiés sur la place qu'y tiennent bien souvent, fût-ce de manière indirecte, les perspectives liturgiques, j'ai tout naturellement été conduit à élargir l'enquête à l'ensemble des autres textes-sources : et je me suis vite rendu compte des richesses inexplorées qu'ils révèlent sur ce point. C'est à un bilan sommaire des résultats de ce rapide survol que je vais donc m'essayer maintenant. Je commencerai par les notations d'Olier qui portent directement, - j'en ai découvert avec intérêt un certain nombre ! – sur la place de l'initiation à la liturgie dans son projet de formation des clercs au séminaire. J'évoquerai ensuite, plus largement, les principales orientations caractéristiques de sa propre expérience spirituelle et pastorale d'ensemble, où s'enracinent, me semble-t-il, un tel projet pédagogique.

2.2.1. Le fait est que dans un certain nombre de fragments, inexplorés sous cet angle, de ses notes personnelles, Olier a pris soin de réfléchir à la place dévolue, dans son projet de formation au séminaire, à l'initiation des clercs à la liturgie. S'il s'agit, parfois, de simples déclarations d'intention, dans d'autres cas il est possible, grâce à des textes plus développés, de se faire une idée plus précise, soit des *exercices* concrets auxquels donne lieu cette initiation, soit aussi de l'esprit, théologique et spirituel, qui l'inspire.

Premier document révélateur de l'intention qui anime, sur ce point important, le projet de formation olérien ; les quelques pages autographes, rédigées en latin sous le titre « *Finis et scopus familiae* », où le fondateur du séminaire Saint-Sulpice résume en huit courts articles l'essentiel de la mission, qu'il estime être celle de la « *paupercula domus* », comme il l'appelle³¹⁸. A l'article 2, le texte indique – je cite en le traduisant librement en français –

³¹⁷ Ms. 8, p. 243.

³¹⁸ Ms. 14, p. 41-46.

qu'après la défense de la foi et la promotion du culte et de la vénération des mystères sacrés de l'autel, c'est le renouvellement de la sainteté du clergé qui est le but de cette famille, à savoir la communauté des éducateurs avec les clercs en formation³¹⁹ : une formation, autrement dit, qui, dans une visée de réforme spirituelle, est d'emblée axée et sur l'intelligence théologique et sur la pratique eucharistique. Cette orientation significative est précisée plus concrètement à l'article 7. Après avoir noté que la Maison ne devra rien négliger de tout ce qui est nécessaire à l'instruction des clercs, soit dans le domaine de la *science des saints*, soit dans celui de la *piété et religion*, le texte évoque d'abord les divers enseignements à dispenser – *philosophie, théologie, scolastique et morale ou politique*, sans oublier les *controverses* nécessaires pour rendre les élèves *prêts à rendre raison* de leur foi - ; puis il en vient à la formation liturgique précisément : *on prendra soin pareillement d'éduquer avec exactitude les clercs au chant et cérémonies, à l'administration des sacrements et à tout ce qui concerne le culte de la religion* ; et il souligne enfin que *par-dessus tout* il faudra promouvoir chez les futurs prêtres *les vertus tant chrétiennes que sacerdotales et ecclésiastiques*, en les initiant principalement à *l'oraison mentale*³²⁰. Le propos est révélateur à plus d'un titre des perspectives d'Olier. Non seulement de la finalité proprement spirituelle qu'il donne à la pédagogie liturgique comme à l'ensemble de la formation, mais également de son souci premier d'initiation à une pratique plutôt que de donner un enseignement théorique en la matière : on peut sans doute penser que, consciemment ou non, les rédacteurs du « Directoire spirituel pour les prêtres de Saint-Sulpice », en 1959, y sont demeurés fidèles³²¹...

A diverses reprises, probablement par la suite, Olier s'est essayé à développer et préciser davantage encore son propos : plusieurs autres manuscrits, autographes souvent raturés et surchargés ou copies annotées de sa main, en témoignent. Même si l'établissement critique de ces textes demeure souvent difficile et quasiment impossible leur datation, je me risque à en proposer ici une hypothèse de lecture. Il semble bien que ces documents, restés ainsi à l'état d'ébauche, étaient destinés à constituer la seconde partie du « Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse », présenté par Olier à l'Assemblée du clergé de 1651, dont seule fut imprimée et soumise aux évêques de France la première partie sur *les sujets du séminaire*. Le fondateur entendait présenter là les exercices concrets de la formation à donner aux clercs dans le séminaire. On n'est pas surpris de voir Olier traiter *premièrement des intérieurs*³²² : *il faut que le séminaire se voie plein d'amour pour les exercices intérieurs de l'âme, comme sont le silence, les examens, les lectures spirituelles et surtout l'oraison*³²³. Et, en invitant Messieurs les Directeurs à montrer aux sujets en formation *l'importance de faire les choses avec Esprit sans quoi ni les œuvres chrétiennes ni les emplois ecclésiastiques ne peuvent plaire à Dieu ni porter aucun fruit dans le cœur de l'Eglise*, il est intéressant de voir Olier noter, à propos des prêtres auxquels surtout Dieu demande la sainteté : *comment seront-ils saints s'ils ne sont établis dedans l'Esprit de sainteté qui seul peut rendre nos œuvres saintes ? et à quoi tous les sacrifices et les offices, à quoi les cérémonies et les chants, et tout ce que l'on prend si grand soin d'enseigner, et avec raison, dans le séminaire [serviront-ils] si l'Esprit et la vie n'aiment tout cela*³²⁴ ? Ayant ainsi fondé la finalité spirituelle première de toute la formation, lorsqu'Olier en vient ensuite aux *exercices extérieurs du séminaire*, c'est précisément de l'initiation liturgique qu'il traite en premier lieu.

Dans un feuillet autographe isolé et incomplet, qui figure actuellement dans les *Divers écrits*, et qui pourrait être une toute première ébauche à ce sujet, - j'en fais au moins l'hypothèse

³¹⁹ Ms. 14, p. 41.

³²⁰ Ms 14, p. 44.

³²¹ Cf. supra, p. 191-193.

³²² Cf. Ms. 20, p. 108 ss. (même texte repris, à la manière d'un brouillon retravaillé).

³²³ Ms. 20, p. 117. Et p. 118 ss. le fragment « De la sainte oraison », publié par le BSS 8 (1982), p. 13-18.

³²⁴ Ms. 20, p. 115-116 (texte cité selon la version première, sauf correction de détail pour la rendre plus claire).

-, le fondateur de Saint-Sulpice, avant même l'apprentissage des *saintes cérémonies*, met en première place celui du chant grégorien : *Pour ce qui regarde l'extérieur des exercices du séminaire, l'on s'y étudiera premièrement à bien apprendre le plain-chant, comme une partie capitale et essentielle de la religion chrétienne, qui est appliquée aux louanges de Dieu et qui veut que les prêtres les chantent autrement pour y attirer les peuples après eux. L'on y apprendra encore les saintes cérémonies, dont la majorité sert de même pour obliger les peuples à la vénération de l'auguste sacrifice de l'autel*³²⁵. Qu'il s'agisse du chant ou du cérémonial liturgique, la perspective est d'ordre pratique et pastoral.

Dans les documents, sinon complets du moins plus développés, consacrés aux *exercices extérieurs du séminaire*, - je fais l'hypothèse que ces textes, mi-partie autographes, mi-partie sous forme de copies manuscrites, sont postérieurs – les choses sont présentées par Olier dans l'ordre inverse. Avant le fragment autographe intitulé « Du chant », qui figure actuellement dans les *Divers écrits*³²⁶, deux copies manuscrites, pour l'essentiel quasiment identiques, présentent un premier développement sous le titre : *premièrement des Cérémonies*³²⁷. Après avoir rappelé le sens théologal de *la religion chrétienne* dans l'Eglise, - *c'est une diffusion de la religion intérieure de Jésus-Christ que celle des chrétiens* – Olier en vient au ministère liturgique capital auquel doivent être formés les prêtres comme artisans principaux de cette vie religieuse dans le peuple fidèle : *La fonction du prêtre particulier, c'est d'avoir en sa bouche les louanges de Dieu et porter en ses mains le feu du sacrifice. Ce doit donc être tout le plaisir des prêtres, en la vue de la grandeur de Dieu et éclairés par-dessus tout de sa sainte présence, d'être instruits pleinement des saintes cérémonies de l'Eglise, pour satisfaire à l'obligation qu'il a (sic) d'être éminent en la religion et de conduire par là le peuple à Dieu, qui voit dans ces cérémonies extérieures le rejaillissement de leur (sic) religion intérieure et l'obligation qu'ils ont (sic) de le (sic) suivre auprès de Dieu*³²⁸. Après avoir relevé la double dimension, ascendante et descendante, de cette « religion » à laquelle les prêtres auront à former ainsi les fidèles, - il y a *premièrement les devoirs que rendent à Dieu les chrétiens qui s'élèvent à lui et secondement... les dons que Dieu envoie aux hommes, descendant à eux quand ils s'élèvent à lui*³²⁹ -, Olier explique. *Il y a pour cela deux sortes de cérémonies, les unes qui accompagnent l'adorable sacrifice de la messe et le divin Office, où les chrétiens rendent à Dieu leurs devoirs. Il y en a d'autres qui sont celles des sacrements, qui accompagnent et revêtent les dons et les grâces de Dieu. Mais le souci principal du fondateur du séminaire demeure l'urgence pastorale de former à cette double richesse de la liturgie des prêtres qui sauront la révéler aux peuples chrétiens qui sont, à l'époque, trop souvent ignorants : Et comme les peuples sont aveugles aux mystères et ne comprennent rien, ni à la grandeur de Dieu qui l'opère (sic), ni [à] la sainteté des dons qu'il communique, de là vient qu'ils ont besoin qu'on accompagne d'extérieur les choses qu'on leur présente. Pour cela il est important que les prêtres soient instruits de toutes les saintes cérémonies, et, pour cela, qu'on leur fasse répéter fort souvent, mais particulièrement qu'ils sachent l'intérieur et l'esprit des cérémonies, pour en être édifiés en leur personne, et après pour en instruire et consoler les peuples, afin que ces saints caractères de Dieu et ces langues de l'Esprit, qui doivent répandre leur onction dans les cœurs, ne demeurent pas muettes et sans fruits*³³⁰. Dans cette initiation des futurs prêtres à la pastorale

³²⁵ Ms. 14, p. 79 (le texte a été repris en surcharge : on cite ici la version première).

³²⁶ Ms. 14, p. 249-252.

³²⁷ Copie « Instructions pour le séminaire », p. 59-62 reproduite en Ms. 14 avant le texte ci-dessus et copie « Des exercices extérieurs du séminaire, premièrement des cérémonies », p. 129-137 qui figurent en finale du Ms. 20 (« Projet » de 1651).

³²⁸ Ms. 20, p. 131 et 132 (la copie, fautive, passe du pluriel au singulier et réciproquement : on la cite telle quelle).

³²⁹ Copie « Instructions pour le séminaire », p. 61-62 en finale du Ms. 14.

³³⁰ Ms. 20, p. 136-137 (fragment autographe).

des célébrations liturgiques – avec les rites sacrés, les *saints caractères de Dieu*, et les paroles qui les accompagnent, les *langues de l'Esprit*-, il est intéressant de relever le souci pédagogique d'Olier d'associer l'instruction qu'ils auront à donner aux fidèles à leur propre édification personnelle première, tout comme celui de faire le lien entre la belle exécution extérieure du cérémonial et son efficacité intérieure... Une semblable perspective pastorale, à la fois spirituelle et très pratique, se retrouve dans le chapitre autographe qui suit pour traiter *du chant*. Partant du principe que *le chant dedans l'Eglise est une même chose avec les cérémonies, composant une partie capitale des devoirs extérieurs de notre religion*, Olier commence par rappeler que, tout comme *les génuflexions, les inclinations de tête ou les encensements* par exemple, sont autant de *signes extérieurs* pour traduire *par les actes... du corps les sentiments intérieurs* de l'âme des prêtres et des clercs *vers Dieu*, ainsi le chant doit-il les exprimer dans leur *bouche*. Ce chant est avant tout celui de l'Office divin qu'il compare à la louange incessante du *Paradis* : *si pour chaque heure du jour et de la nuit l'Eglise y assigne des psaumes*, c'est, explique Olier, *afin que l'on ne soit jamais sans louange*, et notant que, pratiquement, la psalmodie des diverses heures accompagne la totalité *de la nuit et du jour*, il y voit *les intentions de l'Eglise qui ne veut point d'interruption dedans les louanges de Dieu*³³¹. Mais comme *les peuples qui composent l'Eglise* ici-bas sont empêchés *par le soin des choses du monde* de se livrer à une telle application à Dieu permanente, il revient aux prêtres de l'assurer *à leur place*. D'où le devoir qui incombe à ces derniers de se former assidûment à l'exercice du chant liturgique, sans se laisser arrêter, leur demande Olier, par les éventuelles *difficultés techniques* d'un tel apprentissage : *Que les prêtres voient donc la grande obligation qu'ils ont, non seulement comme chrétiens, mais comme prêtres au nom de tous les fidèles, de chanter fidèlement les louanges de Dieu et de s'instruire du chant, lequel est nécessaire pour s'en acquitter dignement... Et, s'il se trouve quelque difficulté d'apprendre les notes et les tons qu'il faut prendre en chantant, qu'ils surmontent s'il leur plaît toutes ces difficultés pour le bien qui en vient à l'Eglise, qui trouve ainsi des règles pour conduire en uniformité la voix de tous les peuples et d'eux-mêmes*, où doit s'exprimer *l'uniformité des sentiments de l'Esprit et de la disposition de l'âme vers Jésus-Christ*³³². Une fois encore la pédagogie olérienne en matière de liturgie se soucie d'associer finalité spirituelle et apprentissage technique.

Sans oublier l'aspect pratique, trois autres séries de textes d'Olier, beaucoup plus développés, témoignent davantage, et de manière plus riche et approfondie, de l'esprit théologique et spirituel qui l'inspire en matière d'initiation des futurs prêtres à la liturgie. Deux développements qui sont, à leur manière, également des documents pédagogiques, puisqu'il s'agit, semble-t-il, de causeries faites à la communauté du séminaire par le fondateur. Je vais tenter d'en relever ici les lignes essentielles.

Le premier de ces documents, dont l'autographe a été perdu, figure dans une volumineuse copie manuscrite conservée sous le titre général « Des mystères de Jésus-Christ ». A côté d'une sorte de *traité de la journée chrétienne*³³³ – serait-ce l'origine de ce qui, sous une tout autre forme à vrai dire, aboutira au livre publié sous ce titre par Olier en 1655³³⁴ ? – on y trouve ce que lui-même, dans ce premier texte, annonce comme *le traité que nous avons à faire de la journée sainte des prêtres*³³⁵. Ce long développement, de quelque 127 pages, avec ses diverses parties subdivisées en chapitres, se présente, en effet, sous les allures d'un véritable *traité*.

³³¹ Ms. 14, p. 249 et 250.

³³² Ms. 14, p. 250 et 251.

³³³ Cf. Ms. 2191, p. 179-225 : *nous partagerons le traité de la journée chrétienne en deux parties...* p. 187.

³³⁴ « La Journée chrétienne », édit. F. AMIOT 1954 : les deux parties de l'ouvrage imprimé ne correspondent pas à celles du manuscrit cité ci-dessus.

³³⁵ Ms. 2191, p. 186.

Cependant, rédigé en *nous*, - non pas le *nous d'auteur*, mais un *nous* associant visiblement à celui-ci les destinataires³³⁶ – le style du document semble bien être plutôt celui de conférences faites aux prêtres du séminaire, et sans doute aussi aux clercs en formation dans *la Maison* de Saint-Sulpice. Les propos tenus là, en tout cas, par Olier sont révélateurs d'une donnée importante, et relativement nouvelle par rapport à l'ensemble des textes explorés jusqu'ici – elle était tout juste évoquée dans le *Pietas* -, qui pourrait bien être à la source de toutes ses pratiques pédagogiques en matière de liturgie : il s'agit de son sens de la vie chrétienne en Eglise -, celle de tous les baptisés mais d'abord et *a fortiori* celle des prêtres qui en sont les ministres -, comme participation, par communion intérieure dans l'Esprit, aux différents mystères du Christ. Ceux-ci sont, en effet, présentés, de manière équivalente, et aux fidèles et aux membres de la communauté sulpicienne, comme *les sources fécondes et abondantes où Dieu veut qu'on puise les grâces qui sont nécessaires pour la sanctification de l'Eglise et de chacun de ses enfants*, comme *les réservoirs immenses qui contiennent les mérites du Fils de Dieu*, destinés à découler en quelque sorte *incessamment* dans *les cœurs des chrétiens* pour les faire vivre de Jésus-Christ lui-même³³⁷. Une telle présentation, Olier la fonde en se référant avant tout, de manière explicite ou seulement allusive, aux nombreux passages des épîtres où saint Paul, non seulement invite ses correspondants à *revêtir le Christ* intérieurement pour que sa vie transparaît jusque dans leur *corps*, mais en détaillant les principaux mystères de Jésus, leur affirme tour à tour qu'ils sont *morts, ensevelis, ressuscités* et même *déjà montés aux cieux* avec lui³³⁸. Et, pour mieux préciser sa pensée, l'orateur en appelle, sans doute de mémoire, à une formulation suggestive qu'il dit avoir trouvée chez saint Cyprien à *la fin du prologue du mystère de Jésus Christ* : qualifiant ceux-ci de *vertus cardinales de Jésus Christ*, l'évêque de Carthage avait affirmé là qu'ils sont « *fons sacramentorum et disciplinae in qua stamus origo ; formam et exemplar recte vivendi nobis proponens* »³³⁹. En faisant des mystères du Christ, non pas une sorte d'exemple purement extérieur à imiter, mais bien des exemplaires vivants dont la vertu et la vigueur nous sont communiquées, sous l'action de l'Esprit, par la vie sacramentelle, une telle formule ne pouvait en tout cas que séduire Olier. Et c'est elle qui le conduit à donner, d'abord, au déroulement de l'année liturgique une place centrale dans la vie chrétienne : *La Sainte Eglise, très éclairée dans la grandeur de Dieu, toujours instruite et inspirée de s'acquitter de ses devoirs vers lui, (elle) prend certains temps dans l'année pour s'appliquer soigneusement du respect de ses saints Mystères et se préparer en même temps d'en recevoir les fruits*. Et Olier donne l'exemple du carême, consacré aux *Mystères de la pénitence, de [la] mort et de [la] résurrection de Jésus Christ*, celui des Avents destinés à *préparer les âmes à l'avènement du Fils de Dieu*, ou encore celui des octaves des grandes fêtes liturgiques dont le but est de donner le temps de *participer à leurs dons et d'honorer dans la foi toute l'étendue de leur grandeur et [de] leur sainteté*³⁴⁰. Notant que cette répartition liturgique des différents mystères du Christ au long de l'année, accordant à chacun *un temps particulier*, ne signifie pas, dans l'intention de l'Eglise, que *pour cela on cesse de leur porter respect le reste de l'année*, l'orateur estime très à propos pour les chrétiens fervents, et même quasiment indispensable pour les prêtres, de *distribuer les heures de leurs journées à sanctifier quotidiennement dans leur cœur l'ensemble des mystères du Christ pour communier à leurs*

³³⁶ Cf. entre autres Ms. 2191, p. 11 : *Comme nous sommes prêtres et... les membres de nos frères, nous devons...*

³³⁷ Ms. 2191, p. 180, cf. id. p. 2 (l'esprit revêt nos intérieurs de l'état et l'effet des divins mystères du Christ).

³³⁸ Ibid. p. 179 (citant Rom. 13, 14) et p. 1 (citant 2 Cor. 4, 10.11). Cf. p. 1 suite (allusion à Col. 3, 3 ; Rom. 6, 4 ; Eph. 2, 6).

³³⁹ Ibid. p. 180-181 et p. 2 (... il m'a été impossible de retrouver la référence de cette citation).

³⁴⁰ Ms. 2191, p. 2, cf. id. p. 181.

dons : ce qu'il appelle joliment faire *le tour du monde des chrétiens qui est Notre Seigneur*³⁴¹. Tel est, précisément, l'objet des deux petits *traités* élaborés par Olier, auxquels on a pour cela donné le titre : *Des mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ appliqués à chaque action de la journée*. Sans entrer ici dans leur analyse détaillée, il est intéressant de relever simplement comment c'est dans cette perspective de sanctification du temps par la communion aux mystères du Christ qu'Olier situe le sens de l'Office divin que l'Eglise demande quotidiennement au prêtre : celui-ci y est tenu, non seulement *comme suppléant* à l'incapacité où se trouvent *les peuples chrétiens* d'être *continuellement appliqués* à louer Dieu, mais encore *comme le religieux-né dans l'Eglise*, consacré par son office à la *louange perpétuelle*³⁴². Tout en justifiant ainsi l'obligation *sous peine de péché mortel* faite par l'Eglise à tous les prêtres de *réciter le Saint Office*, le conférencier, sachant que *l'infirmité de la chair et les diverses fonctions de la prêtrise ne souffrent pas que chaque prêtre particulier soit appliqué extérieurement à la louange perpétuelle ; demande à celui-ci, lorsqu'il devra interrompre son Office, de demeurer uni... à la louange universelle de l'Eglise* en ne cessant pas à *l'Esprit qui fait louer ses frères et le reste des prêtres dans l'Eglise de Dieu*³⁴³ : sans doute retrouve-t-on là la manière, à la fois exigeante et équilibrée, avec laquelle on a déjà vu Olier s'adapter à la situation du clergé de son temps, avec la distinction entre ministres du culte et desservants de la pastorale... Enfin il n'est pas sans intérêt de noter la manière caractéristique dont le fondateur de Saint-Sulpice articule, dans sa pédagogie spirituelle et pastorale, la pratique centrale de la liturgie sacramentelle avec celle de l'oraison comme les deux manières, complémentaires, de communier aux mystères du Christ, l'unique source de la vie de l'Eglise et de tous ses membres. Comparant volontiers *les mystères du Fils de Dieu à des sources pleines d'esprit et d'onction pour nous*, et *les sacrements aux canaux... qui distribuent leurs grâces*³⁴⁴, il a cette formule significative : *les Mystères nous méritent, les sacrements nous donnent, l'oraison nous renouvelle* cette communion en Christ³⁴⁵.

Une autre série de textes olériens, autographes ceux-ci, rassemblés sous le titre « Sacrements-Oraison », apporte un éclairage complémentaire sur les perspectives dont s'inspire le fondateur de Saint-Sulpice dans le domaine de l'initiation liturgique des pasteurs : bon nombre de ces fragments semblent bien être, en effet, des notes utilisées par lui dans ses entretiens au séminaire. A côté de suggestions pastorales pratico-pratiques, - par exemple, un choix d'exhortations à faire aux mourants³⁴⁶ -, Olier y développe surtout un enseignement spirituel sur la signification profonde du rituel de la célébration des principaux sacrements : baptême, ordination, confirmation, extrême onction, mariage³⁴⁷... Plutôt que de s'arrêter ici au détail de ces diverses catéchèses des différents rites liturgiques, analogues à celles déjà rencontrées à propos de la préparation des candidats aux *Saints Ordres*, il suffira de relever simplement les quelques orientations générales sur lesquelles le conférencier les fonde : à savoir le sens et la portée pédagogiques de toute l'économie ecclésiale des célébrations liturgiques et sacramentelles. L'Eglise elle-même, explique d'abord Olier, constitue le moyen dont Dieu *se sert... comme d'un monde sensible qui représente ce qu'il est comme auteur de la grâce et ce qu'il contient en soi selon son être de sainteté, selon son esprit suréminent et*

³⁴¹ Ibid. p. 3 et 4 (aux prêtres : *Il faut donc pour cela distribuer son temps dedans le jour...*) ; p. 181-182 (aux fidèles : *il est très à propos de faire de chaque journée un abrégé de toute l'année...*) ; p. 15 (aux prêtres : *si nous avons parcouru tous nos Mystères dans la journée nous aurions... fait le tour du monde des chrétiens...*).

³⁴² Ibid. p. 35.

³⁴³ Ibid. p. 36 et 37.

³⁴⁴ Ibid. p. 9.

³⁴⁵ Ibid. p. 16. Cf. p. 190 (*l'âme par l'oraison trouve l'abondance de l'Esprit et des dons... reçus par les sacrements*).

³⁴⁶ Ms. 11, p. 107 ss.

³⁴⁷ Ibid. p. 7 ss. (baptême) ; 75 ss. (ordination) ; (extrême onction) ; 127 ss. (mariage)...

divin. Or il y a des grâces très diverses et distinctes en l'Eglise, dont la nature, étant secrète et cachée aux sens et à la raison même, a besoin d'être expliquée par des signes extérieurs, soit ceux dont Jésus Christ Notre Seigneur a usé personnellement durant sa vie parmi les hommes, soit aussi ceux qu'il a voulu réserver à son Eglise après sa mort, par la mission du Saint-Esprit³⁴⁸. Tels sont le sens et l'opportunité de tout le déploiement ecclésial actuel de la ritualité sacramentelle : *l'Eglise, qui est soigneuse de s'expliquer à ses enfants de ses mystères, ne se contente pas d'exposer à leurs yeux les seuls signes et les éléments dont Jésus-Christ Notre Seigneur s'est servi dans la terre, mais elle ajoute encore plusieurs choses extérieures qui les accompagnent pour servir d'expression plus grande et plus facile de ses mystères*³⁴⁹. Un déploiement liturgique dont la nécessité tient donc, pour Olier, tout à la fois à la richesse cachée de la grâce divine des mystères célébrés et au besoin de la faire découvrir aux plus simples parmi les fidèles dans une sorte de prédication en actes : *les cérémonies sont en l'Eglise de Dieu les prédications des simples pour l'explication des Mystères cachés, qui révèlent au dehors ce qu'il y a de secret dans leur fond. En sorte que tout ce qu'il y a, ou de paroles ou d'actions, soit devant ou après, tout cela ne sert qu'à exprimer ce qui se passe dans le moment secret de l'opération du Mystère*³⁵⁰.

Reste à relever enfin un dernier complément à cette inspiration de la pédagogie olérienne en matière d'initiation des pasteurs à leur ministère liturgique, qui traite, cette fois, de l'Office divin dont la charge leur est officiellement confiée dans l'Eglise. On le trouve dans plusieurs des notes autographes du fondateur de Saint-Sulpice qui figurent actuellement dans le volume des « Fragments » et dont il y a tout lieu de penser qu'elles sont également l'écho de ses instructions spirituelles aux clercs et aux prêtres du séminaire. Dans l'une de ces causeries, Olier commence par rappeler à ses auditeurs le sens de la célébration dominicale, spécialement proposée aux fidèles pour leur communion à la Pâque du Christ, qui anticipe dès ici-bas la vie éternelle : *le saint dimanche nous est donné, rappelle-t-il, pour honorer la vie de Dieu en son Fils Jésus Christ, la vie premièrement cachée en lui depuis sa sainte Incarnation, et, après, sa vie manifestée en lui-même en sa divine Résurrection. Et comme cette vie divine en Jésus-Christ Notre Seigneur est le sujet de notre espérance... de là vient que nous en faisons la fête et nous nous en réjouissons tous ensemble, désirant de commencer à vivre de la vie de Dieu en terre qui nous doit être le principe et le commencement de la vie du ciel*³⁵¹. C'est dans cette perspective que le conférencier se lance dans une présentation détaillée de *tout l'Office du dimanche*, dans lequel *on fait mention, affirme-t-il, et de la vie divine intérieure et de la vie divine extérieure, de la vie sainte et divine en terre, qui est la vie de grâce, et de la vie glorieuse qui est au ciel*³⁵². Plutôt que d'entrer dans le détail des explications symboliques qu'il en donne, à propos des différentes heures du jour et de leur composition, avec le raffinement d'une imagination spirituelle jamais à court³⁵³, mieux vaut s'en tenir, ici encore, à la conviction fondamentale dont elles procèdent, à savoir celle du ministère de louange permanente confié aux prêtres au nom de toute l'Eglise par le Christ-Prêtre lui-même : *Ainsi, au calcul de l'Eglise, il n'y a pas une heure du jour et un moment qui soit vacant de prières et de louanges à Dieu, [ce] qui est proprement la vie et l'obligation du prêtre, engagé à louer pour tout le corps des fidèles... en suite de Notre Seigneur pontife qui se veut acquitter de sa propre religion envers son Père dans les prêtres, comme il le fait au Saint-Sacrement de l'autel et dans le Paradis, en faisant d'eux les procureurs généraux de la religion chrétienne, véritables Jésus Christ vivants*

³⁴⁸ Ibid. p. 1 et 2.

³⁴⁹ Ibid. p. 5.

³⁵⁰ Ibid. p. 59.

³⁵¹ Ibid. p. 143.

³⁵² Ibid. p. 147.

³⁵³ Ibid. p. 148 ss (prime), 152 ss. (petites heures, matines, laudes), 155 ss. (vêpres et complies)...

*en terre en vraies hosties de louange*³⁵⁴. Même perspective de communion de toute l'Eglise à la liturgie céleste dans un court fragment, inachevé, à propos *des hymnes du Saint-Office* et, en particulier, du *Te Deum*, *l'hymne la plus célèbre et la plus solennellement chantée dans toute l'Eglise de Dieu : c'est ordinairement avec la musique et les orgues, qui représentent encore la mélodie du ciel*³⁵⁵. Même inspiration enfin dans une note, plus développée, où Olier traite *de l'Office*³⁵⁶. En même temps qu'il s'arrête à l'interprétation symbolique d'un certain nombre de détails liturgiques – le sens de la doxologie trinitaire constamment utilisée ou de l'invitatoire des laudes, la signification du surplis revêtu par les officiants... –, le conférencier prend soin de souligner comment ceux-ci doivent avoir soin de se préparer à la célébration de l'Office en s'unissant intérieurement à l'Esprit du Christ-Prêtre : *C'est pourquoi la dévotion qu'il faut avoir devant que [de] commencer l'Office, se préparant un temps à genoux devant que [de] se lever pour réciter « Aperi, Domine, os meum », c'est de donner son cœur à l'Esprit de Jésus-Christ suspendu au très Saint Sacrement de l'autel, qui est là comme Pontife pour présenter les louanges de son Eglise*³⁵⁷.

2.2.2. La pédagogie qu'Olier semble avoir pratiquée pour l'initiation spirituelle des clercs et des prêtres du séminaire Saint-Sulpice à leur ministère liturgique et sacramentel, s'enracine, en fait, dans sa propre expérience pastorale en ce domaine. Il vaut sans doute la peine de le vérifier maintenant en relevant les principaux témoignages, convergents, que lui-même nous en a laissés personnellement dans ses écrits³⁵⁸. Même s'il ne faut pas durcir la distinction – une perspective n'exclut pas l'autre –, ces témoignages sont globalement de deux sortes ; les uns attestent plutôt la place de la liturgie dans sa pratique concrète, soit comme prédicateur dans les célébrations paroissiales de Saint-Sulpice, soit comme conseiller spirituel dans sa correspondance de direction ; les autres expriment davantage les orientations théologiques et spirituelles qui commandent cette pratique et dont on retrouve l'écho dans quelques ouvrages publiés à la fin de sa vie.

Le sens de la liturgie auquel le fondateur de Saint-Sulpice cherche à initier les clercs et les prêtres du séminaire, c'est celui dont lui-même fait preuve et qu'il s'efforce de faire découvrir aux fidèles dans sa propre pratique pastorale habituelle, soit de prédication, soit de directeur spirituel. De la prédication d'Olier à ses paroissiens, divers échos nous sont conservés grâce aux brouillons d'un certain nombre de ses sermons dont l'autographe figure actuellement, soit dans le troisième volume des « Divers écrits », soit dans celui des « Panégyriques ». Quant à sa manière de faire appel à la liturgie avec ses dirigés, nous en avons le témoignage dans plusieurs de ses « Lettres », éditées quinze ans après sa mort³⁵⁹.

En ce qui concerne, d'abord, sa prédication, plusieurs données sont intéressantes à relever. Le fait est déjà significatif que, dans l'échantillon, même incomplet, des brouillons autographes dont nous disposons, à côté de sermons de circonstance – à l'occasion de telle fête patronale, comme celle de Saint-Sulpice, en particulier³⁶⁰ – les homélies prononcées par le curé de la paroisse lors des principales célébrations de l'année liturgique tiennent une place

³⁵⁴ Ibid. p. 157-158.

³⁵⁵ Ibid. p. 160. Voir pp. 159-165.

³⁵⁶ Ibid. p. 167 ss.

³⁵⁷ Ibid. p. 171.

358

Même si c'est un volet important du tableau de son expérience liturgique, je ne puis, faute de compétence, aborder ici l'établissement par OLIER lui-même de l'essentiel du « Propre de Saint-Sulpice » : je renvoie les lecteurs à la contribution que lui consacre M. Jean-Bernard ALLARD dans le BSS 23 (1997) 186-189.

³⁵⁹ Cf. Ms. 15 « Divers écrits » et 12 « Panégyriques ». Et « Lettres spirituelles de M. OLIER », Paris 1672.

³⁶⁰ Cf. Ms. 12, p. 119 ss (pour la fête de Saint-Sulpice).

importante : depuis le temps de la septuagésime jusqu'à la fête de la Toussaint, en passant par le Carême, la Passion et les Rameaux, l'Ascension et la Fête Dieu³⁶¹... Il n'est pas surprenant, mais également révélateur, de constater que, pour mieux aider ses auditeurs à entrer dans l'esprit des différentes étapes du cycle annuel de la liturgie, l'opérateur, dans ses prédications aux paroissiens de Saint-Sulpice, ne se borne pas à commencer les textes bibliques proposés mais prend soin d'attirer, en même temps, leur attention sur la signification spirituelle des rites de la célébration. Ainsi, par exemple, en prêchant, pour le troisième dimanche de Carême, sur l'évangile du *sourd-muet et aveugle*, après avoir invité l'assemblée à se reconnaître spirituellement en ce dernier, - *cher peuple, c'est l'état où nous avons été réduits par le premier péché de l'homme* – Olier ne manque pas de faire le rapprochement entre sa guérison par Jésus et le rituel du baptême d'alors qui en reprend le geste et la parole : *C'est pour cela même qu'aux baptisés (l')on (leur) met la salive aux oreilles, « Effeta quod est adaperire », pour dire que le sens de l'ouïe est guéri dedans d'eux en vertu de la grâce apportée de Jésus-Christ au monde et laissée même à ses disciples et aux prêtres, qui donne la vertu d'entendre sa parole*³⁶². Ou bien encore, dans ses homélies du temps de la Septuagésime et du Carême, le prédicateur explique, au passage, à ses auditeurs, la signification pénitentielle de certains usages liturgiques, comme, par exemple, la suppression du « Gloria » et l'accompagnement des orgues ou le port par le prêtre célébrant d'une chasuble relevée ; et, le dimanche des Rameaux, il commente en détail le déroulement de la *cérémonie* de bénédiction³⁶³. Mais, plus intéressantes que ces interprétations du symbolisme des rites, sont à relever surtout les quelques réflexions plus générales qu'Olier livre, ici et là, à ses paroissiens de Saint-Sulpice pour leur faire découvrir le sens pour leur vie chrétienne des différents temps de l'année liturgique. Tantôt il y manifeste plutôt son souci de les mettre en face des exigences de progrès spirituel exprimées par ceux-ci dans *les desseins de l'Eglise qui excite sans cesse les chrétiens au salut*. Ainsi, lors d'un sermon de la *Sexagésime*, Olier leur rappelle-t-il qu'après le temps de Noël, donné *aux peuples pour naître en Jésus-Christ*, et celui des dimanches après l'Epiphanie, destiné à les faire *croître... intérieurement en Jésus-Christ*, l'Eglise, constatant les *chutes de ses enfants* qui oublient vite le *don de Dieu et la grâce de son alliance*, et soucieuse de les *exciter* à la conversion, - *revenir à Dieu et retourner à lui par la voie de la pénitence* – va leur en proposer les *exercices pendant tout le Carême*³⁶⁴. Tantôt, et plus souvent semble-t-il, le curé de Saint-Sulpice invite ses paroissiens à reconnaître dans les diverses *saisons* de l'année liturgique autant de moyens qui leur sont offerts par l'Eglise pour leur permettre de communier intérieurement à l'Esprit même du Christ en ses différents *mystères*. Dans une homélie pour le *premier dimanche de la sainte Quarantaine* du Carême, par exemple, il s'en explique en ces termes : *Comme Notre Seigneur a eu plusieurs mystères, dans lesquels l'Esprit a opéré en lui diversement et distinctement – comme autrement au Thabor, autrement au calvaire ou dedans le désert -, de là vient que l'Eglise prend divers temps et diverses saisons auxquels elle propose ses mystères, pour obliger les âmes de les adorer, et, par prières humbles et ardentes, obtenir les dispositions et sentiments de ses divins mystères par l'opération et la présence du Saint-Esprit, qui tous sont nécessaires pour opérer notre salut*³⁶⁵. La même perspective se retrouve dans un sermon pour la fête de la Toussaint, en laquelle Olier se plaît à voir comme le couronnement de tout le cycle liturgique, dans la mesure où s'y célèbre par anticipation l'achèvement eschatologique du mystère du Christ, où le *chef* sera enfin uni à la totalité de ses *membres*. *Comme nous avons commencé aux Avents*, explique le prédicateur, à *honorer Jésus-Christ en sa personne et en tous ses mystères particuliers, et qu'après lui avoir donné l'espace*

³⁶¹ Cf. Ms. 15, p. 7 à 75, 93 à 145, 155 à 158, 169 à 186. Cf. Ms. 12, p. 285 ss...

³⁶² Ibid. p. 21 et 23 (OLIER cite Marc 7, 34).

³⁶³ Ibid. p. 41-42 ; 64-65 ; 117 ss. ; 139 ss.

³⁶⁴ Ibid. p. 55-56.

³⁶⁵ Ibid. p. 78-79.

de plusieurs mois pour honorer en toute l'étendue de sa vie comme chef, nous avons pris quelques mois, qui sont depuis la Saint Jean (Baptiste) jusqu'à la Toussaint, pour honorer ces membres, enfin, au bout de cette année chrétienne, nous prenons un saint jour pour honorer Jésus-Christ et ses membres, ensemble. Nous honorons tous les mérites de Jésus-Christ en lui et en tous les saints. Nous l'honorons tout entier³⁶⁶. Dernière notation importante à relever dans la prédication olérienne : tout en valorisant ainsi, à l'occasion de la fête de la Toussaint, la tension eschatologique qui doit orienter, chaque année, toutes les célébrations du cycle liturgique vers l'ultime réalisation du mystère du Christ-Total, le curé de Saint-Sulpice – on n'en sera pas surpris – est tout aussi soucieux de faire découvrir à ses paroissiens la richesse de chaque eucharistie où il nous est, dès à présent et constamment, donné de communier déjà spirituellement à cette totalité des mystères de Jésus. La célébration de *la Fête-Dieu* lui en donne, bien évidemment l'occasion. Dans une longue *méditation* pour ce jour-là, - s'agit-il d'un sermon à la paroisse ou, peut-être, d'une intervention au séminaire ? il est, à vrai dire, difficile de le savoir -, Olier s'en explique en invitant ses auditeurs à voir dans l'eucharistie comme une sorte de récapitulation de tous les mystères du Christ auxquels les différentes fêtes de l'année liturgique leur donnent de communier successivement. *Ce jour est le dernier de nos Mystères, commence-t-il par affirmer, et qui achève ceux de Notre Seigneur et nous le donne à considérer dans la perfection de sa vocation, à savoir dans l'état de victime consommée à la louange de son Père.* Puis il remarque que nous voyons aussi là le terme de notre propre vocation, *n'étant appelés de Dieu au christianisme que pour être consommés en Notre Seigneur et devenir en lui-même une victime de louanges à la gloire de Dieu*³⁶⁷, du fait précise-t-il plus loin, que nous avons en nous un même Esprit que notre Seigneur si nous sommes chrétiens³⁶⁸. Et c'est alors qu'il en vient à parler du très Saint-Sacrement qui est appelé l'abrégé et le mémorial de tous les mystères de Jésus-Christ Notre Seigneur, *à cause qu'il comprend en soi toutes les vertus, les grâces, les mouvements et sentiments intérieurs qu'il a eus en soi pendant tout le cours de sa vie et pendant la succession de tous ses différents mystères.* D'où la merveilleuse confiance que nous devons avoir d'y être associés intérieurement, puisque le Fils de Dieu les porte tous avec lui dans le Saint Sacrement pour nous communier à ses mystères, *c'est-à-dire faire notre âme participante des dispositions et sentiments qu'il avait dans les états différents de ces mystères.* Seulement, parce que nous ne pouvons pas avoir ni exercer tout à la fois autant de sentiments et dispositions, et à cause de leur multitude différente et du fait de notre incapacité propre, pour cela l'Eglise, nous les propose avec succession pour avoir le moyen de prendre part à tous et les honorer tous, pour communier à tous en notre esprit, et enfin coopérer à l'Esprit de tous par succession³⁶⁹...

Cette grâce de la communion spirituelle aux mystères du Christ, offerte à tous les chrétiens au long de l'année liturgique, Olier ne manquait pas, on s'en doute, d'y rendre attentifs, de manière particulière ceux et celles qu'il accompagnait personnellement comme directeur d'âmes : un certain nombre de ses lettres en portent le témoignage. Sans s'arrêter à toutes, il suffira de retenir ici simplement quelques exemples caractéristiques. En notant d'abord qu'apparaît là une perspective nouvelle par rapport aux documents inventoriés précédemment : la manière dont Olier invite ses correspondants à trouver avec lui dans les propositions ecclésiales en matière de calendrier liturgique une véritable confirmation de

³⁶⁶ Ms. 12, p. 298. Cf. p. 299 où, dans une note écrite la « veille », OLIER affirme : *C'est la fête de Jésus-Christ et la plus importante, plus même que celles de Pâques et de l'Ascension, pour lui : car c'est le jour qui rend Notre Seigneur parfait et le met dans le point de son dernier achèvement* et il cite, à l'appui Eph. 4, 13 « *Ut occurramus omnes in vrium perfectum, in unitatem plenitudinis Christi* ».

³⁶⁷ Cf. Ms, p. 169.

³⁶⁸ Ibid. p. 171 (OLIER cite Rom. 8, 9 : « *Qui Spiritum Christi non habet, hic non est ejus* »).

³⁶⁹ Ibid. p. 172-173.

l'importance à donner à la dimension mariale de leur communion intérieure aux mystères du Christ. Dès octobre 1651, il avait déjà donné, par exemple, à Madame de Saujon, cette *instruction* qu'il avait lui-même reçue *quelques mois* auparavant : *le temps des mystères de Jésus est celui auquel nous devons avoir plus d'union et de liaison avec la Sainte Vierge, à cause que c'est le temps auquel nous devons le plus à Jésus-Christ et qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse fournir et suppléer abondamment à nos devoirs... L'Eglise elle-même s'unit à son intérieur pour lui rendre les devoirs de sa religion*³⁷⁰. Au mois d'août 1656, il le lui rappelle en précisant clairement, cette fois, la référence aux usages liturgiques : *Je me souviens, mon cher enfant, de vous avoir dit autrefois que le temps du saint amour et [de] l'union à la très Sainte Vierge était le temps des mystères de son Fils, pour avoir toujours le moyen dans les mains de lui rendre nos devoirs, la Sainte Eglise proposant pour l'ordinaire quelque solennité de la très sainte Vierge au commencement des temps destinés aux mystères de Jésus-Christ, comme, au commencement de l'Avent, la sainte Conception de Notre-Dame, devant que d'adorer le saint mystère de l'Incarnation*³⁷¹. De fait, dans l'une des deux lettres où il invite ses correspondants à *entrer dans l'esprit et dans les sentiments de l'Eglise* pour le temps préparatoire à Noël³⁷², Olier écrit : *C'est un mystère si auguste que l'Eglise nous donne près d'un mois pour nous y préparer. Et même, afin de nous favoriser en ce dessein, elle nous propose la sainte Conception de la Mère à vénérer, pour nous disposer à adorer celle du Fils et pour nous apprendre que ce divin sauveur voudrait être conçu dans le cœur de toute l'Eglise*³⁷³... Dans cette perspective, si le directeur spirituel profite volontiers des fêtes mariales qui lui sont très chères pour engager ses dirigés à les méditer – il se réjouit de *la dévotion de sa très chère et très honorée fille, Madame de Saujon, pour le mystère de la Nativité de Notre-Dame*, où il l'invite à reconnaître *la Nativité de Jésus-Christ anticipée*³⁷⁴ ; il partage avec son confesseur, M. Picoté, *la vue* qui lui a été donnée personnellement, le 2 février 1647, *de l'anéantissement du Fils de Dieu et de sa sainte Mère dans le mystère de sa Purification et de la Présentation de son cher Fils au temple*³⁷⁵ etc... - il est surtout soucieux d'inviter ceux et celles qu'il accompagne spirituellement à s'associer aux principales fêtes de l'année liturgique. A l'occasion de la Semaine Sainte 1649, Olier écrit une longue lettre à la princesse de Condé pour la presser d'adorer *tous ces jours avec révérence le Fils de Dieu crucifié, de se tenir collée au sacré Cœur de Jésus-Christ et à sa sainte plaie*³⁷⁶. Pendant ce temps pascal, il rappelle à un gentilhomme de la Cour que *ce temps de la Résurrection où nous sommes demande que nous adorions l'état parfait de Jésus-Christ en ce mystère* et lui donne à cette intention des conseils pratiques, pour *l'oraison mentale* en particulier³⁷⁷. A l'approche de la Pentecôte 1639, c'est pour lui-même qu'Olier demande la prière de deux de ses dirigées, la Mère de Bressand, sa confidente, et la Sœur de Vauldray, afin de recevoir de Dieu *l'Esprit ou une parcelle de ce qu'il versa sur les apôtres ce jour-là. Ma très chère fille, écrit-il à la première, faites dire pour moi quelques Veni Creator pour obtenir cette grâce, ce don divin*³⁷⁸, et, à la seconde : *Je vous conjure de demander pour moi fortement et souvent l'Esprit apostolique... Il faut employer toutes mes forces pour obtenir ce don. Voici la fête qui approche où cette grâce se distribue*³⁷⁹.

³⁷⁰ *Lettres spirituelles de M. OLIER*, 1672 : lettre 131, p. 320.

³⁷¹ *Lettres de M. OLIER*, éd. E. LEVESQUE, Paris 1935, tome 2, p. 253 (lettre absente de l'édition de 1672).

³⁷² *Lettres spirituelles de M. OLIER*, 1672, lettre 172, p. 424.

³⁷³ Ibid. lettre 173, p. 427.

³⁷⁴ Ibid. lettre 88, p. 205 et 207.

³⁷⁵ Ibid. lettre 152, p. 370.

³⁷⁶ Ibid. lettre 227, p. 585 ss.

³⁷⁷ Ibid. lettre 103, p. 241 ss.

³⁷⁸ « Lettre de M. OLIER », éd. E. LEVESQUE, 1935, t. 1, p. 111 (lettre 51 : elle ne figurait pas dans l'édition de 1672).

³⁷⁹ « Lettres spirituelles de M. OLIER », lettre 57, p. 137.

Enfin on n'est pas étonné de voir le fondateur de Saint-Sulpice, peu après la Toussaint 1652, confiée à sa dirigée et confidente, Madame de Saujon, la peine qu'il éprouve à constater autour de lui combien *même des âmes de dévotion* vivent dans un esprit de *propriété* aux antipodes du mystère de la communion de tous les saints en Dieu : *Nous sommes à la fin de l'octave admirable du mystère de la Communion de tous les saints, où Dieu, dans l'unité de son Esprit de sainteté, consomme tous les saints en un et les fait habiter les uns dedans les autres, comme le Père habite dans le Fils et le Fils dans le Père, rendant les opérations intérieures et extérieures de tous les saints communes, comme le sont la possession de leurs trésors, de leur esprit et de leur vie. O ma fille, où sommes-nous ici-bas dans la terre, où les fidèles sont appelés à la communion parfaite de la vie de Dieu comme le sont les saints au ciel, et néanmoins tout y est en propriété et singularité, si importante et odieuse à l'Esprit d'unité et de sainteté très parfaite*³⁸⁰ ?...

Après cet aperçu sommaire de l'expérience pastorale d'Olier en matière de liturgie dans son ministère de curé et de directeur spirituel, restent à évoquer en terminant les leçons que lui-même a jugé utile d'en tirer pour en faire profiter, plus largement, le public chrétien auquel il s'est adressé dans les quelques ouvrages publiés dans les dernières années de sa vie. Des leçons qui, pour une part, sont encore en lien direct avec la pratique liturgique, - c'est, en particulier bien sûr, le cas de son « Explication des cérémonies de la grande messe de paroisse », éditée en 1657 -, mais plus souvent touchent davantage, même si c'est seulement de manière occasionnelle, aux orientations spirituelles qui, selon Olier, doivent inspirer cette pratique chez les fidèles – c'est le cas de plusieurs passages de ses autres œuvres imprimées, « La journée chrétienne » en 1655, « Le catéchisme chrétien pour la vie intérieure » en 1656 et, en 1657, « L'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes ».

Il est évidemment significatif que l'un des quatre petits manuels de vie chrétienne mis ainsi finalement à la disposition des fidèles cultivés de son temps par le fondateur de Saint-Sulpice soit précisément consacré à la liturgie dominicale. Si l'ouvrage ne fut publié qu'en février 1657, quelques mois seulement avant sa mort, sans doute Olier en avait fait bien plus tôt le projet, probablement au cours des années 1642 à 1652, alors qu'il était curé de la paroisse. Une version autographe nous en est conservée, confirmée par deux copies anciennes³⁸¹. L'intérêt de l'œuvre olérienne ne tient pas d'abord au détail de l'explication minutieuse qu'elle donne des différents rites de *la grande messe de paroisse* selon les rubriques alors en vigueur, depuis *la préparation du prêtre au saint sacrifice de la messe* jusqu'à la communion³⁸². Outre que les interprétations spirituelles multipliées par Olier reflètent, tout comme le faisaient ses commentaires du rituel des *Saints Ordres* aux clercs du séminaire, la mentalité de l'époque et son tempérament personnel qui se complaisaient volontiers dans l'allégorisme, elles sont souvent marquées au coin d'un vocabulaire théologique sacrificiel inspiré probablement du langage tridentin, mais aussi de celui de Condren. Qu'il suffise d'en donner ici, entre quantité d'autres, un seul exemple, emprunté au commentaire du signe de la croix fait par le prêtre au début de la messe : *On représente la mort du Fils de Dieu et son état de pénitence devant que de monter à l'autel et d'y offrir le sacrifice du paradis, pour enseigner aux peuples et pour leur représenter au naïf la voie pour laquelle il est parvenu à la gloire de Dieu, n'ayant consommé son [sacrifice] qu'après avoir souffert, et ne pouvant lui-même, selon l'ordre de la religion et les lois du sacrifice établies de Dieu dès l'ancienne loi, parvenir à la consommation de l'hostie*

³⁸⁰ « Lettres de M. OLIER », éd. E. LEVESQUE, t. 2, p. 53 (lettre 271 : elle ne figurait pas dans l'édition de 1672).

³⁸¹ Nous suivons l'autographe, Archives de la Compagnie de Saint-Sulpice, Ms. 17. Deux copies anciennes (Ms. 135 et 151) y ont introduit des divisions et subdivisions, ainsi que de nombreuses retouches. Ces modifications ont passé dans l'édition de février 1657 et dans les suivantes.

³⁸² Ms. 17, p. 12-421.

*que par l'immolation. Il fallait autrefois avoir égorgé et immolé l'hostie que par l'immolation, il fallait avoir répandu son sang devant que de la mettre dans le feu et devant que Dieu descendit en cette forme de feu pour dévorer cette victime. Jésus-Christ n'est entré dans les flammes de la gloire de son Père, en sa résurrection et son ascension, que par la voie de sa mort, et après avoir répandu son sang sur la terre et l'avoir arrosée toute entière de ses mérites*³⁸³.

Ce qu'il vaut bien davantage, en revanche, la peine de relever, ce sont les passages où, fût-ce seulement de manière occasionnelle, Olier rappelle à ses lecteurs le véritable sens, christologique, spirituel et ecclésial, de la liturgie – et, avant tout, de la liturgie eucharistique – dont il s'inspire, en fait, dans la totalité de son ouvrage. Ainsi en va-t-il de la toute première page du livre qui en donne d'emblée comme la clef. *Pour entendre les cérémonies de la très sainte messe, prévient l'auteur, il faut entendre le fond du mystère et comprendre ce que contient l'auguste et ineffable sacrifice, à cause que les cérémonies ne servent qu'à faire entendre au peuple ce qui se passe dans le secret du sacrement, ce qui, étant caché dedans la loi, doit être révélé sensiblement au peuple pour être respecté par la vue des grandes choses qu'on lui montre et qui l'obligent à une extrême révérence par l'aspect et intelligence seule de ce qui se passe devant lui*³⁸⁴. On retrouve là la conception pédagogique qu'Olier se fait des célébrations liturgiques dans l'Eglise. Puis vient aussitôt un résumé de ce que représente, au cœur de la religion chrétienne – celle du Christ en personne –, le sacrifice sacramentel de l'eucharistie : *Le très saint et vénérable sacrifice de la messe est l'acte qui comprend tout acte de religion [...] Ce sacrifice comprend tous les devoirs qui jamais ont été offerts à Dieu, soit par les hommes, ou les anges, soit dans l'Ancien et Nouveau Testament. C'est l'abrégé des mérites et des louanges de Jésus-Christ et de ses membres [...] car c'est l'offrande que fait Notre Seigneur de lui et des mouvements adorables et religieux de son Esprit, qu'il a répandus par avance dans l'ancienne Loi, et devant elle dans les anges et après sa venue dans le cœur de ses apôtres et de ses disciples, et qu'il continuera de répandre dedans le cœur des saints jusqu'à la fin du monde, qui ne subsiste que pour servir aux membres de Jésus-Christ [eux] en qui le Saint-Esprit opère l'honneur et la louange de Dieu le Père avec la vie de Jésus-Christ, jusqu'à ce que ce Corps mystique soit formé et que cet Homme soit parfait dans la mesure et l'achèvement de tous ses membres*³⁸⁵. Voilà une perspective sur la liturgie eucharistique qui ne manque pas de souffle ! Et qui donne son véritable sens aux différences étapes du sacrifice de la messe, telles qu'Olier ensuite les présente. Etape de l'*Offerte*, qui associe concrètement les fidèles de l'Eglise à l'*offrande intérieure* du Christ, qui, *étant une fois commencée sur la terre, a continué dedans le ciel et y continuera dedans l'éternité*³⁸⁶. Etape de l'immolation, sacramentelle, au moment de la Consécration, qu'Olier se garde bien de séparer de celle de la consommation glorieuse : *Parce que Notre Seigneur étant mis dessous les espèces extérieurement figuratives de la mort, il y est toutefois dans sa gloire et consommé dedans le feu de Dieu [...] Le prêtre, lorsqu'il prononce les paroles [de la consécration] [...] représente le Père éternel engendrant son Fils au jour de sa résurrection dans le tombeau ; il représente le Père l'engendrant dans le repos de sa gloire et le consommant avec plaisir dedans lui*³⁸⁷. Etape de la communion, cette invention d'amour et de religion que Notre Seigneur Jésus-Christ a trouvé pour multiplier ses louanges, ses adorations, ses amours, en un mot tous les devoirs

³⁸³ Ms. 17, p. 102-103, éd. MIGNE, « Œuvres complètes de M. OLIER », 1856, II, 4, col. 319.

³⁸⁴ Ms. 17, p. 9 ; éd. MIGNE, I, 1, col. 289-290.

³⁸⁵ Ms. 17, p. 9 ; éd. MIGNE, col. 290.

³⁸⁶ Ms. 17, p. 285 ; éd. MIGNE, VI, 2, col. 381.

³⁸⁷ Ms. 17, p. 346 et 349 ; éd. MIGNE, VII, 2, col. 403. Visiblement tributaire des analyses de son maître CONDREN, cette présentation d'OLIER n'en est pas moins inspirée, on l'aura remarquée, par la riche théologie augustinienne du sacrifice.

*qu'il rend à son Père, dans le cœur de tous les chrétiens : de la sorte, le sacrifice qui est universel, et qui doit tout réunir à Dieu réellement, doit être répandu en nous pour nous porter en Dieu ; il doit s'achever en nous, qui avec Jésus-Christ faisons la totalité de l'hostie offerte et présentée à Dieu, qui est l'Eglise en Jésus-Christ, l'Eglise communiant à Jésus-Christ*³⁸⁸...

Dans ses trois autres publications destinées à l'ensemble des fidèles cultivés, Olier ne traite pas directement de liturgie, puisque son propos est alors, soit de leur présenter une sorte de catéchèse sur *la vie intérieure* ou sur *les vertus chrétiennes*, soit de leur suggérer *quelques pratiques* susceptibles de les aider à *faire saintement* leurs *œuvres* quotidiennes, aussi bien les *actions communes* que les *actions de piété*³⁸⁹. Il est cependant amené à y toucher, indirectement, ici ou là, dans la mesure où, comme on l'a déjà constaté, les célébrations liturgiques et sacramentelles sont, à ses yeux, à la source même de toute l'existence chrétienne. Deux notations méritent, à ce point de vue, d'être relevées ici : d'une part les quelques allusions faites par Olier non seulement à la pratique centrale de l'eucharistie mais également à celle de l'Office divin ; d'autre part, et en un sens surtout, la perspective théologique et spirituelle de communion aux mystères du Christ à laquelle il revient. Dans la seconde partie du « Catéchisme chrétien pour la vie intérieure », consacrée à l'oraison comme *un moyen principal pour acquérir et conserver l'esprit chrétien*, l'auteur évoque à deux ou trois reprises la pratique eucharistique. A la leçon 3, c'est, dans une perspective apologétique en même temps que spirituelle, pour préciser à ses lecteurs catholiques, éventuellement impressionnés par les propos des protestants pour qui le *sacrifice de l'autel n'est qu'une mémoire*, - c'est-à-dire un simple souvenir – du sacrifice de la croix, le véritable sens de la célébration sacramentelle de la messe. Ici comme là, explique Olier, *c'est la même hostie qui est offerte, et le même Jésus-Christ qui est présent, avec le même intérieur et les mêmes dispositions de cœur*, et donc, à l'autel comme sur la croix, c'est bien *le même sacrifice continué et qui continuera jusqu'à la fin des siècles, quoique sous un extérieur fort différent*. Aussi est-ce à cet intérieur, c'est-à-dire à la charité de Notre Seigneur et à sa religion envers son Père, manifestées visiblement sur le calvaire et sur la croix... *aux yeux de tout le monde, fruits de l'opération secrète... du Saint-Esprit*, que les fidèles doivent être attentifs lorsqu'ils participent à la célébration eucharistique : *comme cet auguste intérieur de Jésus-Christ est le même sur la croix et sur le saint autel, sous les voiles du pain et sous les voiles de la chair, c'est encore là ce que nous devons le plus estimer et honorer dans le sacrifice de notre Seigneur, qui a commencé sur la croix et qui continue sur les saints autels*³⁹⁰. A la leçon 5, il est significatif de voir Olier situer l'oraison dans le rayonnement de la communion sacramentelle au corps et au sang du Christ dont elle prolonge la présence, par-delà le moment de la célébration eucharistique, dans tous les moments de l'existence : *Je veux encore apprendre un beau secret*, fait-il dire au catéchiste, *pour augmenter votre amour envers Dieu : c'est qu'il nous a donné son Fils pour habiter en nous, non seulement dans le temps que nous communions à son corps et à son sang, mais encore dans tous les moments de notre vie*³⁹¹. A la leçon 15 enfin, Olier affirme que, grâce à la communion eucharistique, il est donné à *l'Eglise de la terre*, même si ce n'est pas de manière aussi parfaite, de s'unir comme celle du ciel à la plénitude de la religion du Christ envers Dieu son Père : *qui possède Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel possède le même qui est dans le ciel, Jésus-Christ... est donc en nous le sanctuaire de Dieu son Père et la plénitude de*

³⁸⁸ Ed. Migne, VIII, 3, col. 432 et 438. Ces passages n'ont pas d'équivalent dans les manuscrits des « Cérémonies » ; mais, sous les titres « Communion » et « Sacrifice » deux fragments autographes présentent une pensée semblable et même quelques expressions identiques (Divers écrits, ms. 15, p. 165 s. et 251 s.).

³⁸⁹ Cf. les titres du « Catéchisme chrétien pour la vie intérieure » et de « l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes » ; cf. aussi, « Journée chrétienne » préface : édit. F. Amiot 1954, p. 99 et 100.

³⁹⁰ « Catéchisme chrétien pour la vie intérieure », édit. F. AMIOT 1954, p. 61-62.

³⁹¹ Ibid. p. 65.

*la religion envers lui et des louanges qu'il lui donne dans les saints. En un mot, l'Eglise de la terre possède les mêmes biens que celle du ciel, mais toutefois avec cette différence que nous n'y communions pas si parfaitement que dans le ciel, car Jésus-Christ ne se décharge pas en nous de toute la plénitude de ses torrents divins, ne trouvant pas en nous de capacité pour le recevoir*³⁹²...

C'est dans cette perspective religieuse fondamentale qu'Olier évoque également la prière du *Saint Office* : si celle-ci, comme on l'a vu dans les documents manuscrits précédemment inventoriés, est officiellement confiée dans l'Eglise aux clercs et aux prêtres au nom de tout le peuple chrétien, le fondateur de Saint-Sulpice n'ignore pas que des fidèles fervents s'y associent parfois et que nombre de communautés religieuses la pratiquent également. Désireux d'encourager une telle participation à la liturgie des heures, l'auteur de « la Journée chrétienne » ne manque pas de proposer à ses lecteurs des *actes pour le Saint Office*. Des actes où il les invite à s'unir d'abord au *divin Esprit* de Jésus-Christ afin que celui-ci *dilate* en eux la louange même *que l'âme de Jésus rend à Dieu avec tous les anges et les saints. Donc, ô mon Dieu, que toutes ces louanges et tous ces cantiques, ces psaumes et ces hymnes que nous allons chanter à votre honneur ne soient que l'expression de l'intérieur de Jésus-Christ et que ma bouche ne vous dise que ce que l'âme de mon Sauveur vous dit en elle-même*³⁹³. Et parce qu'ainsi comprise et vécue la célébration de l'Office exprime d'abord leur union à la prière même du Christ, le fait que nombre de fidèles et de religieuses ne comprennent pas le latin dont ils chantent les paroles, loin de priver leur démarche spirituelle de son *fruit*, pourrait bien en être, au contraire, au regard d'Olier, comme une garantie. Le propos, pour le moins paradoxal, tient-il seulement au contexte polémique de l'époque et au souci apologétique de l'auteur du « Catéchisme chrétien » de défendre une pratique catholique volontiers raillée par les protestants ? Toujours est-il que, dans la seconde partie de l'ouvrage, à la leçon 10, il n'hésite pas à le présenter comme *la résolution d'une difficulté des hérétiques qui se moquent du commun du peuple et des saintes religieuses de l'Eglise qui chantent en latin comme s'ils psalmodiaient sans fruit dans un langage qu'ils n'entendent pas*. En effet, explique Olier, *l'âme allant à la prière n'a d'autre chose à faire qu'à s'unir à Notre Seigneur et consentant de cœur à toute la louange qu'il rend à son Père et à toutes les demandes qu'il lui fait, elle n'est pas sans fruit ; au contraire, elle fait bien davantage que si elle priait en son esprit propre et qu'elle voulût se mêler d'adorer, d'aimer, de louer et de prier Dieu par elle-même et par ses propres actes*³⁹⁴... La seconde notation et peut-être la plus importante à relever, parce qu'elle est à la source même de la manière dont le fondateur de Saint-Sulpice envisage toute la pratique liturgique et sacramentelle de l'Eglise, est relative à l'importance qu'il donne, dans ses trois manuels à l'usage des fidèles, à la communion aux mystères du Christ. C'est en elle, en effet, que doit consister la perfection chrétienne, ainsi que le précise, dans la première partie « du Catéchisme chrétien pour la vie intérieure », le début de la leçon 20. A la question de savoir si *pour être parfait chrétien, il suffit de cultiver en soi les dispositions qu'implique l'amour de la croix*, détaillées dans les leçons précédentes, le catéchiste répond : *Non ; car, de plus, il faut que les chrétiens participent à tous les mystères de Jésus-Christ, qui se sont passés exprès en lui pour être des sources de grâces très grandes et très particulières en son Eglise*³⁹⁵. Et, avant de détailler, dans les leçons 20 à 25, les six principaux mystères auxquels les fidèles sont ainsi appelés à communier intérieurement – *l'Incarnation, le Crucifiement, la Mort, la Sépulture, la Résurrection et l'Ascension* de Notre Seigneur -, Olier indique que *Dieu en répand les grâces particulières dans les âmes épurées quand il lui plaît mais plus ordinairement dans le temps*

³⁹² Ibid. p. 89 et 90.

³⁹³ « Journée chrétienne », p. 123.

³⁹⁴ « Catéchisme chrétien pour la vie intérieure », p. 77-78.

³⁹⁵ Ibid. p. 45.

de la solennité des mystères, autrement dit en lien avec leur célébration dans le cadre de l'année précisément³⁹⁶. C'est donc dans cette perspective que sont à comprendre les quelques pratiques de dévotion qu'il suggère dans la « Journée chrétienne », comme, par exemple celle de l'Angélus ou du Pardon que l'on sonne trois fois le jour. On retrouve là, d'une part, ce qu'il envisageait dans son petit traité manuscrit de la journée des chrétiens, - à savoir que chaque jour peut être vécu par ceux-ci comme une sorte d'abrégé de toute l'année liturgique-, et, d'autre part, la perspective mariale volontiers recommandée dans ses lettres de direction. Si elle leur propose de s'unir au Christ en priant la Vierge Marie matin, midi et soir, c'est, explique Olier, *parce que l'Eglise sait bien que ses enfants ne sont pas dignes d'adorer les mystères de Jésus et que même ils ne les connaissent pas. Et comme la très Sainte Vierge les a mieux connus et honorés que personne et qu'elle a le plus participé à leurs dons et à leurs grâces, l'Eglise nous la propose pour l'honorer et nous unir à elle en foi, afin que par elle nous rendions à Jésus-Christ les honneurs et les hommages qui lui sont dus en ses mystères et qu'en cette union nous participons aux dons et grâces des mystères de Jésus-Christ dont elle est toute remplie. Et il suggère de s'appliquer ainsi plus particulièrement le matin au mystère du Verbe entrant dans la chair, puis, à midi, au saint mystère de la résurrection et, enfin, au soir, à celui de la mort et de la sépulture, compris en celui de la passion et de la croix de Notre Seigneur*³⁹⁷.

C'est, enfin, dans cette même perspective qu'est à relever, dans les premiers chapitres de son « Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes », la place déterminante qu'Olier donne à la double conformité *que nous devons avoir avec Jésus-Christ*. Partant de l'affirmation de saint Paul aux Romains – *Dieu nous a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils* Rom. 8, 29 -, l'auteur commence par affirmer, au chapitre 2, que *cette conformité consiste à lui ressembler : premièrement en ses mystères extérieurs, qui ont été comme des sacrements des mystères intérieurs qu'il devait opérer dans les âmes*³⁹⁸. Et au chapitre suivant il présente la seconde conformité comme celle *que nous devons avoir à son intérieur que Notre Seigneur avait dans ces mêmes mystères*³⁹⁹. Tout en s'inspirant visiblement, là comme dans ses entretiens précédemment évoqués, des perspectives béruilliennes dont il a hérité, Olier le fait avec liberté. Sans doute maintient-il *que Dieu a réservé particulièrement certaines âmes pour exprimer même extérieurement en elles tel ou tel des mystères du Christ*, - il prend l'exemple de saint François d'Assise et de saint Benoît dans sa caverne, le premier exprimant *le mystère du crucifix* et le second celui de *la sépulture de Jésus-Christ* – mais il insiste plutôt sur le fait que, pour le reste des chrétiens, leur commune vocation les appelle à participer à tous les mystères de Notre Seigneur⁴⁰⁰, et cela, dans la perspective du cheminement pascal fondamental qui les caractérise : *les chrétiens, pour être dans leur véritable vocation, qui est de représenter Jésus-Christ en eux, doivent exprimer en leur vie tous ses états très saints, et dans le même ordre qu'ils ont été en Jésus-Christ. Par conséquent, comme Jésus-Christ, notre modèle sacré, a premièrement souffert... qu'il est mort et qu'il a été enseveli avant que de ressusciter et que d'entrer dans sa gloire... il faut aussi qu'un chrétien porte en soi tous ces états... La vie chrétienne a deux parties : la mort et la vie...*⁴⁰¹ Sans doute est-ce ainsi par la mort à soi-même qu'il faut entrer dans la vie, mais Olier souligne aussitôt que c'est *l'Esprit de Jésus-Christ qui l'opère en nous*, et qu'il le fait *en établissant dans le fond de notre âme les vertus de Jésus-Christ*⁴⁰². Si bien que, pour les chrétiens, la pratique des différentes vertus, dont toute la suite

³⁹⁶ Ibid. p. 45 suite.

³⁹⁷ « Journée chrétienne », édit. F. AMIOT, p. 114 et 115.

³⁹⁸ « Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes », édit. F. AMIOT, p. 12.

³⁹⁹ Ibid. p. 16.

⁴⁰⁰ Ibid. p. 12 et 13.

⁴⁰¹ Ibid. p. 18.

⁴⁰² Ibid. p. 19.

du livre va parler, s'enracine d'abord dans l'accueil de cet Esprit, celui-là même dont a vécu le Christ en ses mystères. Ainsi s'explique la place première et décisive qu'Olier a commencé par donner à la communion intérieure à la grâce des mystères de Notre Seigneur. Une communion dont l'oraison est, sans doute, un moyen privilégié : au chapitre 4, le fondateur de Saint-Sulpice propose, à cet effet, sa méthode *regarder Jésus... s'unir à Jésus et... opérer en Jésus*⁴⁰³. Mais une communion qui ne peut se développer qu'à partir de la pratique liturgique et sacramentelle, sur la base de la grâce baptismale : *l'Esprit des saints mystères nous est donné par le baptême et il est opérant en nous des grâces et des sentiments qui ont rapport et conformité aux mystères de Jésus-Christ. C'est à nous seulement à le laisser opérer et, en vertu de ses grâces et de ses lumières agir sur nous et sur autrui conformément aux saints mystères*⁴⁰⁴.

Conclusion :

Au terme de cette série de sondages, soit dans les deux textes d'orientation récemment publiés dans la Compagnie, soit surtout dans les principaux documents olériens originels, que conclure sur les pratiques sulpiciennes en matière de formation liturgique au séminaire ? Plus que les rares détails sur les moyens pédagogiques mis en œuvre, ce qui me semble personnellement à retenir de notre tradition en ce domaine, ce sont les multiples développements sur les finalités spirituelles et pastorales qu'elle cherche à promouvoir à partir et dans le prolongement de l'expérience d'Olier. Une expérience dont, il est vrai, bien des expressions sont aujourd'hui dépassées : il ne peut être question, par exemple, de faire nôtre l'allégorisme auquel cèdent si souvent ses interprétations spirituelles des rites liturgiques, de l'Eucharistie ou des ordinations, pas plus que regretter l'usage du latin dans l'Office divin ! Mais une expérience dont l'inspiration profonde me semble témoigner d'un bel équilibre théologique et spirituel et d'une judicieuse visée pédagogique, qui n'ont sans doute rien perdu de leur actualité. Même si c'est avec des moyens pratiques plus adaptés et plus rigoureux, n'avons-nous pas aujourd'hui encore à en faire notre profit pour la formation liturgique au séminaire ? Je pense, d'abord, à la justesse exemplaire avec laquelle Olier a su allier en permanence, dans leur complémentarité théologique, les dimensions inséparables de la liturgie proprement chrétienne : sa finalité « religieuse » qui l'oriente vers la louange de la gloire du Père, son enracinement christocentrique qui la constitue en mémorial pascal des mystères de Jésus-Christ, sa dynamique pneumatologique qui la tient sous l'action souveraine de l'Esprit Saint, son extension ecclésiastique qui en fait la progressive réalisation sacramentelle de l'Eglise jusqu'à son achèvement eschatologique dans le Royaume. Mais je pense également à la remarquable perspective pédagogique qui en découle chez le fondateur de la Compagnie, en lui faisant articuler dans le mystère liturgique, ainsi compris et vécu, aussi bien le cheminement baptismal des futurs prêtres, dans l'oraison et la pratique des vertus chrétiennes, que leur progressive initiation au ministère pastoral, dans le service ecclésial et missionnaire de l'eucharistie...

[BSS 23 (1997), 190-237]

⁴⁰³ Ibid. p. 23.

⁴⁰⁴ Ibid. p. 13.

THE SULPICIAN TRADITION AND LITURGICAL FORMATION IN THE SEMINARY

SUMMARY

Former professor at the seminary of St. Irenaeus in Lyon and former Provincial Superior of France, Father Chaillot was well known for his critical editions of the texts of Father Olier. In this article he makes use of texts recently published by the Society on the question of liturgical formation as well as texts taken from Father Olier. He shows that the Society's seminaries have, for the most part, attempted to bring together the theological, spiritual, and practical aspects of liturgical formation. Thus, liturgy as it is taught and liturgy as it is celebrated have several complementary aspects of a single vision of formation.

LA TRADICIÓN SULPICIANA Y FORMACIÓN LITÚRGICA EN EL SEMINARIO

RESUMEN

Ex profesor en el seminario de San Ireneo en Lyon y ex superior provincial de Francia, el padre Chaillot fue bien conocido por sus ediciones críticas de los textos del padre Olier. En este artículo se sirve de textos publicados recientemente por la Compañía sobre la cuestión de la formación litúrgica, así como de textos tomados del Padre Olier. Muestra que los seminarios de la Compañía, en su mayor parte, han intentado reunir los aspectos teológicos, espirituales y prácticos de la formación litúrgica. Así, la liturgia tal como se enseña y la liturgia tal como se celebra tienen varios aspectos complementarios de una única visión de la formación.

◀ FIN ▶